Dictionnaire des variables

Enquête Conditions de travail 2013

Volet Actifs occupés

La table INDIVIDU

	NTATION DE L'ENQUETE	
CE QU	'IL FAUT SAVOIR	6
LE CO	NTENU DU DICTIONNAIRE	10
1. V	ARIABLES ISSUES DU QUESTIONNAIRE MENAGE	12
0. ID	ENTIFICATION DU LOGEMENT, DU MENAGE ET DE L'INDIVIDU	12
A - E	TAT-CIVIL	15
	ITUATION FAMILIALE	
D-L	JEUX DE VIE	18
	ITUATION PRINCIPALE VIS-A-VIS DU TRAVAIL ET GROUPE DE REFERENCE	
	IABLES CALCULEES SUR LE MENAGE	
I - Ri	EVENUS	27
2. V	ARIABLES ISSUES DU QUESTIONNAIRE "ACTIF OCCUPE"	30
1 - A	CTIVITE PROFESSIONNELLE	30
**		
*	·	
**	,	
**		
2 - O	RGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL	46
**	A - Durée du travail, temps partiel	46
**	B - Calendrier hebdomadaire et mensuel de travail	48
**		
**	= 1·····	
**	2 2 ep assernent, astremes et eenges	
	TRAINTES PHYSIQUES, PREVENTION ET ACCIDENTS	
*		
*		
*	C 11ccccc	
	ANISATION DU TRAVAIL	
**		
**	,	
;; ;;		
**		
4.5	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	TE	
	COURS FAMILIAL ET PROFESSIONNEL	
*		
**		
**	C- Trajectoire professionnelle	105
AUT	O-QUESTIONNAIRE	109
**	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
**	A - Relations avec les autres au travail	110
**	B - Satisfactions et difficultés au travail	117
**	C - Dans la vie de tous les jours	125
Con	CLUSION	127
3. F	ORMATS SAS A UTILISER POUR LES PRINCIPALES NOMENCLATURES	128
A)	LES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	128
B)	LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES PROFESSIONS	
C)	LES FAMILLES PROFESSIONNELLES	150
D)	LES SECTEURS D'ACTIVITE	157
E)	REGIONS ET PAYS	161
4 . L	ISTE ALPHABETIQUE DES VARIABLES	162
	ISTE DES VARIABLES CALCULEES DU OUESTIONNAIRE INDIVIDUEL	

Présentation de l'enquête

Conditions de travail 2013, sixième édition de l'enquête réalisée par la Dares en collaboration avec l'Insee, s'inscrit dans la continuité des éditions précédentes et a été réalisée en « face à face » auprès d'un échantillon d'environ 34 000 enquêtés. C'est la seule enquête sur les conditions de travail de cette ampleur et portant sur l'ensemble des actifs occupés. Cela permet des analyses fines par catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité. La reconduction, tous les 7 ans environ, de cette enquête permet par ailleurs de disposer de la profondeur temporelle nécessaire pour apprécier les évolutions récentes. En plus de l'actualisation des résultats des enquêtes précédentes, l'enquête de 2012-2013 devrait permettre d'approfondir certains sujets et d'aborder des problématiques nouvelles et complémentaires à travers deux innovations :

- un auto-questionnaire, rempli par l'enquêté, permettra de mesurer l'exposition aux risques psychosociaux;
- un questionnaire postal auprès des employeurs des salariés interrogés permettra d'analyser plus finement de nombreux thèmes comme l'organisation du travail ou les pratiques de prévention des risques.

La taille de l'échantillon est également augmentée par rapport à l'édition de 2005 (34 000 contre 18 000) du fait de deux ensembles d'ajouts :

Les suppléments « fonction publique » et « secteur hospitalier »

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGFAP) a souhaité, afin de mieux connaître les conditions de travail dans l'ensemble du secteur public et de permettre des analyses plus fines sur ce secteur, disposer d'un nombre supplémentaires d'enquêtés, fonctionnaires ou non, travaillant dans le champ de l'une des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière).

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du Ministère de la santé, pour sa part, souhaitait approfondir la connaissance des conditions de travail dans le secteur hospitalier, en comparant notamment le secteur public et le secteur privé, à but lucratif ou non.

Ce sont ainsi 6700 personnes supplémentaires qui ont été interrogées dans l'un de ces champs.

Les suppléments DOM

Pour la première fois, l'enquête a couvert quatre départements d'Outre-mer (Martinique, Guyane, Guadeloupe et La Réunion). En partie grâce à des financements locaux, ce sont ainsi 4800 questionnaires individuels qui ont été collectés.

L'enquête a été réalisée en deux volets :

1) un premier volet auprès des personnes en emploi

Il a été collecté d'octobre 2012 à mars 2013. Presque 34000 individus ont répondus. L'enquête a été réalisée par les enquêteurs de l'Insee munis d'un ordinateur au domicile des enquêtés. A la différence des précédentes, l'enquête de 2012-2013 n'est pas complémentaire à l'enquête Emploi et le questionnement est autonome.

Le questionnaire, commun à l'ensemble des enquêtés (métropole et DOM, échantillons principal et échantillons complémentaires, salariés et non salariés, etc.) peut être consulté ici :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Questionnaire_personnes_en_emploi.pdf

2) un second volet auprès des employeurs

Il a été collecté de novembre 2012 à octobre 2013.

Deux échantillons d'établissements distincts sont concernés :

- les établissements employeurs des salariés interrogés dans le cadre du premier volet, sous réserve qu'ils emploient au moins 10 salariés
- 7000 établissements employant au moins un salarié, tirés dans le répertoire SIRENE, représentatifs de l'ensemble de l'économie.

Le questionnaire diffère selon le type d'établissement :

 un questionnaire « Fonction publique » s'adresse aux établissements administratifs de l'Etat et des collectivités territoriales

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Questionnaire Fonction publique.pdf

- un questionnaire « Secteur hospitalier », pour les hôpitaux et cliniques http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Questionnaire Secteur hospitalier.pdf
- un questionnaire « Secteur marchand et associatif » pour tous les autres établissements

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Questionnaire Secteur marchand et associatif.pdf

Pour retrouver les informations sur l'enquête :

Accueil > Études, recherches, statistiques de la Dares > Statistiques > Conditions de travail et santé > Les enquêtes Conditions de travail (CT) > L'enquête Conditions de travail 2013

Les différentes tables

Ce dictionnaire décrit uniquement le contenu de la table INDIVIDU.

La table INDIVIDU

Cette table suffira pour la grande majorité des travaux.

Elle contient une ligne pour chacun des 33 673 individus ayant répondu à l'enquête et l'ensemble des réponses au questionnaire individuel (partie en face-à-face et partie auto-administrée). Elle contient également des variables issues du questionnaire ménage décrivant l'individu enquêté, son logement et son ménage.

Figurent dans cet table les personnes considérées comme répondantes, c'est-à-dire pour lesquelles on a une information sur le statut (début du questionnaire) et le diplôme (fin du questionnaire principal).

Les tables diffusées sur demande :

Les tables qui suivent ne sont pas livrées en standard et ne seront fournies qu'en cas de besoins particuliers et si besoin après avis du comité du secret :

- table *TCM_IND*, contient pour chaque ménage répondant, une ligne par membre du ménage, enfants compris. Cette table pourra notamment servir aux utilisateurs qui trouvent les variables de composition du ménage présentes dans INDIVIDU insuffisantes et souhaitent se pencher sur les liens entre structure familiale et conditions de travail. Pour connaître son contenu, les personnes intéressées pourront se reporter aux spécifications d'aval et à la documentation des tables du tronc commun des ménages.
- table *codage_sicore* contenant les professions en clair et les étapes de codage des professions (actuelle, antérieure, de la mère et du père).
- table *tcm_log*, *tcm_men* contenant des informations sur le logement, sur le ménage, sur les « autres logements » dans lesquels vivent les membres du ménage.
- table *employeur* qui contient le détail des coordonnées de l'employeur telles que déclarées par le salarié et toutes les variables ayant permis le codage de l'activité.

Les tables non diffusées

Enfin certaines tables ne seront pas diffusées car elles ont uniquement un intérêt pour la gestion de la collecte, le redressement et l'apurement :

- table *gestion* contenant les informations sur les modalités d'approche, le contact, pour tous les logements de l'échantillon
- tables *tcm_ind*, *tcm_men* et *tcm_log* dans leurs versions comprenant les ménages non répondants.
- tables *rmk* et *opn* qui contiennent les remarques des enquêteurs
- table *sirenage* qui a servi comme son nom l'indique à la sirenisation des établissements employeurs (c'est-à-dire à rechercher l'établissement déclaré par le salarié dans le répertoire, afin de valider les informations.

Ce qu'il faut savoir

Echantillons et pondérations

La variable SSECH indique le type d'échantillon :

SSECH		Métropole	DOM
1	Echantillon principal	22 138	4788
2	Fonction publique de l'Etat	1 633	-
3	Fonction publique territoriale	1 678	-
4	Hôpitaux publics	2 095	-
5	Cliniques privées	1 245	-
6	Fonction publique hospitalière hors hôpitaux publics	96	-

Si ces échantillons ont été tirés de façon différente (logements pour l'échantillon principal, individus pour les autres), les pondérations ont été calculées afin que les répondants soient représentatifs de l'ensemble des actifs en emploi en France métropolitaine et dans les quatre départements d'Outre-mer couverts. La variable de pondération à utiliser est PONDCAL.

Attention, la variable SSECH indique l'échantillon dont provient l'enquêté, et non son activité professionnelle au moment de l'enquête. Il faut donc pour les analyses utiliser la variable STATUT qui permet de distinguer les non salariés et les salariés selon leur employeur quelque soit le SSECH d'origine (par exemple beaucoup d'enquêtés de l'échantillon principal sont employés de la fonction publique d'Etat).

Une variable CHAMPCT_2005 permet de délimiter un champ comparable à celui de l'enquête Conditions de travail 2005 : la définition de l'activité était marginalement plus restrictive et surtout les départements d'Outre-mer étaient exclus.

Par ailleurs, la pondération a été calculée séparément dans chaque département d'Outre-mer, afin de rendre possible les exploitations régionales. Ce n'est pas le cas en métropole.

Pour une description détaillée des différentes étapes du redressement, se reporter aux notes décrivant les étapes.

6% des répondants n'ont pas répondu au questionnaire auto-administré. Pour en tenir compte, un second jeu de poids **PONDQAA est fourni pour travailler sur les variables du questionnaire auto-administré**.

Variables calculées

La majorité des variables sont directement issues de la réponse à une question du questionnaire. Certaines variables calculées, jugées utiles pour l'exploitation, ont été ajoutées dans la table. Elles sont signalées dans le dictionnaire dans le module auquel elles se rattachent et le programme ayant permis leur création est mentionné.

Variables « DRAP »

En règle générale, on préfère laisser comme modalités de réponse les « nsp » et « refus » qui la plupart du temps sont des modalités de réponse qui ont une signification. Ces modalités sont codées en 8 (refus) et 9 (nsp) si la variable est sur 1 position, en 98 et 99 si la variable est sur 2 positions, etc. Cela laisse aux chargés d'étude et chercheurs le choix d'adopter ensuite le traitement qui correspond à leur optique.

Toutefois, pour éviter les confusions (et les moyennes abusives, intégrant par exemple des 98 et 99 qui seraient des « ne sait pas » ou des « refus »), une variable « drapeau » a été créée pour les questions qui appellent une réponse numérique.

Par exemple, à la question NBSAME « Combien de samedis travaillez-vous par an ? » correspond la variable NBSAME. Elle est à vide pour les personnes qui ne travaillent pas le samedi (on ne leur a pas posé la question), celles qui ne savent pas et celles qui ont refusé de répondre. Il faut consulter la variable NBSAME_DRAP pour savoir si la personne a refusé de répondre (-2) ou ne savait pas (-1) ou si on ne lui a pas posé la question (0).

Les variables drapeau ont toutes un nom de la forme *nomvar_DRAP* et prennent toutes les mêmes modalités :

1 si réponse 0 si sans objet -1 si NSP -2 si REFUS

Les variables de doublons

La variable DOUBLONTYPE et les variables terminant par _SOURCE permettent de savoir que les réponses de l'individu ont été saisies dans une autre fiche-adresse que la sienne, puis reportées. Dans ce cas, pour trouver la description du logement et des individus du ménage dans la table TCM_IND, il faut chercher l'identifiant du ménage source.

Les nomenclatures de professions

Elles ont fait l'objet de plusieurs classifications : PCS2003, FAP2009, CITP-ISCO. La procédure utilisée par l'Insee permet d'obtenir une très bonne qualité de codage pour la profession actuelle dans la nomenclature PCS2003 (codage « embarqué » lors de l'interview puis reprise automatique et enfin reprise manuelle).

Même si la procédure est identique, c'est moins vrai pour les autres professions (première profession, profession du père et de la mère). L'information utilisée est plus limitée (profession en clair et statut) et la connaissance des enquêtés moins précise, ce qui les conduit à donner souvent des libellés assez imprécis (« ouvrier » par exemple). Les variables les plus regroupées (en CSER...) sont correctes, les autres plus sujettes à caution.

Pour la profession actuelle, la nomenclature des familles professionnelles¹ est construite par regroupement des professions de la PCS2003. La classification de la profession actuelle dans la nomenclature CITP-ISCO est réalisée selon une procédure spécifique à l'Insee, s'appuyant sur la PCS2003 et des variables annexes, avec une reprise manuelle pour les cas litigieux.

Pour faciliter l'utilisation des différentes nomenclatures, les formats à utiliser avec le logiciel SAS sont dans le programme joint.

N		Nom de la variable				Format à
		Profession actuelle	Première profession	Profession du père	Profession de la mère	utiliser
Nomenclature	Profession	PE	PROFDEB	PROFPER	PROFMER	\$pe
PCS 2003	Catégorie socioprofessionnelle – Niveau détaillé	CSE	CSEDEB	CSEMER	CSEMER	\$cse
	Catégorie socioprofessionnelle – Niveau intermédiaire	CSEI				\$csei
	Catégorie socioprofessionnelle – Niveau agrégé	CSER	CSERDEB	CSERMER	CSERPER	\$cser
Nomenclature	4 chiffres	PEUN				\$peun
européenne CITP08 (COM)-ISCO	1 chiffre	PEUN10				\$peun10l
Nomenclature	Niveau détaillé	FAP225				\$fap225I
FAP 2009	Niveau agrégé	FAP87				\$fap87I

La NAF, nomenclature des activités

L'activité principale de l'établissement (au sens de l'enquête, celui où le travail est effectivement réalisé²) est codée dans la NAF rev2 de 2008 en 4, 17, 38 et 88 postes³. Les formats à utiliser sont naf4l, naf17l, naf38l et naf88l, à appliquer respectivement aux variables NAF4, NAF17, NAF38 et ACTIVFIN. Les formats sont dans le fichier txt joint (voir lien ci-dessus).

 $\underline{http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/liste-nomenclatures.htm}$

¹ Sur le site du ministère du travail : <u>Accueil</u> > <u>Études, recherches, statistiques de la Dares</u> > <u>Statistiques</u> > <u>Métiers et qualifications</u> > <u>Nomenclatures des familles professionnelles (Fap)</u>

² En principe, cela se rapproche pour les intérimaires de l'établissement *utilisateur* au sens de l'enquête emploi.

³ Pour des informations sur cette nomenclature :

Les variables géographiques

L'enquête Conditions de travail ne permet pas d'obtenir des résultats représentatifs au niveau régional, sauf dans les quatre départements d'Outre-mer.

Un certain nombre de variables localisées sont toutefois présentes dans la base, qui peuvent être utilisées dans les analyses ou pour calculer des variables de contexte :

- REGION, région de résidence
- RGES, région Insee de gestion pour la collecte qui diffère de la région de résidence en particulier pour les départements franciliens

Un numéro anonyme d'enquêteur

Afin de permettre de mettre en évidence des effets « enquêteur », tout en préservant leur anonymat, il a été attribué à chaque enquêteur un numéro anonyme spécifique à l'enquête, NUMENQ_ANON, qui permet de repérer tous les questionnaires réalisés par un même enquêteur.

Les variables non diffusées

Afin d'assurer le caractère anonyme du fichier, certaines variables ont été supprimées du fichier de diffusion :

- Les variables décrivant l'employeur
- La zone d'emploi, le département de résidence
- Le jour de naissance
- Les réponses en clair (raison du temps partiel RAISTR –, autre lieu de travail – LIEUWCL –)
- La langue parlée quand ce n'est pas une des 5 langues proposées (LANG3)

Certaines réponses trop détaillées sont supprimées mais remplacées par des variables codées selon des nomenclatures :

- les variables de profession en clair
- les pays de naissance ainsi que les nationalités (de l'enquêté, son père et sa mère)

Le contenu du dictionnaire

Les variables sont présentées selon l'ordre des modules du questionnaire. Les variables calculées sont rattachées à un des modules.

Une liste alphabétique est présente à la fin avec des renvois de page.

Pour chaque variable de la table INDIVIDU les informations sont présentées sous cette forme :

Module du questionnaire	Si filtre appliqué à cette question : à quelle(s) condition(s) devait-on répondre ?
NOM de la variable dans le fichier Numéro de question	Pré-libellé eventuel (questions en batterie) Libellé de la question
Car. / Num. et nombre de positions	Liste des modalités de réponse

Consignes figurant dans le questionnaire

Remarques

Indications sur le mode de calcul pour les variables calculées

1. Variables issues du questionnaire ménage

0. Identification du logement, du ménage et de l'individu

TCM_FA	
RGES	Région de gestion
Car. 2	

Format \$REGION

TCM_FA	
REGION	Région de résidence
Car. 2	

Format \$REGION

TCM_FA	
NUMENQ_ANON	Numéro anonymisé de l'enquêteur
Car. 4	

TCM_FA	
NUMFA	Numéro de fiche-adresse (NUMFA destinataire)
Car. 6	

TCM_FA	
SSECH	Code échantillon (SSECH destinataire)
Car. 2	 01. Echantillon principal 02. Echantillon de salariés de l'État (ministères, établissements publics administratifs (EPA) nationaux, établissements publics d'enseignement,) 03. Echantillon de salariés d'une collectivité territoriale (régions, départements, communes, OPHLM, établissements publics administratifs (EPA) des collectivités territoriales,) 04. Echantillon de salariés d'un hôpital public 05. Echantillon de salariés d'un établissement de santé privé (à but lucratif ou non) 06. Echantillon de salariés du secteur public social et médico-social (établissement d'hébergement pour personnes âgées, établissements sociaux ou médico-sociaux)

TCM_FA	
V	Vague
Car. 1	1. Vague 1
	1. Vague 12. Vague 23. Première réserve
	3. Première réserve
	4. Seconde réserve

TCM_FA	
LE	Eclatement de logement
Car. 1	

TCM_FA	
EC	Eclatement de ménage
Car. 1	

TCM_FA	
IDENT_FA	Identifiant de la fiche adresse
Car. 10	

TCM_FA	
IDENT_LOG	Identifiant du logement (IDENT_LOG destinataire)
Car. 12	

TCM_FA	
BS	Numéro de ménage dans le logement
Car. 1	

TCM_FA	
IDENT_MEN	Identifiant du ménage (IDENT_MEN destinataire)
Car. 13	

TCM_FA	
DOUBLONTYPE	Prend la valeur « PCP_EXT » et « EXT EXT » selon le type de doublon (cf paragraphe sur les doublons)
Car. 7	PCP_EXT. Doublon entre une Fa échantillon principal et une Fa extension
	EXT_EXT. Doublon entre deux Fas d'extension

TCM_FA	Si DOUBLON_TYPE non vide
NUMFA_SOURCE	Numéro de fiche-adresse (NUMFA source)
Car. 6	

CALCULEE

TCM_FA	Si DOUBLON_TYPE non vide
SSECH_SOURCE	Code échantillon SOURCE
Car. 2	

TCM_FA	Si DOUBLON_TYPE non vide
IDENT_FA_SOURCE	Identifiant de la FA SOURCE
Car. 10	

TCM_FA	Si DOUBLON_TYPE non vide
IDENT_LOG_SOURCE	Identifiant du logement SOURCE
Car. 12	

CALCULEE

TCM_FA	Si DOUBLON_TYPE non vide
IDENT_MEN_SOURCE	Identifiant du ménage SOURCE
Car. 13	

CALCULEE

TCM_FA	Si DOUBLON_TYPE non vide
IDENT_IND_SOURCE	Identifiant de l'individu SOURCE dans le logement
Car. 15	

CALCULEE

TCM_FA	
IDENT_IND	Identifiant de l'individu dans le logement (IDENT_IND destinataire)
Car. 15	

TCM_FA	
TYPREPQAA	Indicateur de réponse au QAA
Car. 1	1. Oui
	2. Non

CALCULEE : vaut 1 si la dernière question du QAA (C2) est renseignée, 2 sinon

TCM_FA	
CHAMP_CT2005	Champ de l'enquête conditions de travail 2005
Car. 1	1. Oui
	2. Non

if rges<"10" then CHAMP_CT2005="2"; else if aidfam ne "1" and inform="1" then CHAMP_CT2005="2"; else if rabs in ("5","6") and duree_cessation>91 then CHAMP_CT2005="2"; else if rabs in ("9","11") then CHAMP_CT2005="2"; else CHAMP_CT2005="1";

CALCULEE : vaut 1 si la personne est dans le champ de l'enquête CT2005 (en métropole, active occupée au sens de l'enquête Emploi)

A - Etat-civil

TCM_A	
SEXE	Sexe
A2	
Car. 1	1. Homme
	2. Femme

TCM_A	
MNAIS	Mois de naissance
A3	
Num 8	1 à 12

TCM_A	
ANAIS	Année de naissance
A3	
Num 8	1900 à 1999

TCM_A	
AGE	Age au moment de l'enquête
A3	
Num 8	14 à 99

CALCULEE

TCM_A	
AGEQ	Age quinquennal au moment de l'enquête
A3	
Car. 2	15. 15 à 19 ans
	20. 20 à 24 ans
	25. 25 à 29 ans
	30. 30 à 34 ans
	35. 35 à 39 ans
	40. 40 à 44 ans
	45. 45 à 49 ans
	50. 50 à 54 ans
	55. 55 à 59 ans
	60.60 à 64 ans
	65. 65 à 69 ans
	70.70 à 74 ans
	75. 75 à 79 ans
	80.80 à 84 ans

TCM_A	
LNAIS	Indicateur de lieu de naissance
A4	
Car. 1	1. en France (métropole ou DOM-TOM)
	2. A l'étranger

TCM_A	
DEPNAIS	Département/territoire de naissance
A5	
Car. 2	01 à 95 + 9A à 9D

TCM_A	
NAIS7	Code regroupé du lieu de naissance
A6	
Car. 1	1. France métropolitaine
	2. DOM-TOM
	3. Union européenne des 15 (sauf France)
	4. Pays entrés depuis 2004 dans l'Union européenne
	5. Maghreb
	6. Afrique (sauf Maghreb)
	7. Autre pays

TCM_A	
LNAISD	Code du lieu de naissance
A6	
Car. 2	11. France (DOM compris)
	21. Algérie
	22. Maroc
	23. Tunisie
	24. Autres pays d'Afrique
	31. Vietnam, Laos, Cambodge
	34. Turquie
	35. Autres Asie
	41. Portugal
	42. Espagne
	43. Italie
	44. Autres pays de l'UE 15
	45. Autres pays de l'UE 27
	46. Autres Europe
	51. Autres

Format \$PAYS
CALCULEE: Déclaration en clair (PAYSNAIS) => Codification

TCM_A	
ANARRIV	Année d'installation en France
A8	
Num 8	1900 à 2012

CALCULEE : On « remplit les trous » : quand l'un est renseigné, on calcule l'autre. Si ANARRIV = blanc et AGARRIV compris entre 0 et 125 alors ANARRIV = [Année de l'enquête] - AGARRIV

Si AGARRIV = blanc et ANARRIV compris entre ([Année de l'enquête] - 125) et [Année de l'enquête] alors AGARRIV = [Année de l'enquête] - ANARRIV

TCM_A	
AGARRIV	Âge d'arrivée en France
A8	
Num 8	

CALCULEE : On « remplit les trous » : quand l'un est renseigné, on calcule l'autre. Si ANARRIV = blanc et AGARRIV compris entre 0 et 125 alors ANARRIV = [Année de l'enquête] - AGARRIV

Si AGARRIV = blanc et ANARRIV compris entre ([Année de l'enquête] - 125) et [Année de l'enquête] alors AGARRIV = [Année de l'enquête] - ANARRIV

B - Situation familiale

TCM_B	
COUPLE	Vie en couple
B1	
Car. 1	1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement
	2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement
	3. non

TCM_B	
COUPLRP	Vie en couple au sens du RP
Car. 1	1. est en couple au sens du RP
	2. N'est pas en couple au sens du RP

Pour être en couple au sens du RP, il faut remplir les conditions suivantes :

- se déclarer être en couple avec un individu habitant dans le logement
- être de sexe différent
- avoir plus de 18 ans pour l'homme, plus de 15 ans pour la femme

TCM_B	
CONJOINT	Numéro d'ordre du conjoint dans le logement
B2	
Car. 2	1 à 20

TCM_B	
ETAMATRI	Etat matrimonial légal
B3	
Car. 1	1. Célibataire
	2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement
	3. Veuf(ve)
	4. Divorcé(e)

TCM_B	
PACS	Existence d'un PACS
B4	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

TCM_FAM	
MER1E	Présence de la mère dans le logement
B5	
Car. 1	1. vit ici
	2. vit ailleurs
	3. est décédée
	4. mère inconnue
	9. ne sait pas

TCM_FAM	
PER1E	Présence du père dans le logement
B6	
Car. 1	1. vit ici
	2. vit ailleurs
	3. est décédé
	4. mère inconnu
	9. ne sait pas

D - Lieux de vie

TCM_D	
TYPOLOG	Type d'occupation du logement (Vit-il ici)
D1	
Car. 1	(0.non (membre du ménage vivant ailleurs)
	1. toute l'année ou presque
	2. plutôt les week-end ou les vacances

TCM_EGO	
AUTLOG	Existence d'autres logements
D6	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

TCM_EGO	
IPROPLOC	Indicateur d'occupant principal
C7	
Car. 1	1. Propriétaire ou locataire en titre du logement
	2. Non

CALCULEE

E - Situation principale vis-à-vis du travail et groupe de référence

TCM_E	Si 15 ans ou plus
SITUA	Situation principale vis-à-vis du travail
E1	
Car. 1	1. Occupe un emploi
	2. Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré
	3. Etudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
	4. Chômeur (inscrit(e) ou non au Pôle Emploi)
	5. Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
	6. Femme ou homme au foyer
	7. Inactif(ve) pour cause d'invalidité
	8. Autre situation d'inactivité

TCM_E	Si 15 ans ou plus
TRAREF	Travail rémunéré la semaine dernière
E1a	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

TCM_E	Situation principale n'est pas l'emploi et n'a pas travaillé la semaine dernière (SITUA#1 et TRAREF=2)
PASTRA	Avoir cependant un emploi
E1b	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

TCM_E	A un emploi mais n'a pas travaillé (SITUA=1 ou PASTRA=1 et TAREF=2)
RABS	Raison de non travail
E1c	
Car. 2	1. Congé rémunéré, y compris jours de RTT ou repos compensateur
	2. Congé maladie, accident du travail, congés pour enfants malades
	3. Congé de maternité, congé de paternité
	4. Temps partiel
	5. Congé parental
	6. Autres types de congés non rémunérés
	7. Formation rémunérée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance ou
	en apprentissage
	8. Chômage partiel (chômage technique)
	9. Mis à pied ou période de fin d'emploi
	10. Grève
	11. Période de morte saison dans le cadre d'une activité de saisonnier ou période
	précédant le début d'un emploi
	12. Intempéries

TCM_E	Si arrêt de longue durée (RABSP=2 ou 5 à 11)
RABSP	Temps de l'interruption
E1d	
Num 8	0 à 99999

TCM_E	
RABSPU	Unité de temps de l'interruption
E1e	
Car. 1	1. Années
	2. Mois
	3. Semaines
	4. Jours

TCM_E	
DUREE_CESSATION	Durée en jours de l'interruption
Num 8	0 à 99999

CALCULEE à partir de RABSP et RABSPU

TCM_E	Si pas d'emploi (SITUA=2 à 8 et PASTRA=2)
AIDFAM	Aide familial ou conjoint collaborateur
E1f	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

TCM_E	Si pas d'emploi (SITUA=2 à 8 et PASTRA=2)
INFORM	Activités informelles
E1g	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

TCM_E	Individus désignés par une FA d'un SSECH 2 à 6
STATUTEXT S7 et S8	Statut (extension FP)
Car. 1	 Salarié de l'État (ministères, établissements publics administratifs (EPA) nationaux, établissements publics d'enseignement,) Salarié d'une collectivité territoriale (régions, départements, communes, OPHLM, établissements publics administratifs (EPA) des collectivités territoriales,) Salarié d'un hôpital public Salarié d'un établissement de santé privé (à but lucratif ou non lucratif) Salarié du secteur public social et médico-social (établissement d'hébergement pour personnes âgées, établissements sociaux ou médico-sociaux) Salarié d'une entreprise, d'un artisan, d'une association (hors établissement de santé privé, hors secteur public social et médico-social) Salarié d'un ou plusieurs particuliers Vous aidez un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant minoritaire, associé Indépendant ou à votre compte

TCM_E	
PRACT	Indicateur de principal apporteur de ressources actuel du ménage
E2	
Car. 1	1. Oui (l'enquêté est le principal apporteur)
	2. Non

TCM_E	
IPRAN	Indicateur de principal apporteur de ressources du ménage sur l'année
E3 et E4	
Car. 1	1. Oui (l'enquêté est le principal apporteur sur l'année)
	2. Non

Variables calculées sur le ménage

TCM_M	
LIENPREF	Lien de l'enquêté avec la personne de référence du ménage
Car. 2	00. Lui-même
	01. Conjoint
	02. Enfant
	03. Parent
	10. Frère, sœur
	21. Petit-enfant
	22. grand-parent
	31. Beau-fils, belle-fille
	32. Beau-parent
	40. Autre lien familial
	50. Lien familial indéterminé
	60. Ami
	90. Autre lien non familial

CALCULEE

TCM_M	
FAMPRINC	Indicateur d'appartenance à la famille principale
Car. 1	Oui (l'enquêté appartient à la famille principale)
	2. Non

CALCULEE

TCM_M	
ENFANT	Enfant du ménage
Car. 1	1. Oui
	2. Non

CALCULEE

TCM_M		
CJSITUA	Situation principale du conjoint vis-à-vis du travail	
Car. 1	1. Occupe un emploi	
	2. Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré	
	3. Etudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré	
	4. Chômeur (inscrit(e) ou non au Pôle Emploi)	
	5. Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite	
	6. Femme ou homme au foyer	
	7. Inactif(ve) pour cause d'invalidité	
	8. Autre situation d'inactivité	

TCM_M	
CJACTOCCUP	Conjoint actif occupé au sens de l'enquête
Num 8	0. Non
	1. Oui

CALCULEE: CALCULEE: SITUA=1 ou 2 ou TRAREF=1 ou PASTRA=1 ou AIDFAM=1 ou INFORM=1 et RASP est vide ou inférieur à 1 an / 12 mois / 52 semaines / 365 jours.

TCM_M	
CJENQUETE	Conjoint est un « kish » (a été sélectionné pour répondre à l'enquête)
Car. 1	0. Non
	1. Oui

CALCULEE

TCM_M	
NBENFM3	Nombre d'enfants (ou beaux enfants) de moins de 3 ans de l'enquêté dans le ménage (âge au moment de l'enquête)
Num 8	0 à 20

CALCULEE: compteur sur l'âge (AGE<3) et LIENQI=02,31

TCM_M	
NBENF3A17	Nombre d'enfants (ou beaux enfants) de 3 ans à 17 ans de l'enquêté dans le ménage (âge au moment de l'enquête)
Num 8	0 à 20

CALCULEE: compteur sur l'âge (AGE>=3 et AGE<18) et LIENQI=02,31

TCM_M	
NBENF18P	Nombre d'enfants (ou beaux enfants) de 18 ans et plus de l'enquêté dans le ménage (âge au moment de l'enquête)
Num 8	0 à 20

CALCULEE : compteur sur l'âge (AGE>=18) et LIENQI=02,31

TCM_M	
NPERS	Nombre de personnes du ménage
Num 8	0 à 20
041011155	

CALCULEE

TCM_M		
NACTIFS	Nombre d'actifs dans le ménage	
Num 8	0 à 20	

TCM_M	
LIEN_01	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 1
Car. 2	00. Lui-même
	01. Conjoint
	02. Enfant
	03. Parent
	10. Frère, sœur
	21. Petit-enfant
	22. grand-parent
	31. Beau-fils, belle-fille
	32. Beau-parent
	40. Autre lien familial
	50. Lien familial indéterminé
	60. Ami
	90. Autre lien non familial

TCM_M	
LIEN_02	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 2
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_03	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 3
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_04	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 4
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_05	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 5
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_06	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 6
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_07	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 7
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_08	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 8
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_09	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 9
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_10	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 10
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_11	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 11
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_12	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 12
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
1	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 13
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_14	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 14
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_15	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 15
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_16	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 16
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_17	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 17
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_18	Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro d'ordre individuel 18
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_19 Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numéro dindividuel 19	
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
LIEN_20 Lien de l'enquêté avec la personne du ménage ayant le numé individuel 20	
Car. 2	mêmes modalités que LIEN_01

TCM_M	
TYPMEN5	Type de ménage au sens du TCM
Car. 1	1. Personne seule
	2. Famille monoparentale
	3. Couple sans enfant
	4. Couple avec au moins un enfant
	5. Autre type de ménage (ménage complexe)

TCM_M		
TYPMEN15	Type de ménage détaillé au sens du TCM	
Car. 2	10. Personne seule active	
	11. Personne seule inactive	
	21. Famille monoparentale, parent actif	
	22. Famille monoparentale, parent inactif et au moins un enfant actif	
	23. Famille monoparentale, tous inactifs	
	31. Couple sans enfant, un actif	
	32. Couple sans enfant, deux actifs	
	33. Couple sans enfant, tous inactifs	
	41. Couple avec enfant, un membre du couple actif	
	42. Couple avec enfant, deux membres du couple actif	
	43. Couple avec enfant, couple inactif et au moins un enfant actif	
	44. Couple avec enfant, tous inactif	
	51. Autre ménage, un actif	
	52. Autre ménage, deux actifs ou plus	
	53. Autre ménage, tous inactifs	

TCM_M	
NOIK1	NOI de la première personne du ménage sélectionnée pour répondre au QAO
Num 8	1 à 20

CALCULEE

TCM_M	
NOIK2 NOI de la seconde personne du ménage sélectionnée pour ré QAO (s'il y a lieu)	
Num 8	1 à 20

CALCULEE

I - Revenus

TCM_I		
TOTREVEN	Revenu mensuel moyen déclaré	
l14		
Num 8	0 à 99999	

Pour qualifier la non réponse voir TOTREVEN_DRAP

TCM_I	
TOTREVEN_DRAP	Variable "drapeau" de TOTREVEN
l14	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

TCM_I	
ITOTREV	Indicateur d'exhaustivité du revenu
l15	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

TCM_I		
TRANCHRE	Revenu mensuel moyen déclaré en tranche	
Car. 2	1. à moins de 400 €	
	2. de 400 € à moins de 600 €	
	3. de 600 € à moins de 800 €	
	4. de 800 € à moins de 1 000 €	
	5. de 1 000 € à moins de 1 200 €	
	6. de 1 200 € à moins de 1 500 €	
	7. de 1 500 € à moins de 1 800 €	
	8. de 1 800 € à moins de 2 000 €	
	9. de 2 000 € à moins de 2 500 €	
	10. de 2 500 € à moins de 3 000 €	
	11. de 3 000 € à moins de 4 000 €	
	12. de 4 000 € à moins de 6 000 €	
	13. de 6 000 € à moins de 10 000 €	
	14. à 10 000 € ou plus	
	98. refuse de répondre	
	99. ne sait pas	

TCM_I	
IR	Indicateur de déclaration de revenu
Car. 1	1. Revenu déclaré en clair
	2. Tranche déclarée
	3. Revenu non déclaré (ni en tranches, ni en clair)
	4. Revenu déclaré en clair mais corrigé ensuite en tranche

TCM_I	
REVMEN	Revenu mensuel moyen déclaré
Num 8	0 à 99999
CALCULEE	

TCM_I REVMENMN Revenu mensuel moyen, borne inférieure (de la tranche) Num 8 0 à 99999

CALCULEE

28

TCM_I	
REVMENMX	Revenu mensuel moyen, borne supérieure (de la tranche)
Num 8	0 à 99999

TCM_I	
COEFFUC	Somme des unités de consommation
Num 8	1 à 20

CALCULEE: Si NPERS = 1 alors COEFFUC = 1

Si NPERS > 1 alors COEFFUC = 1 + 0.5*[(somme des individus du ménages ayant AGE >= 14) - 1] + 0.3*[somme des individus du ménages ayant AGE < 14]

TCM_I	
REVMENUC	Revenu mensuel moyen par unité de consommation
Num 8	0 à 99999

CALCULEE: REVMEN / COEFFUC

TCM_I		
REVM	IENMNUC	Revenu mensuel moyen, borne inférieure par unité de consommation
Num	8	0 à 99999

CALCULEE: REVMENMN / COEFFUC

TCM_I	
REVMENMXUC	Revenu mensuel moyen, borne supérieure par unité de consommation
Num 8	0 à 99999

CALCULEE: REVMENMX / COEFFUC

2. Variables issues du questionnaire "Actif occupé"

1 - Activité professionnelle

❖ A - Profession

1A	
PE PRO1 et PRO12	Pour ceux qui aident un membre de leur famille : Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ? Pour les autres : Quelle est votre profession principale ? Profession (PCS 2003)
Car. 4	

Format \$PE

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESS et PROFESSA) et variables auxiliaires => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

1A	
CSE	Pour ceux qui aident un membre de leur famille : Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ? Pour les autres : Quelle est votre profession principale ? Catégorie socio-professionnelle niveau détaillée (PCS 2003)
Car. 2	

Format \$CSE

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESS et PROFESSA) et variables auxiliaires => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

1A	
CSEI	Pour ceux qui aident un membre de leur famille : Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ? Pour les autres : Quelle est votre profession principale ? Catégorie socio-professionnelle niveau intermédiaire (PCS 2003)
Car. 2	

Format \$CSEI

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESS et PROFESSA) et variables auxiliaires => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

1A	
CSER	Pour ceux qui aident un membre de leur famille : Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ? Pour les autres : Quelle est votre profession principale ? Catégorie socio-professionnelle niveau agrégé (PCS 2003)
Car. 1	

Format \$CSER

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESS et PROFESSA) et variables auxiliaires => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

1A	
PEUN	Pour ceux qui aident un membre de leur famille : Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ? Pour les autres : Quelle est votre profession principale ? Profession, nomenclature européenne CITP08 (COM)-ISCO
Car. 4	

Format \$PEUN

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESS et PROFESSA) et variables auxiliaires => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

1A	
PEUN10	Pour ceux qui aident un membre de leur famille : Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ? Pour les autres : Quelle est votre profession principale ? Profession niveau agrégé, nomenclature européenne CITP08 (COM)-ISCO
Car. 1	

Format \$PEUN10I

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESS et PROFESSA) et variables auxiliaires => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

1A	
FAP225	Pour ceux qui aident un membre de leur famille : Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ? Pour les autres : Quelle est votre profession principale ? Famille professionnelle détaillée (FAP2009)
Car. 5	

Format \$FAP225I

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESS et PROFESSA) et variables auxiliaires => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

1A	
FAP87	Pour ceux qui aident un membre de leur famille : Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ? Pour les autres : Quelle est votre profession principale ? Famille professionnelle agrégée (FAP87)
Car. 3	

Format \$FAP87I

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESS et PROFESSA) et variables auxiliaires => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

1A	
STATUT PRO2	Dans votre emploi principal actuel, êtes-vous ?
PRO2 Car. 2	 Salarié de l'État (ministères, établissements publics administratifs (EPA) nationaux, établissements publics d'enseignement,) Salarié d'une collectivité territoriale (régions, départements, communes, OPHLM, établissements publics administratifs (EPA) des collectivités territoriales,) Salarié d'un hôpital public Salarié d'un établissement de santé privé (à but lucratif ou non lucratif) Salarié du secteur public social et médico-social (établissement d'hébergement pour personnes âgées, établissements sociaux ou médico-sociaux) Salarié d'une entreprise, d'un artisan, d'une association (hors établissement de santé privé, hors secteur public social et médico-social) Salarié d'un ou plusieurs particuliers Vous aidez un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré
	9. Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant minoritaire, associé
	10. Indépendant ou à votre compte

Présenter la carte 2. Si la personne effectue un travail informel non déclaré :

- Coder "7 Salarié de particuliers" si la personne travaille régulièrement pour le ou les mêmes particuliers (des heures de ménage chaque semaine par exemple)
- Coder "10 Indépendant ou à votre compte" s'il s'agit de prestations de services occasionnelles à des clients divers (réparation, bricolage).
- Dans les autres cas, coder "6 Salarié d'une entreprise, d'une association ou d'un artisan".

CALCULEE : Pour les SSECH 2 à 6, réponse à STATUTEXTx p43 sur le questionnaire

1A		
MILITAIRE	L'enquête est-il militaire ?	
Car. 1	1. Oui	
	2. Non	

CALCULEE : à partir de la professsion en clair (avec des termes clés comme

"MILIT", "SERGENT", "OFFI", "ARME", etc.) et de la codification (pe vaut "334A", "452B", "532A", "532B", "532C")

1A	
TYPEXTFP	A quel SSECH d'extension l'enquêté aurait-il pu être éligible ?
Car. 2	01. Salarié non éligible aux extensions ou non salarié
	02. Salarié de l'État (ministères, établissements publics administratifs (EPA) nationaux,
	établissements publics d'enseignement,)
	03. Salarié d'une collectivité territoriale (régions, départements, communes, OPHLM,
	établissements publics administratifs (EPA) des collectivités territoriales,)
	04. Salarié d'un hôpital public
	05. Salarié d'un établissement de santé privé (à but lucratif ou non lucratif)
	06. Salarié du secteur public social et médico-social (établissement d'hébergement
	pour personnes âgées, établissements sociaux ou médico-sociaux)

CALCULEE: Si ELIGEXTFP="1" alors prend la valeur de STATUT + 1 sinon vaut "01"

1A		
ELIGEXT	Indicateur d'éligibilité aux extensions	
Car. 1	1. Oui	
	2. Non	

CALCULEE : Vaut 1 pour une personne de l'échantillon principal qui aurait pu être échantillonnée dans les échantillons d'extension, 2 sinon. Vaut aussi 1 pour tous les individus des échantillons d'extension.

1A	
AUTSAL PRO3	Avez-vous actuellement, en dehors de votre emploi principal, un autre emploi ou une autre activité professionnelle ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non

Il peut s'agir de la même profession exercée pour différents employeurs, pour partie salariée et pour partie à son compte. Il peut aussi s'agir de différentes professions.

1A	Si autre emploi (AUTSAL(PRO3) = 1)
EREG	Est-ce
PRO4	
Car. 1	1 un emploi régulier
	2 une activité occasionnelle

1A	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
CLASSIF	Dans votre emploi, êtes-vous classé comme
PRO5	
Car. 2	1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
	2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
	3. Technicien
	4. Personnel de catégorie B ou assimilé
	5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, vrp (non cadre)
	6. Personnel de catégorie A ou assimilé
	7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
	8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
	9. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
	10. Directeur général, adjoint direct

Présenter la carte 3

Les modalités proposées sont 1,2,3,4,6,8 pour les salariés du public / 1,2,3,5,7,9,10 pour les autres

1A	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
TYPEMPLOI	Quel est le type de votre emploi ?
PRO6	
Car. 1	Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
	2. Placement par une agence d'intérim
	3. Stage rémunéré en entreprise
	4. Emploi aidé (contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'avenir, contrat
	emploi solidarité, SEJE)
	5. Autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, etc.
	6. Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique
	7. Travail sans contrat

Présenter la carte 4

1A	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
FONCTION PRO7	Dans votre emploi, quelle est votre fonction principale ?
Car. 2	1. Production, chantier, exploitation
	2. Installation, réparation, maintenance
	3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
	4. Manutention, magasinage, logistique
	5. Secrétariat, saisie, accueil
	6. Gestion, comptabilité
	7. Commercial, technico-commercial
	8. Études, recherche et développement, méthodes
	9. Enseignement
	10. Soin des personnes
	11. Autre fonction

Présenter la carte 5

1A	Si l'individu est chef d'entreprise ou indépendant (STATUT (PRO2) = 9 ou 10)
NBSAL	Combien de salariés employez-vous ?
PRO8	
Car. 1	0. Aucun
	1. 1 ou 2 salariés
	2. Entre 3 et 9 salariés
	3. Entre 10 et 20 salariés
	4. Plus de 20 salariés

1A	Si l'individu aide un membre de sa famille (STATUT (PRO2) = 8)
AIDE1E	La personne que vous aidez appartient-elle au ménage ?
PRO9	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

1A	Si l'individu aide un membre de sa famille (STATUT (PRO2) = 8)
AIDE2E PRO10	De qui s'agit-il ? Numéro d'ordre individuel de la personne aidée
Car. 2	01 à 20

1A	Si l'individu aide un membre de sa famille (STATUT (PRO2) = 8)
AFTYPTRAV	Faites-vous un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?
PRO11	
Car. 1	1. Oui
	2. Non

1A	Si l'individu aide un membre de sa famille (STATUT (PRO2) = 8)
NBSALAID	Combien de salariés la personne que vous aidez emploie-t-elle ?
PRO13	
Car. 1	0. Aucun
	1. 1 ou 2 salariés
	2. Entre 3 et 9 salariés
	3. Entre 10 et 20 salariés
	4. Plus de 20 salariés

1A ENCADR PRO14	Dans votre emploi principal, vous arrive-t-il de superviser le travail d'autres salariés (hors apprentis ou stagiaires) ?
Car. 1	Oui, et c'est ma tâche principale
	2. Oui, mais ce n'est pas ma tâche principale3. Non
	9. NSP

Si hésitation ou demande des précisions :
Superviser le travail d'autres salariés regroupe par exemple les tâches suivantes :
- coordonner l'activité d'autres salariés ;
- être formellement responsable de leur activité ;
- organiser leur programme de travail au jour le jour ;
- être chargé de leur montrer comment le travail doit être fait ;
- surveiller la qualité de leur travail et/ou les délais ; etc.

1A	Si salarié du public (STATUT (PRO2) = 1,2,3,5)
TITPUB	Êtes-vous ?
PRO15	
Car. 1	Élève fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire
	2. Titulaire civil ou militaire
	3. Agent contractuel, ouvrier d'État, assistante maternelle, praticien hospitalier
	4. Stagiaire

❖ B - Ancienneté dans l'emploi et contrat

1B	Si apprenti, stagiaire, en emploi aidé, intérimaire ou en CDD (TYPEMPLOI (PRO6) = 1 à 5)
DUDET ANC1	Intérimaires : Quelle est la durée de votre mission d'intérim ? Autres contrats à durée limitée : Quelle est la durée de votre contrat ?
Num 8	01 à 99997

Cette durée peut être exprimée en année, en mois, en semaine ou en jour. Pour qualifier la non réponse voir DUDET_DRAP

1B	
DUDET_DRAP	Variable "drapeau" de DUDET
ANC1	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

1B	Si apprenti, stagiaire, en emploi aidé, intérimaire ou en CDD (TYPEMPLOI (PRO6) = 1 à 5)
DUDETU	Durée exprimée en
ANC2	
Car. 1	1. année
	2. mois
	3. semaine
	4. jour

1B	Si apprenti, stagiaire, en emploi aidé, intérimaire ou en CDD (TYPEMPLOI (PRO6) = 1 à 5)
TPS_CONTRAT	Durée en mois du contrat ou de la mission
Num 8	

CALCULEE à partir des réponses à DUDET et DUDETU

Si apprenti, stagiaire, en emploi aidé ou en CDD (TYPEMPLOI (PRO6) = 1, 3 à 5)
Quand a débuté ce contrat ? Année
1950 à année de l'enquête

Pour qualifier la non réponse voir DEBDETA_DRAP

1B	
DEBDETA_DRAP	Variable "drapeau" de DEBDETA
ANC3	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

1B	Si apprenti, stagiaire, en emploi aidé ou en CDD (TYPEMPLOI (PRO6) = 1, 3 à 5)
DEBDETM	Quand a débuté ce contrat ?
ANC3	Mois
Num 8	01 à 12

Pour qualifier la non réponse voir DEBDETM_DRAP

1B	
DEBDETM_DRAP	Variable "drapeau" de DEBDETM
ANC3	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

1B	Si apprenti, stagiaire, en emploi aidé ou en CDD (TYPEMPLOI (PRO6) = 1, 3 à 5)
DEBUT_CONTRAT	Durée écoulée depuis le début du contrat ou de la mission
Num 8	

CALCULEE à partir des réponses à DEBDETA et DEBDETM

1B	Si intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) = 2)
TPSINT	Depuis combien de temps êtes-vous travailleur intérimaire ?
ANC4	
Num 8	01 à 99997

Pour qualifier la non réponse voir TPSINT_DRAP

1B	
TPSINT_DRAP	Variable "drapeau" de TPSINT
ANC4	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

1B	Si intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) = 2)
TPSINTU	Durée exprimée en
ANC5	
Car. 1	1. année
	2. mois
	3. semaine
	4. jour

1B	Si intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) = 2)
TPS_INTERIM	Durée en mois de travail en tant qu'intérimaire
Num 8	

CALCULEE à partir des réponses à TPSINT et TPSINTU

1B	Si stagiaire, en emploi aidé, intérimaire ou en CDD (TYPEMPLOI (PRO6) = 2 à 5)
RDET	Est-ce votre choix d'être en contrat d'intérim / en stage rémunéré / en
ANC6	emploi aidé / en contrat à durée limitée ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

1B	
DATANT	Si STATUT (PRO2) = 1, 2, 3, 5 : A quelle date avez-vous commencé à
ANC7	travailler dans la fonction publique ?
,	Si STATUT (PRO2) = 4, 6 : A quelle date avez-vous commencé à travailler
	pour cette entreprise, cet artisan ou cette association?
	Si STATUT (PRO2) =
	Année
Num 8	1950 à année de l'enquête

Si STATUT (PRO2) = 4, 6 : Certaines entreprises ou administrations comptent plusieurs établissements c'est pourquoi nous parlons ici de l'entreprise et non pas de l'établissement.

Par exemple, une entreprise commerciale peut avoir un siège et plusieurs points de vente, une entreprise industrielle plusieurs unités de production. Si STATUT (PRO2) = 9 ou 10 : Affaire peut désigner votre cabinet, commerce, atelier, société, exploitation

Pour qualifier la non réponse voir DATANT_DRAP

1B	
DATANT_DRAP	Variable "drapeau" de DATANT
ANC7	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

1B	Si année 2005 ou postérieure (DATANT>=2005)
DAMOIS ANC7	Si STATUT (PRO2) = 1, 2, 3, 5 : A quelle date avez-vous commencé à travailler dans la fonction publique ? Si STATUT (PRO2) = 4, 6 : A quelle date avez-vous commencé à travailler pour cette entreprise, cet artisan ou cette association ? Si STATUT (PRO2) = Mois
Num 8	01 à 12

Si STATUT (PRO2) = 4, 6 : Certaines entreprises ou administrations comptent plusieurs établissements c'est pourquoi nous parlons ici de l'entreprise et non pas de l'établissement.

Par exemple, une entreprise commerciale peut avoir un siège et plusieurs points de vente, une entreprise industrielle plusieurs unités de production. Si STATUT (PRO2) = 9 ou 10 : Affaire peut désigner votre cabinet, commerce, atelier, société, exploitation

Pour qualifier la non réponse voir DAMOIS_DRAP

1B	
DAMOIS_DRAP	Variable "drapeau" de DAMOIS
ANC7	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

1B	
ANCIENNETE	Ancienneté dans l'entreprise / la fonction publique / la profession
Num 8	

CALCULEE à partir des réponses à DAMOIS et DATANT

❖ C - Établissement employeur

1C	Si salarié (STATUT(PRO2) = 1 à 7)
LIEUW	Où passez-vous la plus grande partie de votre temps de travail ?
ETA1	
Car. 1	1. Dans l'établissement qui vous emploie (y compris salariés payés par le siège de l'entreprise ou une direction centrale)
	2. Dans différents établissements de l'entreprise / l'administration qui vous emploie (ex
	: formateur qui travaille dans les différents établissements d'une entreprise)
	3. Dans un établissement où vous êtes envoyé par votre employeur (ex : intérimaire, prestataire de services)
	4. Dans différentes entreprises clientes de votre employeur (ex : réparateur
	d'ascenseurs)
	5. En déplacement (ex : hôtesse de l'air, VRP, chauffeur routier, conducteur)
	6. Chez un ou plusieurs particuliers
	7. A votre domicile (ex : assistante maternelle, traducteur)
	8. Sur un ou plusieurs chantiers
	9. Autre situation

Si cela varie souvent, prendre la dernière semaine travaillée Présenter la carte 7

1C	
TRAJET	En combien de temps en moyenne faites-vous le trajet domicile-travail ?
ETA3	
Num 8	

Temps en minutes, voyage aller, lieu de travail le plus courant, hors détours éventuels. Si pas de trajet habituel mettre 997, si domicile est le lieu de travail mettre 0 Pour qualifier la non réponse voir TRAJET_DRAP

1C	
TRAJET_DRAP	Variable "drapeau" de TRAJET
ETA3	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

1C	Pour tous sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6, 8 à 10)
ACTIVFIN	Quelle est l'activité de cet établissement ?
ETA4 à 6	NAF 2008 sur 88 positions
Car. 2	Voir nomenclature

Format \$NAF88I

CALCULEE: Réponse en clair (ACTIV) et précisions si non reconnu => Codage en NAF rev 2 88 positions

1C	Pour tous sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6, 8 à 10)
NAF38	Quelle est l'activité de cet établissement ?
	NAF 2008 sur 38 positions
Car. 2	Voir nomenclature

Format \$NAF36I

CALCULEE: Réponse en clair (ACTIV) et précisions si non reconnu => Codage en NAF rev2 17 positions

1C	Pour tous sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6, 8 à 10)
NAF17	Quelle est l'activité de cet établissement ?
	NAF 2008 sur 17 positions
Car. 2	Voir nomenclature

Format \$NAF17I

CALCULEE : Réponse en clair (ACTIV) et précisions si non reconnu => Codage en NAF rev2 17 positions

1C	Pour tous sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6, 8 à 10)
NAF4	Quelle est l'activité de cet établissement ?
Car. 2	ES. Agriculture
	ET. Industrie
	EU. Construction
	EV. Tertiaire
	00. Non renseigné

Format \$NAF4I

1C	Si activité agricole (ACTIVFIN="01")
SUPH	Quelle est la superficie de cette exploitation (en hectares s.a.u) ?
ETA7	
Num 8	0 à 999

Pour les GAEC (Groupements d'exploitation agricole en commun), c'est la superficie totale du GAEC qu'il faut saisir.

1C	Si superficie inférieure à 5 Ha (SUPH (ETA7) <5)
SUPA	Quelle est précisément la superficie en ares ?
ETA8	
Num 8	0 à 499

1C	Si activité agricole (ACTIVFIN="01")	
OPA	Quelle est l'orientation des productions agricoles ?	
ETA9		
Car. 1	Polyculture (culture des terres labourables)	
	2. Maraîchage ou horticulture	
	3. Vigne ou arbres fruitiers	
	4. Élevage d'herbivores (bovins, ovins,)	
	5. Élevage de granivores (volailles, porcins,)	
	6. Polyculture – élevage	
	7. Élevage d'herbivores et de granivores	
	8. Autre	

1C	Si non salarié (STATUT(PRO2) = 8 à 10)
CLIENT	Vos clients sont-ils
ETA10	
Car. 1	1. uniquement des particuliers
	2. une seule entreprise
	3. uniquement des entreprises
	4. des entreprises et des particuliers
	8. REFUS
	9. NSP

1C	Si a pour clients des entreprises (CLIENT(ETA11) = 3 ou 4)
POURCLIEN ETA11	Quelle proportion de votre chiffre d'affaires votre client le plus important représente-t-il ?
Num 8	2 à 99

Sur la dernière année.
Pour qualifier la non réponse voir POURCLIEN_DRAP

1C	
POURCLIEN_DRAP	Variable "drapeau" de POURCLIEN
ETA11	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

1C	Si salarié, sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6)
ANETA	Depuis quelle année êtes-vous dans cet établissement ?
ETA12	
Num 8	1950 à l'année de l'enquête

Pour qualifier la non réponse voir ANETA_DRAP

1C	
ANETA_DRAP	Variable "drapeau" de ANETA
ETA12	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

1C	Pour tous sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6, 8 à 10)
FRANCE	Cet établissement se situe-t-il en France ?
ETA13	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

1C	Si salarié, sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6)
DRH	Existe-t-il une direction des ressources humaines ou un service du
ETA17	personnel dans l'établissement ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

1C	Si salarié, sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6)
DIFPAYE	Êtes-vous payé directement par
ETA18	
Car. 1	1. votre établissement
	2. le siège, une trésorerie générale ou un autre établissement
	8. REFUS
	9. NSP

Le nom de l'établissement payeur figure sur vos bulletins de salaire.

1C	Si salarié, sauf salariés de particuliers (STATUT(PRO2) = 1 à 6)
NBSALA	Combien y-a-t-il environ de salariés dans cet établissement ?
ETA19	
Car. 3	1. 1 à 4
	2. 5 à 9
	3. 10 à 19
	4. 20 à 49
	5. 50 à 199
	6. 200 à 499
	7. 500 à 999
	8. 1000 et plus
	98. REFUS
	99. NSP

1C	Si salarié du privé (STATUT(PRO2) = 4,6)
AUTRETA	Y-a-t-il d'autres établissements dans l'entreprise ?
ETA20	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

1C	Si autres établissements (AUTRETA (ETA20) = 1)
NBSALB	Au total, environ combien de salariés travaillent dans l'entreprise ?
ETA21	
Car. 2	1. 1 à 49 salariés
	2. 50 à 499
	3. 500 et plus
	8. REFUS
	9. NSP

1C	
NBSALENTC	Nombre de salariés dans l'entreprise (y compris entreprises mono- établissement)
Car. 1	1. 1 à 49 salariés
	2. 50 à 499
	3. 500 et plus
	8. REFUS
	9. NSP

CALCULEE:

Si AUTRETA=2 et NBSALA=1,2,3,4 alors NBSALENTC=1 (variable caractère) Sinon Si AUTRETA=2 et NBSALA=5,6 alors NBSALENTC=2

Sinon Si AUTRETA=2 et NBSALA=7,8 alors NBSALENTC=3

Sinon Si AUTRETA=2 et NBSALA=99 alors NBSALENTC=9

Sinon Si AUTRETA=2 et NBSALA=98 alors NBSALENTC=8

Sinon, NBSALENTC=NBSALB

1C CHAMP_EMPL	Indicateur d'un employeur dans le champ du volet Employeur
Car. 1	1. Oui
	2. Non

CALCULEE: IF STATUT in ('7' '8' '9' '10') OR NBSALA in ('1' '2') OR FRANCE='2' THEN CHAMP_EMPL='2'; ELSE CHAMP_EMPL='1';

1C	
QUAL_EMPLX	Indicateur de renseignement du nom de l'établissement
Car. 1	A. Renseigné
	B. Non renseigné

CALCULEE

1C QUAL_ADR	Indicateur de renseignement de l'adresse de l'établissement
Car. 1	A. Adresse complète: Les champs numc, tvoic, voic, comc et codposc sont renseignés B. Adresse partielle: sont renseignés au moins le libellé de voie (VOIC) et soit la commune (COMC) soit le code postal (codposc) C. Adresse incomplète: Seule la commune (COMC) ou le code postal (CODPOSC) sont renseignés D. Pas d'adresse

CALCULEE

1C QUAL_SIRET	Indicateur de renseignement du SIRET de l'établissement
Car. 1	A. Renseigné
	B. Non renseigné

CALCULEE

1C	
QUALITE_VOLET	Indicateur de qualité des renseignements fournis sur l'établissement
Car. 3	De AAA (Nom, SIRET et adresses complètes) à BBD (Aucune information)

CALCULEE : Concaténation des 3 variables précédentes : QUALITE_VOLET = QUAL_EMPLX !! QUAL_SIRET !! QUAL_ADR AAA = info "parfaite" / BBD = "aucune info"

❖ D - Rémunération

1D	Si salarié (STATUT (PRO2) = 1 à 7)
REVMENS REM1	Au cours du dernier mois, quel montant net EN EUROS avez-vous perçu pour votre activité professionnelle (salaires, primes, traitements et revenus d'une activité professionnelle non salariée) ?
Num 8	0 à 99,999,997

Revenus nets de cotisations sociales. Ne pas compter les avantages en nature. Prend la valeur de la question REVMENS(REM1) pour les salariés

1D	Si non salarié (STATUT (PRO2) = 8 à 10)
REVANNU REM1	Au cours de la dernière année, quel montant net EN EUROS avez-vous perçu pour votre activité professionnelle (revenus d'une activité professionnelle non salariée, salaires, primes, traitements) ?
Num 8	0 à 99.999.997

Revenus nets de cotisations sociales. Ne pas compter les avantages en nature. Prend la valeur de la question REVMENS(REM1) pour les non salariés

1D	
REVMENSC	Revenu MENSUEL (y compris non salariés)
REM1	
Num 8	0 à 99.999.997

CALCULEE : Prend la valeur de REVMENS pour les salariés et REVANNU/12 pour les non salariés

1D	
REVMENSC_DRAP	Variable "drapeau" de REVMENSC
REM1	
Car. 2	1. Réponse
	Réponse Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

1D	Si le montant est nsp ou refus (REVMENS (REM1) = NSP ou REFUS) et salarié (STATUT(PRO2) = 1 à 7)
REVTRSAL REM2	Si vous ne pouvez pas donner un montant précis de ces ressources, à combien les estimez-vous pour un mois ordinaire ?
Car. 2	1. à moins de 400 €
	2. de 400 € à moins de 600 €
	3. de 600 € à moins de 800 €
	4. de 800 € à moins de 1 000 €
	5. de 1 000 € à moins de 1 200 €
	6. de 1 200 € à moins de 1 500 €
	7. de 1 500 € à moins de 1 800 €
	8. de 1 800 € à moins de 2 000 €
	9. de 2 000 € à moins de 2 500 €
	10. de 2 500 € à moins de 3 000 €
	11. de 3 000 € à moins de 4 000 €
	12. de 4 000 € à moins de 6 000 €
	13. de 6 000 € à moins de 10 000 €
	14. à 10 000 € ou plus
	98. Refus
	99. Ne sait pas

Revenus nets de cotisations sociales. Ne pas compter les avantages en nature. Présenter la carte 0.

1D	Si le montant est nsp ou refus (REVMENS (REM1) = NSP ou REFUS) et non salarié (STATUT(PRO2) = 8 à 10)
REVTRNSA REM3	Si vous ne pouvez pas donner un montant précis de ces ressources, à combien les estimez-vous ?
Car. 2	1. à moins de 4 800 €
	2. de 4 800 € à moins de 7 200 €
	3. de 7 200 € à moins de 9 600 €
	4. de 9 600 € à moins de 12 000 €
	5. de 12 000 € à moins de 14 400 €
	6. de 14 400 € à moins de 18 000 €
	7. de 18 000 € à moins de 21 600 €
	8. de 21 600 € à moins de 24 000 €
	9. de 24 000 € à moins de 30 000 €
	10. de 30 000 € à moins de 36 000 €
	11. de 36 000 € à moins de 48 000 €
	12. de 48 000 € à moins de 72 000 €
	13. de 72 000 € à moins de 120 000 €
	14. à 120 000 € ou plus
	98. Refus
	99. Ne sait pas

Revenus nets de cotisations sociales. Ne pas compter les avantages en nature. Présenter la carte 0.bis

1D	Si le revenu n'est pas nul (REVMENS (REM1) # 0)
PAYECOM	Compte tenu du travail que vous réalisez, diriez-vous que vous êtes ?
REM4	
Car. 1	1. Très bien payé
	2. Bien payé
	3. Normalement payé
	4. Plutôt mal payé
	5. Très mal payé
	8. REFUS
	9. NSP

2 - Organisation du temps de travail

❖ A - Durée du travail, temps partiel

2A	Si l'individu a un contrat de travail (TYPEMPLOI (PRO6) # 7 et STATUT (PRO2) # 4,6 et 7)
TPP	Dans votre emploi principal, travaillez-vous ?
DUR1	
Car. 1	1. A temps complet
	2. A temps partiel
	8. REFUS
	9. NSP

2A	Si temps partiel (TPP (DUR1) = 2)
TXTPPB	Quel est le type de ce temps partiel ?
DUR2	
Car. 1	1. Moins d'un mi-temps (50%)
	2. Mi-temps (50%)
	3. Entre 50 et 80 %
	4. 80 %
	5. Plus de 80 %
	8. REFUS
	9. NSP

2A	Si temps partiel (TPP (DUR1) = 2)
RAISTP	Pour quelle raison principale travaillez-vous à temps partiel ?
DUR3	
Car. 2	Pour exercer une autre activité professionnelle
	2. Pour suivre des études ou une formation
	3. Pour raison de santé
	4. Vous n'avez pas trouvé d'emploi à temps plein
	5. Pour vous occuper de vos enfants
	6. Pour vous occuper d'un (autre) membre de votre famille
	7. Pour faire des travaux domestiques
	8. Pour disposer de temps libre
	9. Pour une autre raison
	8. REFUS

Présenter la carte 9

2A	
HH DUR5	Dans le cadre de votre emploi principal, habituellement combien d'heures travaillez-vous par semaine ?
Num 8	De 1 à 168

Il s'agit des heures habituellement effectuées, et non de celles figurant sur le contrat de travail. Pour qualifier la non réponse voir HH_DRAP

2 <i>A</i>	
HH_DRAP	Variable "drapeau" de HH
DUR5	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2A	Si l'individu a plusieurs employeurs (AUTSAL (PRO3) = 1)
ннтот	Et en tout, en tenant compte de vos autres emplois, habituellement
DUR6	combien d'heures travaillez-vous par semaine ?
Num 8	De 1 à 168

Il s'agit des heures habituellement effectuées, et non de celles figurant sur le contrat de travail. Pour qualifier la non réponse voir HHTOT_DRAP

2A	
HHTOT_DRAP	Variable "drapeau" de HHTOT
DUR6	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

❖ B - Calendrier hebdomadaire et mensuel de travail

2B	
JOURTR CAL1	Dans votre emploi principal, combien de jours travaillez-vous habituellement par semaine ?
Num 8	Valeurs de 0 à 7, entiers ou demi-entiers

Indiquer le NOMBRE MOYEN DE JOURS DE PRESENCE au travail. Saisir un nombre entier ou demi-entier (par exemple : « 3 » pour trois jours ou « 3.5 » pour trois jours et demi).
Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir JOURTR_DRAP

2B	
JOURTR_DRAP	Variable "drapeau" de JOURTR
CAL1	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

REPOS CAL2	Disposez-vous d'au moins 48 heures consécutives de repos, au cours d'une semaine ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

2B	
SAMEDI	Travaillez-vous le samedi ?
CAL3	
Car. 1	1. Habituellement
	2. Occasionnellement
	3. Jamais

2B	Si travail le samedi (SAMEDI (CAL3) =1 ou 2)
NBSAME	Combien de samedis par an travaillez-vous sur votre lieu de travail ?
CAL4	
Num 8	De 0 à 52

Cela exclut le travail emporté à la maison et effectué le samedi, si c'est uniquement cela coder 0. La réponse peut être approximative. On peut estimer qu'une personne qui travaille tous les samedis travaille 47 samedis par an.

Pour qualifier la non réponse voir NBSAME_DRAP

2B	
NBSAME_DRAP	Variable "drapeau" de NBSAME
CAL4	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2B	
DIMANCHE	Travaillez-vous le dimanche ?
CAL5	
Car. 1	1. Habituellement
	2. Occasionnellement
	3. Jamais

2B	Si travail le dimanche (DIMANCHE (CAL5) =1 ou 2)
NBDIMA	Combien de dimanches par an travaillez-vous sur votre lieu de travail ?
CAL6	
Num 8	De 0 à 52

Cela exclut le travail emporté à la maison et effectué le dimanche, si c'est uniquement cela coder 0. La réponse peut être approximative. On peut estimer qu'une personne qui travaille tous les dimanches travaille 47 dimanches par an.

Pour qualifier la non réponse voir NBDIMA_DRAP

2B	
NBDIMA_DRAP	Variable "drapeau" de NBDIMA
CAL6	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

2B	Si travail le dimanche (DIMANCHE (CAL5) =1 ou 2) et salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
DIMCOMP CAL7	Les heures effectuées le dimanche font-elles l'objet d'une compensation particulière, en salaire ou en repos ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non 8. REFUS
	9. NSP

❖ C - Prévision des horaires

2C	
DETHOR PRH1	Comment sont déterminés vos horaires de travail ?
Car. 1	 Ils sont déterminés par l'entreprise ou l'administration sans possibilité de modification Vous pouvez choisir entre plusieurs horaires fixes proposés par l'entreprise ou l'administration Vos horaires sont modifiables par vous-même d'un jour à l'autre, dans un système du type horaires à la carte Vos horaires sont déterminés par vous-même REFUS NSP

Pour la modalité 2 : cela inclut le choix entre différents jours de travail ou créneaux postés. Présenter la carte 10

2C HORANGT PRH2	En cas d'imprévu, pouvez-vous modifier vos horaires en vous arrangeant avec vos collègues ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	3. Sans objet (pas de collègues)
	8. REFUS
	9. NSP

2C	
PREMOIS	Connaissez-vous les horaires que vous devrez effectuer
PRH3	a) dans le mois à venir ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

2C	Si ne connaît pas ses horaires du mois à venir (PREMOIS (PRH3) =2)
PRESEM	Connaissez-vous les horaires que vous devrez effectuer
PRH4	a) la semaine prochaine ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

2C	Si ne connaît pas ses horaires du mois à venir (PRESEM (PRH4) =2)
PREJOUR	Connaissez-vous les horaires que vous devrez effectuer
PRH5	a) demain ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

2C	
PREVIS	Connaissance des horaires à effectuer
Car. 1	1. Dans le mois à venir
	2. La semaine prochaine
	3. Demain
	4. Non
	8. REFUS
	9. NSP

CALCULEE: Vaut 1 si PREMOIS=1, sinon vaut 2 si PRESEM=1, sinon vaut 3 si PREJOUR=1, sinon vaut 4 si PREJOUR=2,

sinon si PREMOIS=8 ou PRESEM=8 ou PREJOUR=8, alors PREVIS=8 sinon si PREMOIS=9 ou PRESEM=9 ou PREJOUR=9, alors PREVIS=9 sinon à vide

❖ D - Horaires quotidiens

2D	
HORVAR HOR1	Vos horaires de travail quotidiens sont-ils ?
Car. 1	1. Les mêmes tous les jours
	2. Alternants 2x8 (équipes, brigades)
	3. Alternants 3x8 (équipes, brigades) ou plus
	4. Variables d'un jour à l'autre
	8. REFUS
	9. NSP

2D	
PERIODE	Habituellement, votre journée de travail est-elle morcelée en 2 périodes
HOR2	séparées par 3 heures ou plus ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

2D	Si les horaires de travail ne sont pas alternants (HORVAR (HOR1) # 2 ou 3)
DEBUTH HOR3	Habituellement, à quelle heure commencez-vous votre travail ? Heure
Num 8	De 0 à 23

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir DEBUTH_DRAP

2D	
DEBUTH_DRAP	Variable "drapeau" de DEBUTH
HOR3	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2D	Si les horaires de travail ne sont pas alternants (HORVAR (HOR1) # 2 ou 3)
DEBUTM	Habituellement, à quelle heure commencez-vous votre travail ?
HOR3	Minute
Num 8	De 0 à 59

Il s'agit des horaires réels, y compris les heures supplémentaires, les déplacements professionnels, le travail en dehors du lieu de travail (déplacements domicile-travail exclus).

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir DEBUTM_DRAP

2D	
DEBUTM_DRAP	Variable "drapeau" de DEBUTM
HOR3	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

2D	Si les horaires de travail ne sont pas alternants (HORVAR (HOR1) # 2 ou 3)
FINH HOR4	A quelle heure terminez-vous votre travail / s'achève votre première période de travail ? Heure
Num 8	De 0 à 23

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir FINH_DRAP

2D	
FINH_DRAP	Variable "drapeau" de FINHH
HOR4	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2D	Si les horaires de travail ne sont pas alternants (HORVAR (HOR1) # 2 ou 3)
FINM	A quelle heure terminez-vous votre travail / s'achève votre première période
HOR4	de travail ?
	Minute
Num 8	De 0 à 59

Il s'agit des horaires réels, y compris les heures supplémentaires, les déplacements professionnels, le travail en dehors du lieu de travail (déplacements domicile-travail exclus).

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir FINM_DRAP

2D	
FINM_DRAP	Variable "drapeau" de FINM
HOR4	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

2D	Si les horaires de travail ne sont pas alternants (HORVAR (HOR1) # 2 ou 3) et deux périodes de travail (PERIODE (HOR2) = 1)
DEBUT2H HOR5	A quelle heure commence la deuxième période de votre travail ? Heure
Num 8	De 0 à 23

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir DEBUT2H_DRAP

2D	
DEBUT2H_DRAP	Variable "drapeau" de DEBUT2H
HOR5	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2D	Si les horaires de travail ne sont pas alternants (HORVAR (HOR1) # 2 ou 3) et deux périodes de travail (PERIODE (HOR2) = 1)
DEBUT2M HOR5	A quelle heure commence la deuxième période de votre travail ? Minute
Num 8	De 0 à 59

Il s'agit des horaires réels, y compris les heures supplémentaires, les déplacements professionnels, le travail en dehors du lieu de travail (déplacements domicile-travail exclus).

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir DEBUT2M_DRAP

2D	
DEBUT2M_DRAP	Variable "drapeau" de DEBUT2M
HOR5	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

2D	Si les horaires de travail ne sont pas alternants (HORVAR (HOR1) # 2 ou 3) et deux périodes de travail (PERIODE (HOR2) = 1)
FIN2H HOR6	A quelle heure s'achève la deuxième période de travail ? Heure
Num 8	De 0 à 23

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir FIN2H_DRAP

2D	
FIN2H_DRAP	Variable "drapeau" de FIN2H
HOR6	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2D	Si les horaires de travail ne sont pas alternants (HORVAR (HOR1) # 2 ou 3) et deux périodes de travail (PERIODE (HOR2) = 1)
FIN2M HOR6	A quelle heure s'achève la deuxième période de travail ? Minute
Num 8	De 0 à 59

Il s'agit des horaires réels, y compris les heures supplémentaires, les déplacements professionnels, le travail en dehors du lieu de travail (déplacements domicile-travail exclus).

Si la personne a des horaires très variables ou alternants, elle doit essayer de décrire les horaires habituels, ceux qui reviennent le plus fréquemment. Si elle n'y parvient pas, décrire la dernière journée ou semaine « normalement » travaillée.

Pour qualifier la non réponse voir FIN2M_DRAP

2D	
FIN2M_DRAP	Variable "drapeau" de FIN2M
HOR6	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

2D CONTROLE HOR7	A quel type de contrôle d'horaires êtes-vous soumis ?
Car. 1	1. Aucun contrôle
	2. Horloge pointeuse, badge
	3. Signature, fiche horaire et assimilé
	4. Contrôle par l'encadrement
	5. Contrôle par d'autres personnes, par exemple vos collègues
	6. Autre
	8. REFUS
	9. NSP

2D	
PTMATIN HOR8	Dans votre emploi principal, travaillez-vous entre cinq heures et sept heures le matin ?
Car. 1	1. Habituellement
	2. Occasionnellement
	3. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

2D	
SOIR	Travaillez-vous entre vingt heures et minuit ?
HOR9	
Car. 1	1. Habituellement
	2. Occasionnellement
	3. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

2D	
NUIT	Travaillez-vous la nuit, entre minuit et cinq heures du matin ?
HOR10	
Car. 1	1. Habituellement
	2. Occasionnellement
	3. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

2D	Si travail la nuit (NUIT (HOR10 =1 ou 2)
NBNUIT	Combien de nuits par an travaillez-vous sur votre lieu de travail ?
HOR11	
Num 8	De 1 à 365

Cela exclut le travail emporté à la maison et effectué la nuit, si c'est uniquement cela coder 0. La réponse peut être approximative. On peut estimer qu'une personne qui travaille toutes les nuits travaille 235 nuits par an. Pour qualifier la non réponse voir NBNUIT_DRAP

2D	
NBNUIT_DRAP	Variable "drapeau" de NBNUIT
HOR11	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2D	Si travail la nuit (NUIT (HOR10 =1 ou 2) et salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
NUICOMP HOR12	Les heures effectuées la nuit font-elles l'objet d'une compensation particulière, en salaire ou en repos ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

❖ E - Dépassement, astreintes et congés

2E	
HSUP	Vous arrive-t-il de travailler au-delà de l'horaire prévu ?
DEP1	
Car. 1	1. Tous les jours
	2. Souvent
	3. Parfois
	4. Jamais

2E	Si travail supplémentaire (HSUP (DEP1 =1, 2 ou 3) et salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
HSUPCOMP DEP2	Ces heures au-delà de l'horaire prévu font-elles l'objet d'une compensation particulière, en salaire ou en repos ?
Car. 1	1. Oui, toutes 2. Oui, une partie 3. Non 8. REFUS
	9. NSP

2E	
ASTREINTE	Êtes-vous soumis à des astreintes ?
DEP3	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Périodes pendant lesquelles la personne, sans être au travail, doit être joignable et rapidement en mesure d'intervenir pour effectuer un travail.

2E	Si astreintes (ASTREINTE (DEP3 =1)
NBASTR	Combien de fois par an environ ?
DEP4	
Num 8	Réponse

Réponse approximative. Si cela arrive environ une fois par semaine, on peut l'estimer à 47 fois par an. Pour qualifier la non réponse voir NBASTR_DRAP

2E	
NBASTR_DRAP	Variable "drapeau" de NBASTR
DEP4	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2E	Si astreintes (ASTREINTE (DEP3 =1) et salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
ASTRCOMP DEP5	Ces astreintes font-elles l'objet d'une compensation particulière, en salaire ou en repos ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

JOINDRE DEP6	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été joint par votre établissement, vos collègues ou vos supérieurs, en dehors de vos horaires de travail pour les besoins du travail ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	3. Sans objet : travaille seul
	8. REFUS
	9. NSP

Y compris lorsque vous étiez d'astreinte

2E	Si joint par son établissement (JOINDRE (DEP6) = 1)
COMBIEN DEP7	Approximativement combien de fois avez-vous ainsi été contacté au cours des douze derniers mois ?
Num 8	Réponse

Y compris lorsque vous étiez d'astreinte. Réponse approximative. Si cela arrive environ une fois par semaine, on peut l'estimer à 47 fois par an. Pour qualifier la non réponse voir COMBIEN_DRAP

2E	
COMBIEN_DRAP	Variable "drapeau" de COMBIEN
DEP7	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2E	
MAISON	Vous arrive-t-il d'emporter du travail chez vous ?
DEP8	
Car. 1	1. Tous les jours ou presque
	2. Souvent
	3. Parfois
	4. Jamais
	5. Sans objet (travail à domicile, impossibilité technique,)
	8. REFUS
	9. NSP

2E	Si emporte du travail à la maison (MAISON (DEP8) = 1, 2 ou 3)
TPMAISON	Combien d'heures y passez-vous en moyenne dans une semaine ?
DEP9	
Num 8	Réponse

Pour qualifier la non réponse voir TPMAISON_DRAP

2E	
TPMAISON_DRAP	Variable "drapeau" de TPMAISON
DEP9	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

2E	
MISSION	Votre travail vous oblige-t-il à dormir hors de chez vous ?
DEP10	
Car. 1	1. Une fois par semaine ou plus
	2. Une à trois fois par mois
	3. Moins souvent
	4. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

2E	Si l'individu a un contrat de travail (TYPEMPLOI (PRO6) # 7 et STATUT (PRO2) # 4,6 et 7)
CONGE CON1	A combien de congés annuels avez-vous droit de manière régulière, y compris RTT et congés d'ancienneté ?
Num 8	Réponse

Ceux qui n'ont pas de congés (enquêteurs,...), mettre 0 Pour qualifier la non réponse voir CONGE_DRAP

2E	
CONGE_DRAP	Variable "drapeau" de CONGE
CON1	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

Variable drapeau

2E	Si l'individu a des congés (Si CONGE (CON1) # 0, 9. NSP ou 8. REFUS)
CONGEU	Durée exprimée en
CON1	
Car. 1	1. jours
	2. semaines

2E	
CONGETR	Durée des congés, en tranches
Car. 1	1. Non réponse
	2. Aucun congé
	3. Moins de 5 semaines, 25 jours
	4. 5 semaines, 25 jours
	5. 6 ou 7 semaines (26 à 35 jours)
	6. 8 ou 9 semaines (36 à 45 jours)
	7. Plus de 9 semaines

CALCULEE : à partir des réponses à CONGE et CONGEU

2E	Si l'individu a des congés (Si CONGE (CON1) # 0, 9. NSP ou 8. REFUS)
LIBCONG CON2	Dans votre travail, pouvez-vous prendre vos congés quand vous voulez ?
Car. 1	 Oui, en général Oui, en m'arrangeant avec les collègues et/ou les échéances, les clients / les usagers
	3. Non, certaines périodes sont prédéterminées4. Non, toutes (ou presque) les périodes de congé sont imposées5. Non, pour d'autres raisons
	6. Sans objet (pas de congés,)8. REFUS9. NSP

Choisir la situation la plus fréquente. Présenter la carte 11

2E	Si l'individu a un contrat de travail (TYPEMPLOI (PRO6) # 7 et STATUT (PRO2) # 4,6 et 7)
ARETMAL CON3	Au cours des douze derniers mois, combien avez-vous eu d'arrêts maladie (hors maternité) ?
Car. 1	O. Pas d'arrêt I. Un arrêt Deux arrêts
	3. Trois arrêts ou plus8. REFUS
	9. NSP

2E	Si arrêts pour maladie (ARETMAL = 1, 2 ou 3)
ATMAL	A combien de jours d'absence correspondent ces arrêts maladie ?
CON4	
Num 8	Réponse

Pour qualifier la non réponse voir ATMAL_DRAP

2E	
ATMAL_DRAP	Variable "drapeau" de ATMAL
CON4	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

2E	Si l'individu a des congés (Si CONGE (CON1) # 0, 9. NSP ou 8. REFUS)
PRISCONG CON5	Au cours de l'année écoulée, avez-vous pris tous les congés auxquels vous aviez droit ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non, mais j'ai pu reporter tous les jours non pris (report sur l'année suivante, compte
	épargne temps)
	3. Non, et j'ai perdu les jours non pris (certains ou tous)
	4. Sans objet
	8. REFUS
	9. NSP

2E	
URGFAM1	En cas d'imprévu personnel ou familial, pouvez-vous vous absenter de
CON6	votre travail, même quelques heures ?
Car. 1	1. Oui, c'est facile
	2. Oui, mais ce n'est pas facile
	3. Non, c'est impossible
	8. REFUS
	9. NSP

2E	
CVFVP	En général, vos horaires de travail s'accordent-ils avec vos engagements
CON7	sociaux et familiaux en dehors de votre travail ?
Car. 1	1. Très bien
	2. Bien
	3. Pas très bien
	4. Pas bien du tout
	8. REFUS
	9. NSP

2E AIDHID CON8	Vous occupez-vous régulièrement d'une personne malade, âgée ou handicapée, qu'elle soit ou non de votre ménage, sans être payé pour cela ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Les activités professionnelles ou dans le cadre d'une association ne doivent pas être prises en compte. Les enfants (14 ans ou moins) handicapés sont considérés d'abord comme des enfants. Ils ne rentrent donc pas dans cette question.

Contraintes physiques, prévention et accidents

❖ A - Nuisances, contraintes physiques et risques

3A	
CWDEBOU	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle
PPA1	a) de rester longtemps debout ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3 <i>A</i>	
CWPOSTU	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle
PPA2	b) de rester longtemps dans une autre posture pénible ou fatigante à la longue ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
CWDEPLA	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle
PPA3	c) d'effectuer des déplacements à pied longs ou fréquents ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A		
CWLOURD PPA4	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle d) de porter ou déplacer des charges lourdes ?	
Car. 1	1. Oui	
	2. Non	
	8. REFUS	
	9. NSP	

3 <i>A</i>	
CWMVT	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle
PPA5	e) d'effectuer des mouvements douloureux ou fatigants ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
CWVIB	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle
PPA6	f) de subir des secousses ou vibrations ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
CWVUE	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle
PPA7	g) de ne pas quitter votre travail des yeux ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
CWLETR	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle
PPA8	h) de lire des lettres ou des chiffres de petites tailles, mal imprimés, mal écrits ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A		
CWMINUS	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle	
PPA9	i) d'examiner des objets très petits, des détails fins ?	
Car. 1	1. Oui	
	2. Non	
	8. REFUS	
	9. NSP	

<i>3A</i>	
CWVISO	L'exécution de votre travail vous impose-t-elle
PPA10	j) de faire attention à des signaux visuels ou sonores brefs, imprévisibles ou difficiles à détecter ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
HYGSAL	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants
PPA11	a) saleté ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3 <i>A</i>	
HYGCHUMI	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants
PPA12	b) humidité ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
HYGCOUR	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants
PPA13	c) courants d'air ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3 <i>A</i>	
HYGODEUR	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants
PPA14	d) mauvaises odeurs ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A HYGCHAUD PPA15	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants e) température élevée ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A HYGFROID	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants
PPA16	f) température basse ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
HYGSANI	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants
PPA17	g) absence ou mauvais état des locaux sanitaires ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
HYGVUE	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants
PPA18	h) absence de vue sur l'extérieur ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A	
HYGPRIV	Votre travail ou votre lieu de travail, présente-t-il les inconvénients suivants
PPA19	i) absence d'intimité ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A CONDUITE PPA20	Utilisez-vous un véhicule dans le cadre de votre travail ou pour vos besoins professionnels, en dehors des trajets domicile-travail ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

<i>3A</i>	Si utilisation d'un véhicule (CONDUITE (PPA20) = 1)
NBRKM	Combien de km en moyenne parcourez-vous ?
PPA21	
Num 8	De 1 à 99997

Pour qualifier la non réponse voir NBRKM_DRAP

3 <i>A</i>	
NBRKM_DRAP	Variable "drapeau" de NBRKM
PPA21	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

3 <i>A</i>	
NBRKMU	Combien de km en moyenne parcourez-vous ?
PPA21	par
117121	Unité de la réponse
Car. 1	1. semaine
	2. mois
	3. année

3A	
KMANNU	Nombre de kilomètres parcourus annuellement
PPA21	
Num 8	De 1 à 99997

CALCULEE: vaut NBRKM si NBRKMU=3, vaut NBRKMx11 si NBRKMU=2, vaut NBRKMx47 si NBRKMU=1

3A		
SECFUPOU PPA22	A votre emplacement de travail, êtes-vous amené à a) respirer des fumées ou des poussières ?	
Car. 1	1. Oui	
	2. Non	
	8. REFUS	
	9. NSP	

3A		
SECTOXNO	A votre emplacement de travail, êtes-vous amené à	
PPA23	b) être en contact avec des produits dangereux ?	
Car. 1	1. Oui	
	2. Non	
	8. REFUS	
	9. NSP	

3A	
SECINFEC	A votre emplacement de travail, êtes-vous amené à
PPA24	c) être exposé à des risques infectieux ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3 <i>A</i>	
SECACCID	A votre emplacement de travail, êtes-vous amené à
PPA25	d) risquer d'être blessé ou accidenté ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A SECROUT PPA26	A votre emplacement de travail, êtes-vous amené à e) risquer des accidents de la circulation au cours du travail ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3A ENTENDR PPA27	Quand vous travaillez, si une personne, placée à 2 ou 3 mètres de vous, vous adresse la parole
Car. 1	1. vous l'entendez, si elle parle normalement
	2. vous l'entendez, à condition qu'elle élève la voix
	3. vous ne pouvez pas l'entendre
	8. REFUS
	9. NSP

3A	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
EPI PPA28	Votre employeur met-il à votre disposition des équipements individuels de protection comme des gants, des lunettes, des chaussures de sécurité, un harnais, ?
Car. 1	 oui, de façon suffisante oui, mais insuffisamment non, mais vous en auriez besoin non et vous n'en avez pas besoin REFUS NSP

3 <i>A</i>	Si équipements mis a disposition (EPI (PPA28) =1 ou 2)
EPIUTIL	Les utilisez-vous ?
PPA29	
Car. 1	1. Oui, tous
	2. Oui mais pas tous ou pas toujours
	3. Non
	8. REFUS
	9. NSP

❖ B - Prévention

3B	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) = 1 à 7)
RISK	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous reçu une information sur les
PRE1	risques que votre travail fait courir à votre santé ou votre sécurité ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si information reçue (RISK (PRE1) = 1)
RISKINF1	L'information provenait
PRE2	 a) de votre entreprise / administration (supérieurs, service spécialisé ou consultant) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet (pas de supérieur ou de service spécialisé)
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si information reçue (RISK (PRE1) = 1)
RISKINF2 PRE3	L'information provenait b) des représentants du personnel (délégué du personnel, délégué syndical, membre du CE ou du CHSCT) ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	3. Sans objet (pas de représentants du personnel)
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si information reçue (RISK (PRE1) = 1)
RISKINF3	L'information provenait
PRE4	c) du médecin du travail ou de prévention ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si information reçue (RISK (PRE1) = 1)
RISKINF4 PRE5	L'information provenait d) de vos collègues ?
Car. 1	1. Oui 2. Non 3. Sans objet (pas de collègues) 8. REFUS 9. NSP

Si information reçue (RISK (PRE1) = 1)
L'information provenait
d) autre ?
1. Oui
2. Non

3B	Si l'individu est salarié, mais pas de particuliers (STATUT (PRO2) = 1 à 6)
FORMSEC	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous bénéficié d'une formation à la
PRE8	sécurité dispensée par votre entreprise / administration ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si l'individu est salarié, mais pas de particuliers (STATUT (PRO2) = 1 à 6)
DOCEVAL	Au cours des douze derniers mois, avez-vous eu connaissance d'un
PRE9	document rédigé par la direction et décrivant les risques liés au travail dans votre établissement (DUER) ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si l'individu est salarié, mais pas de particuliers (STATUT (PRO2) = 1 à 6)
ASSOEVAL	Avez-vous été consulté pour l'élaboration de ce document ?
PRE10	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
MEDECIN	A quand remonte votre dernière visite médicale avec un médecin du travail ou de prévention ?
PRE11	travan ou de prevention :
Car. 1	1. Moins d'un an
	2. De 1 à 2 ans
	3. De plus de 2 ans à 5 ans
	4. Plus de 5 ans
	5. Vous n'en avez jamais eu
	8. REFUS
	9. NSP

3В	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
VISITUNI PRE12	Au cours des 12 derniers mois, le médecin du travail ou de prévention a t-il visité votre unité de travail ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet (pas d'unité de travail)
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
SECURITE PRE13	Pour préserver votre sécurité ou votre santé dans votre travail, disposez- vous de consignes ou d'instructions écrites, en dehors des consignes d'évacuation en cas d'incendie ?
Car. 1	1. Oui 2. Non 8. REFUS 9. NSP

3B	Si consignes de sécurité (SECURITE (PRE13) = 1)
APPLIQ	Pouvez-vous les appliquer ?
PRE14	
Car. 1	1. Oui, totalement
	2. Oui, en partie
	3. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3B	Si consignes partiellement appliquées ou non appliquées (APPLIQ (PRE14) = 2 ou 3)
APPLINSP	Votre supérieur (ou les responsables de l'entreprise ou de l'organisation)
PRE15	sait-il que vous ne pouvez pas les appliquer ou seulement en partie ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

❖ C - Accidents du travail

ACCIDT ACC1	Dans les douze derniers mois, au cours de votre travail, avez-vous eu un ou plusieurs accidents, même bénins, qui vous ont obligé à vous faire soigner ?
Car. 1	0. Pas d'accident
	1. Un accident
	2. Deux accidents
	3. Trois accidents et plus
	8. REFUS
	9. NSP

En dehors des accidents survenus lors des trajets domicile/travail, et même s'il n'y a pas eu de blessure grave

3C	Si un accident (ACCIDT (ACC1) = 1)
ACTUACC1	Cet accident est-il survenu dans votre emploi actuel ?
ACC2	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3C	Si plusieurs accidents (ACCIDT (ACC1) = 2 ou 3)
ACTUACC2	Ces accidents sont-ils survenus dans votre emploi actuel?
ACC3	
Car. 1	1. Oui, tous
	2. Oui, certains
	3. Non
	8. REFUS
	9. NSP

3C	Si au moins un accident (ACCIDT (ACC1) = 1, 2 ou 3)
DATACCM ACC4	A quelle date approximativement est survenu cet accident? (le dernier si plusieurs) Mois
Num 8	Réponse

Pour qualifier la non réponse voir DATACCM_DRAP

3C	
DATACCM_DRAP	Variable "drapeau" de DATACCM
ACC4	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

3C	Si au moins un accident (ACCIDT (ACC1) = 1, 2 ou 3)
DATACCA ACC4	A quelle date approximativement est survenu cet accident ? (le dernier si plusieurs) Année
Num 8	2011 2012 2013

Pour qualifier la non réponse voir DATACCA_DRAP

3C	
DATACCA_DRAP	Variable "drapeau" de DATACCA
ACC4	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

3C	Si au moins un accident (ACCIDT (ACC1) = 1, 2 ou 3)
ARRET	Avez-vous dû interrompre votre travail à cause de cet accident ?
ACC5	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Au moins une journée.

3C	Si interruption à cause de l'accident (ARRET (ACC5) = 1)
NBJARR	Combien de jours, avez-vous dû interrompre votre travail ?
ACC6	
Num 8	Réponse

Pour qualifier la non réponse voir NBJARR_DRAP

3C	
NBJARR_DRAP ACC6	Variable "drapeau" de NBJARR
Car. 2	Réponse Sans objet
	-1 . Ne sait pas -2 . Refuse de répondre

3C	Si au moins un accident (ACCIDT (ACC1) = 1, 2 ou 3) et l'individu est salarié (STATUT (PRO2) = 1 à 7)
SIGN	Avez-vous signalé cet accident à votre employeur ?
ACC7	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Hiérarchie, service du personnel, employeur, ...

3C	Si au moins un accident (ACCIDT (ACC1) = 1, 2 ou 3) et l'individu est salarié (STATUT (PRO2) = 1 à 7)
INDEMNI ACC8	Cet accident a t-il été reconnu et indemnisé par la Sécurité Sociale au titre des accidents du travail ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Remboursement intégral des soins, prise en charge dès le 1er jour d'arrêt

3C	Si au moins un accident (ACCIDT (ACC1) = 1, 2 ou 3) et l'individu est salarié (STATUT (PRO2)= 1 à 7)
REDRISK ACC9	Depuis cet accident, votre employeur a-t-il pris des mesures pour réduire les risques en cause ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
RWDEP EXI1	Votre rythme de travail vous est-il imposé par a) le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
RWCAD EXI2	Votre rythme de travail vous est-il imposé par b) la cadence automatique d'une machine ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
RWTECH	Votre rythme de travail vous est-il imposé par
EXI3	c) d'autres contraintes techniques ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
RWCOLEG	Votre rythme de travail vous est-il imposé par
EXI4	d) la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
RWNORMH EXI5	Votre rythme de travail vous est-il imposé par e) des normes de production ou des délais à respecter en une heure au plus ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	Si pas de délais ou normes à respecter en une heure au plus (RWNORMH (EXI5) # 1)
RWNORMJ EXI6	Votre rythme de travail vous est-il imposé par f) des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus ?
Car. 1	1. Oui 2. Non 8. REFUS 9. NSP

4A	
RWDEM EXI7	Votre rythme de travail vous est-il imposé par g) une demande extérieure (clients, public) obligeant à une réponse
	immédiate ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Organisation du travail

❖ A - Rythme de travail

4A	Si pas de demande obligeant à une réponse immédiate (RWDEM (EXI7) #1)
RWDEMAND	Votre rythme de travail vous est-il imposé par
EXI8	h) une demande extérieure (clients, public) n'obligeant pas à une réponse immédiate ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) = 1 à 7)
RWSURV	Votre rythme de travail vous est-il imposé par
EXI9	i) les contrôles ou surveillances permanents (ou au moins quotidiens) exercés par la hiérarchie ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
RWINFO	Votre rythme de travail vous est-il imposé par
EXI10	j) un contrôle ou un suivi informatisé ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
CHAINE	Travaillez-vous à la chaîne ?
EXI11	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
DEPECH	Êtes-vous obligé de vous dépêcher ?
EXI12	
Car. 1	1. Toujours
	2. Souvent
	3. Parfois
	4. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
DEBORD	Devez-vous fréquemment interrompre une tâche que vous êtes en train
EXI13	de faire pour en effectuer une autre non prévue ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	Si interruptions fréquentes (DEBORD(EXI13) = 1)
INTERACT	Diriez-vous que cette interruption d'activité
EXI14	
Car. 1	1. est un aspect négatif de votre travail
	2. est sans conséquence sur votre travail
	3. est un aspect positif de votre travail
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
OBJECTIF	Devez-vous atteindre des objectifs chiffrés précis ?
EXI15	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	Si objectifs chiffrés précis à atteindre (OBJECTIF (EXI15) =1)
OBJMODIF	Avez-vous la possibilité de modifier ces objectifs ?
EXI16	
Car. 1	1. Oui, à votre propre initiative
	2. Oui, en discutant seul à seul avec votre supérieur hiérarchique
	3. Oui, en discutant à plusieurs ou collectivement
	4. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4A	Si objectifs chiffrés précis à atteindre (OBJECTIF (EXI15) =1)
OBJATTEIN	Avez-vous du mal à atteindre les objectifs fixés ?
EXI17	
Car. 1	1. Toujours
	2. Souvent
	3. Parfois
	4. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

4A DELAIS EXI18	Pour faire votre travail, avez-vous la possibilité de faire varier les délais fixés ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet (pas de délais)
	8. REFUS
	9. NSP

4A	
PUBLIC	Êtes-vous en contact direct avec le public ?
EXI19	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Usagers, patients, élèves, voyageurs, clients, fournisseurs, ...

4A	Si contact avec le public (PUBLIC (EXI19) = 1)
PUBLIC1 EXI20	Êtes-vous en contact direct avec le public ? 1 - de vive voix en face à face ?
Car. 1	1. Toujours 2. Souvent 3. Parfois 4. Jamais 8. REFUS 9. NSP

4A	Si contact avec le public (PUBLIC (EXI19) = 1)
PUBLIC2	Êtes-vous en contact direct avec le public ?
EXI21	2 - par téléphone ?
Car. 1	1. Toujours
	2. Souvent
	3. Parfois
	4. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

❖ B - Autonomie, marge de manœuvre

4B	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) =1 à 7)
POLY	Occupez-vous différents postes ?
AUT1	
Car. 1	1. OUI, vous faites une ROTATION REGULIERE entre plusieurs postes
	2. OUI, vous changez de poste EN FONCTION DES BESOINS de l'entreprise /
	l'administration
	3. Non
	8. REFUS
	9. NSP

On ne parle pas ici des postes complexes "par nature", ni des "postes" au sens de travail en "2x8", "3x8", ...

4B	Si l'individu occupe plusieurs postes (POLY (AUT1 = 1))
POLYQUAL AUT2	Du point de vue de l'intérêt de votre travail, de vos compétences ou de votre qualification, est-ce
Car. 1	1. positif 2. négatif
	3. sans effet8. REFUS9. NSP

4B	Si l'individu occupe plusieurs postes (POLY (AUT1 = 1))
POLYERR	Est-ce source d'erreur ?
AUT3	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
INTERUP	Pouvez-vous interrompre momentanément votre travail quand vous le
AUT4	souhaitez ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	Si interruptions possibles (INTERUP (AUT4) = 1)
REMPLAS	Cette interruption nécessite-t-elle que vous vous fassiez remplacer ?
AUT5	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) =1 à 7)
COMMENT	Les indications données par vos supérieurs hiérarchiques vous disent ce qu'il faut faire. En général, est-ce que
AUT6	oc qu'il laut laire. En general, est es que
Car. 1	1. ils vous disent aussi comment il faut faire
	2. ils indiquent plutôt l'objectif du travail et vous choisissez vous-même la façon d'y
	arriver
	8. REFUS
	9. NSP

4B	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) =1 à 7)
STARK AUT7	Vous recevez des ordres, des consignes, des modes d'emploi. Pour faire votre travail correctement, est-ce que
Car. 1	 vous appliquez strictement les consignes dans certains cas, vous faites autrement la plupart du temps vous faites autrement
	4. sans objet (pas d'ordres, de consignes ou de modes d'emploi) 8. REFUS
	9. NSP

4B	Quand au cours de votre travail, il se produit quelque chose d'anormal, est-ce que
INCIDENT AUT8	
Car. 1	1. la plupart du temps, vous réglez personnellement l'incident
	2. vous réglez personnellement l'incident mais dans des cas bien précis, prévus
	d'avance
	3. vous faites généralement appel à d'autres (un supérieur, un collègue, un service
	spécialisé)
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
PROCEDUR AUT9	Devez-vous suivre des procédures de qualité strictes (certification ISO, accréditation, EAQF,) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
REPETE	Votre travail consiste-t-il à répéter continuellement une même série de
AUT10	gestes ou d'opérations ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	Si répétition d'une série (REPETE (AUT10) = 1)
CYCLE	Chaque série dure-t-elle moins d'une minute ?
AUT11	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B		
MONOTON	Votre travail implique t-il des tâches monotones ?	
AUT12		
Car. 1	1. Toujours	
	2. Souvent	
	3. Parfois	
	4. Jamais	
	8. REFUS	
	9. NSP	

4B	
NOUVELLE	Votre travail vous permet-il d'apprendre des choses nouvelles ?
AUT13	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
RISQUAL	Une erreur dans votre travail peut-elle ou pourrait-elle entraîner
AUT14	a) des conséquences graves pour la qualité du service ou du produit ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
RISFINA	Une erreur dans votre travail peut-elle ou pourrait-elle entraîner
AUT15	b) des coûts financiers importants pour votre entreprise / votre administration ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
RISDANG AUT16	Une erreur dans votre travail peut-elle ou pourrait-elle entraîner c) des conséquences dangereuses pour votre sécurité ou celle d'autres personnes ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
RISEMPL	Une erreur dans votre travail peut-elle ou pourrait-elle entraîner
AUT17	d) des sanctions à votre égard (risque pour votre emploi, diminution importante de votre rémunération ou de vos revenus) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
RESTMAI	Si travail à domicile (LIEUW (ETA1) = 7), formulaiton entre ():
AUT18	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé d'aller (de) travailler tout en pensant que vous vous auriez dû rester à la maison (n'auriez pas dû) parce que vous étiez malade?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	Si travail en étant en malade (RESTMAI (AUT18) = 1)
RESTMAIN	Combien de fois est-ce arrivé au cours des douze derniers mois ?
AUT19	
Num 8	De 1 à 365

Une fois = une journée
Pour qualifier la non réponse voir RESTMAIN_DRAP

4B	
RESTMAIN_DRAP	Variable "drapeau" de RESTMAIN
AUT19	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

4B	
SIEG34	Votre position professionnelle actuelle correspond-elle bien à votre
AUT20	formation ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
COMPUTIL1	Pensez-vous que pour faire correctement votre travail, certaines
AUT21	compétences vous manquent ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4B	
COMPUTIL2	Et pensez-vous que certaines de vos compétences ne sont pas utilisées
AUT22	?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

❖ C - Ambiance de travail

4C	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) =1 à 7)
AIDCHEF	Si vous avez du mal à faire un travail délicat, compliqué, est-ce que vous êtes
SOC1	aidé par
0001	a) vos supérieurs hiérarchiques ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet (pas de supérieur hiérarchique)
	8. REFUS
	9. NSP

4C	
AIDCOLL SOC2	Si vous avez du mal à faire un travail délicat, compliqué, est-ce que vous êtes aidé par b) les autres personnes avec qui vous travaillez habituellement ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	3. Sans objet (pas de collègue) 8. REFUS
	9. NSP

4C	Si l'individu n'est pas salarié de particuliers (STATUT (PRO2) # 7)
AIDAUTR	Si vous avez du mal à faire un travail délicat, compliqué, est-ce que vous êtes
SOC3	aidé par
	c) d'autres personnes de l'établissement ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si l'individu n'est pas salarié de particuliers (STATUT (PRO2) # 7)
AIDEXT	Si vous avez du mal à faire un travail délicat, compliqué, est-ce que vous êtes
SOC4	aidé par
0001	d) des personnes extérieures à l'établissement ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si l'individu n'est pas salarié de particuliers (STATUT (PRO2) = 7)
AIDOM	Si vous avez du mal à faire un travail délicat, compliqué, est-ce que vous êtes
SOC4b	aidé par
000-0	e) d'autres personnes ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	
TRAVSEUL	Travaillez-vous seul ?
SOC5	
Car. 1	1. Toujours
	2. Souvent
	3. Parfois
	4. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

[«] Seul » signifie ici en autonomie, sans collaborer et non pas seul dans une pièce.

4C	Si l'individu ne travaille pas toujours seul (TRAVSEUL(SOC5) # 1)
CHGTCOLL SOC6	Depuis un an, les personnes avec qui vous travaillez régulièrement sont- elles les mêmes ?
Car. 1	Oui Non, certaines ont changé
	3. Non, la plupart ou toutes ont changé
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) =1 à 7)
COLLECT	Avez-vous l'occasion d'aborder collectivement, avec d'autres personnes
SOC7	de votre atelier ou de votre service, des questions d'organisation ou de fonctionnement de votre unité de travail ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Exemples : répartition du travail, nature du matériel et des équipements, pannes, défauts et incidents, pauses, remplacements, horaires, conditions de travail et de sécurité.

4C	Si discussions collectives (COLLECT (SOC6) =)
REUNION	Ces échanges se déroulent-ils dans le cadre de réunions organisées ?
SOC8	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
ACCHEF SOC9	Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec vos supérieurs sur la façon de bien faire votre travail ?
Car. 1	1. Toujours
	2. Souvent
	3. Parfois
	4. Jamais
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si désaccords avec le chef (ACCHEF (SOC9) = 1, 2 ou 3)
DICHEF	En cas de désaccord, pouvez-vous en discutez avec eux ?
SOC10	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	
ACCOL	Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec vos collègues sur la façon de
SOC11	bien faire votre travail ?
Car. 1	1. Toujours
	2. Souvent
	3. Parfois
	4. Jamais
	5. Sans objet (pas de collègues)
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si désaccords avec les collègues (ACCOL (SOC11) = 1, 2 ou 3)
DICOL	En cas de désaccord, pouvez-vous en discutez avec eux ?
SOC12	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si l'individu travaille en relation avec du public (PUBLIC (EXI19) = 1)
TENSION1 SOC13	Vivez-vous des situations de tension a) dans vos rapports avec le public (usagers, patients, élèves,
	voyageurs, clients, fournisseurs, etc) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Souvent ou suffisamment pour perturber votre travail.

4C	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) # 8 à 10)
TENSION2	Vivez-vous des situations de tension b) dans vos rapports avec vos supérieurs hiérarchiques ?
SOC14 Car. 1	1. Oui
Gui. I	2. Non
	3. Sans objet (pas de supérieur hiérarchique)
	8. REFUS
	9. NSP

Souvent ou suffisamment pour perturber votre travail.

4C	
TENSION3	Vivez-vous des situations de tension c) dans vos rapports avec vos collègues ?
SOC15	c) dans vos rapports avec vos conegues ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet (pas de collègue)
	8. REFUS
	9. NSP

Souvent ou suffisamment pour perturber votre travail.

4C	Si supervise (ENCADR (PRO14) = 1 ou 2)
TENSION4	Vivez-vous des situations de tension
SOC16	d) dans vos rapports avec les personnes que vous encadrez ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Souvent ou suffisamment pour perturber votre travail.

4C	
DETRESSE	Au cours de votre travail, êtes-vous amené à
SOC17	a) être en contact avec des personnes en situation de détresse ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	
CALMER	Au cours de votre travail, êtes-vous amené à
SOC18	b) devoir calmer des gens ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	
CONTRAD	Recevez-vous des ordres ou des indications contradictoires ?
SOC19	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) =1 à 7)
EVA	Avez-vous au moins un entretien d'évaluation par an ?
SOC20	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4C	Si entretien annuel (EVA (SOC20) = 1)
EVACRIT	L'entretien porte-t-il sur des critères précis et mesurables (objectifs,
SOC21	résultats, acquisition de compétences) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

❖ D - Représentation du personnel

4D	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) =1 à 7)
SYNDIC PER1	Êtes-vous adhérent ou sympathisant d'une organisation syndicale de salariés ?
Car. 1	1. Oui, adhérent 2. Oui, sympathisant 3. Non
	4. Vous ne souhaitez pas répondre 9. NSP

4D	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) =1 à 7)
DISCURP	Au cours des douze derniers mois, avez-vous participé à une discussion
PER2	autour de problèmes liés à votre travail avec un représentant du personnel (délégué du personnel, délégué syndical, membre du CE ou du CHSCT) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet (pas de représentant du personnel)
	8. REFUS
	9. NSP

Il peut s'agir d'une discussion en tête à tête ou collective, informelle ou formelle, une assemblée générale ...

4D	Si l'individu n'est pas salarié (STATUT (PRO2) = 8 à 10)
SYNDICNS	Êtes-vous adhérent ou sympathisant d'une organisation professionnelle
PER3	•
Car. 1	1. Oui, adhérent
	2. Oui, sympathisant
	3. Non
	4. Vous ne souhaitez pas répondre
	9. NSP

4D	Si l'individu n'est pas salarié de particuliers (STATUT (PRO2) # 7)
CHSCT PER4	Votre établissement est-il couvert par un Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

❖ E - Moyens et utilisation de l'informatique

4E CORRTAN OUT1	Pour effectuer correctement votre travail, avez-vous en général a) un temps suffisant ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
CORRINF	Pour effectuer correctement votre travail, avez-vous en général
OUT2	b) des informations claires et suffisantes ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
CORRCOP	Pour effectuer correctement votre travail, avez-vous en général
OUT3	c) la possibilité de coopérer (échanges d'informations, entraide,) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

CORRCOL OUT4	Pour effectuer correctement votre travail, avez-vous en général d) des collaborateurs (ou des collègues) en nombre suffisant ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet (pas de collaborateurs ou de collègues)
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
CORRLOG	Pour effectuer correctement votre travail, avez-vous en général
OUT5	e) des logiciels et des programmes informatiques bien adaptés ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
CORRMAT OUT6	Pour effectuer correctement votre travail, avez-vous en général f) un matériel suffisant et adapté ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
CORRFORM OUT7	Pour effectuer correctement votre travail, avez-vous en général g) une formation continue suffisante et adaptée ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	3. Sans objet
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
TELEPORT	Utilisez-vous un téléphone portable ou un appareil de téléphonie mobile
OUT8	pour des besoins professionnels (même occasionnellement) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Y compris Pocket PC, Blackberry, Smartphone, I phone

4E	
MICRO1	Au cours de votre travail, utilisez-vous (même occasionnellement)
OUT9	a) un ordinateur fixe ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

Y compris terminal ou console.

4E	
MICRO2	Au cours de votre travail, utilisez-vous (même occasionnellement)
OUT10	a) un ordinateur portable ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
MEL	Disposez-vous d'une boîte à lettres électronique professionnelle ?
OUT11	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
INTERNET	En dehors de la messagerie, utilisez-vous Internet à des fins
OUT12	professionnelles ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4E	
INTRANET	Utilisez-vous un Intranet ou un réseau de communication interne ?
OUT13	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4E	Si l'individu possède une boite à lettres électronique (MEL (OUT11) = 1)
MELDOM	Quand vous n'êtes pas sur votre lieu de travail, pouvez-vous accéder
OUT14	a) à votre boîte à lettres électronique professionnelle ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4E	Si l'individu n'est pas salarié de particuliers (STATUT (PRO2) # 7)
RESDOM OUT15	Quand vous n'êtes pas sur votre lieu de travail, pouvez-vous accéder b) au système informatique de votre établissement ou organisation ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	8. REFUS
	9. NSP

4E	Si l'individu utilise au moins un des matériels informatiques précités. (Si MICRO1 (OUT9) = 1 ou MICRO2 (OUT10) = 1 ou MEL (OUT11) = 1 ou INTERNET (OUT12) = 1 ou INTRANET (OUT13) = 1 ou RESDOM (OUT15) = 1)
INFOH OUT16	Au total, pendant combien de temps utilisez-vous à titre professionnel les matériels informatiques dont nous venons de parler ?
Num 8	De 1 à 44640

Une estimation même grossière est suffisante, il faut ajouter le temps passé sur le lieu de travail et ailleurs. Pour qualifier la non réponse voir INFOH_DRAP

4E	
INFOH_DRAP	Variable "drapeau" de INFOH
OUT16	
Car. 2	1. Réponse
	0. Sans objet
	-1 . Ne sait pas
	-2 . Refuse de répondre

4E	
INFOHU1	Durée d'utilisation des matériels informatiques
OUT16	Durée exprimée en
Car. 1	1. minutes
	2. heures

4E	
INFOHU2	Durée d'utilisation des matériels informatiques
OUT16	par
Car. 1	1. jour
	2. semaine
	3. mois

4E	
TPSINFO	Durée en minutes d'utilisation de l'informatique par semaine
Num 8	De 1 à 10080

CALCULEE: vaut INFOH x 60 si INFOHU1=2 x 5 si INFOHU2=1 / 4 si INFOHU2=3

Ex: TPSINFO=INFOHx60 /4 si INFOHU1=2 et INFOHU2=3

❖ F - Evolution

4F	
CRAINTE	Pour l'année qui vient, avez-vous des craintes pour votre emploi ?
INS1	
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

4F	
METIER	Dans les trois prochaines années, pensez-vous devoir changer de qualification ou de métier ?
INS2	quamounen eu de moner.
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

4F	
NOCHOM INS3	Si vous deviez perdre ou quitter votre emploi actuel, vous serait-il facile de trouver un emploi avec un salaire, une rémunération similaire ?
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

4F TENIR INS4	Vous sentez-vous capable de faire le même travail qu'actuellement jusqu'à votre retraite ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

4F	
SOUHAIT	Le souhaitez-vous ?
INS5	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

❖ G - Changements

4G	Si l'individu est salarié (STATUT (PRO2) = 1 à 7) et n'est pas intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) # 6)
FORTMOD1 CHA1	Au cours des douze derniers mois, votre environnement de travail a-t-il été fortement modifié a) par un changement de votre poste ou de votre fonction ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	9. NSP 8. REFUS

4G	Si l'individu n'est pas intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) # 6)
FORTMOD2	Au cours des douze derniers mois, votre environnement de travail a-t-il été
CHA2	fortement modifié b) par un changement dans les techniques utilisées ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

4G	Si l'individu n'est pas intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) # 6), ni salariés de particuliers (STATUT (PRO2) # 7)
FORTMOD3 CHA3	Au cours des douze derniers mois, votre environnement de travail a-t-il été fortement modifié c) par une restructuration ou un déménagement de l'établissement, l'entreprise ou l'administration où vous travaillez ?
Car. 1	1. Oui 2. Non 9. NSP 8. REFUS

4G	Si l'individu n'est pas intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) # 6), ni salariés de particuliers (STATUT (PRO2) # 7)
FORTMOD4	Au cours des douze derniers mois, votre environnement de travail a-t-il été fortement modifié
CHA4	d) par un changement de l'organisation du travail au sein de l'établissement ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

4G	Si l'individu n'est pas salarié de particuliers (STATUT (PRO2) # 7) et n'est pas intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) # 6)
FORTMOD5 CHA5	Au cours des douze derniers mois, votre environnement de travail a-t-il été fortement modifié e) par un plan de licenciements dans l'établissement où vous travaillez ?
Car. 1	1. Oui 2. Non 9. NSP 8. REFUS

4G	Si l'individu n'est pas salarié de particuliers (STATUT (PRO2) # 7) et n'est pas intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) # 6)
FORTMOD6 CHA6	Au cours des douze derniers mois, votre environnement de travail a-t-il été fortement modifié f) par un rachat ou un changement dans l'équipe de direction ?
Car. 1	1. Oui 2. Non 9. NSP 8. REFUS

4G	Si l'individu n'est pas intérimaire (TYPEMPLOI (PRO6) # 6)
FORTMOD7	Au cours des douze derniers mois, votre environnement de travail a-t-il été fortement modifié
CHA7	g) par une autre raison ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

4G	Si au moins un changement en dehors d'un plan de licenciements (Si FORTMOD1 (CHA1) = 1 ou FORTMOD2 (CHA2) = 1 ou FORTMOD3 (CHA3) = 1 ou FORTMOD4 (CHA4) = 1 ou FORTMOD6 (CHA6) = 1 ou FORTMOD7 (CHA7) = 1)
CHANGOP CHA8	Pensez-vous que ces changements sont pour votre travail,
Car. 1	 plutôt positifs plutôt négatifs
	3. les aspects positifs et les aspects négatifs se compensent9. NSP8. REFUS

4G	Si au moins un changement (Si FORTMOD1 (CHA1) = 1 ou FORTMOD2 (CHA2) = 1 ou FORTMOD3 (CHA3) = 1 ou FORTMOD4 (CHA4) = 1 ou FORTMOD5 (CHA5) = 1 ou FORTMOD6 (CHA6) = 1 ou FORTMOD7 (CHA7) = 1)
CHGTINFO CHA9	Avez-vous reçu une information suffisante et adaptée au moment de ces changements ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

4G	Si au moins un changement (Si FORTMOD1 (CHA1) = 1 ou FORTMOD2 (CHA2) = 1 ou FORTMOD3 (CHA3) = 1 ou FORTMOD4 (CHA4) = 1 ou FORTMOD5 (CHA5) = 1 ou FORTMOD6 (CHA6) = 1 ou FORTMOD7 (CHA7) = 1)
CHGTCONS	Avez-vous été consulté au moment de ces changements ?
CHA10	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

4G	Si l'individu a été consulté au moment des changements (CHGTCONS (CHA10) =1)
CHGTINFL	Avez-vous eu l'impression d'avoir une influence sur la mise en œuvre de
CHA11	ces changements ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

Santé

5		
BSANTE	Comment jugez-vous votre état de santé général ?	
SAN1		
Car. 2	1. Très bon	
	2. Bon	
	3. Assez bon	
	4. Mauvais	
	5. Très mauvais	
	9. Ne sait pas	
	8. REFUS	

5	
BCHRO	Avez-vous actuellement une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?
SAN2	chionique ou de caractere durable :
Car. 2	1. Oui
	2. Non
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

Une maladie chronique est une maladie qui a duré ou peut durer pendant 6 mois au moins ; ou qui revient ou peut revenir régulièrement.

Les allergies telles que le rhume des foins ne sont pas des maladies chroniques, ni les grippes ou les angines à

répétition.

5	
BLIMI	Êtes-vous limité, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de
SAN3	santé dans les activités que les gens font habituellement ?
Car. 2	1. Oui, fortement limité
	2. Oui, limité mais pas fortement
	3. Non, pas limité du tout
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

5	
BRECO	Avez-vous une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une
SAN4	perte d'autonomie ?
Car. 2	1. Oui
	2. En cours
	3. Non
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

Une aide sur les reconnaissances possibles est à votre disposition dans l'instruction aux enquêteurs.

Parcours familial et professionnel

❖ A - Vos parents

6A	
NAIP	Votre père est-il né
TRA1	
Car. 1	1. en France (métropole ou DOM-TOM)
	2. à l'étranger
	9. NSP
	8. REFUS

6A	
LNAISPER	Lieu de naissance du père
Car. 2	11. France (DOM compris)
	21. Algérie
	22. Maroc
	23. Tunisie
	24. Autres pays d'Afrique
	31. Vietnam, Laos, Cambodge
	34. Turquie
	35. Autres Asie
	41. Portugal
	42. Espagne
	43. Italie
	44. Autres pays de l'UE 15
	45. Autres pays de l'UE 27
	46. Autres Europe
	51. Autres
	99. Non réponse (Refus ou ne sait pas à NAIP)

Format \$PAYS
CALCULEE: Déclaration en clair (PAYSP) => Codification

6A	Si le père est né à l'étranger (NAIP (TRA1) = 2)
NATNAISPER	Quelle était la nationalité de votre père à sa naissance ?
Car. 2	11. Française
	21. Algérienne
	22. Marocaine
	23. Tunisienne
	24. Nationalité d'un autre pays d'Afrique
	31. Vietnamienne, laotienne, cambodgienne
	34. Turque
	35. Nationalité d'un autre pays d'Asie
	41. Portugaise
	42. Espagnole
	43. Italienne
	44. Nationalité d'un autre pays de l'UE 15
	45. Nationalité d'un autre pays de l'UE 27
	46. Nationalité d'un autre pays d'Europe
	51. Autres nationalités

Format \$PAYS
CALCULEE: Déclaration en clair (NATIOP) => Codification

6A	
NAIM	Et votre mère est-elle née
TRA4	
Car. 1	1. en France (métropole ou DOM-TOM)
	2. à l'étranger
	9. NSP
	8. REFUS

6A		
LNAISMER	Lieu de naissance de la mère Code et libellé du pays de naissance de la mère	
Car. 2	11. France (DOM compris)	
	21. Algérie	
	22. Maroc	
	23. Tunisie	
	24. Autres pays d'Afrique	
	31. Vietnam, Laos, Cambodge	
	34. Turquie	
	35. Autres Asie	
	41. Portugal	
	42. Espagne	
	43. Italie	
	44. Autres pays de l'UE 15	
	45. Autres pays de l'UE 27	
	46. Autres Europe	
	51. Autres	
	99. Non réponse (Refus ou ne sait pas à NAIM)	

Format \$PAYS
CALCULEE: Déclaration en clair (PAYSM) => Codification

6A	Si la mère est née à l'étranger (NAIM (TRA4) = 2)
NATNAISMER	Quelle était la nationalité de votre mère à sa naissance ?
Car. 2	11. Française
	21. Algérienne
	22. Marocaine
	23. Tunisienne
	24. Nationalité d'un autre pays d'Afrique
	31. Vietnamienne, laotienne, cambodgienne
	34. Turque
	35. Nationalité d'un autre pays d'Asie
	41. Portugaise
	42. Espagnole
	43. Italienne
	44. Nationalité d'un autre pays de l'UE 15
	45. Nationalité d'un autre pays de l'UE 27
	46. Nationalité d'un autre pays d'Europe
	51. Autres nationalités

Format \$PAYS
CALCULEE: Déclaration en clair (NATIOM) => Codification

6A	
NATIO1NA TRA7	Et vous-même, êtes-vous ? Première réponse
Car. 1	1. Français de naissance, y compris par réintégration
	2. Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité3. Étranger
	4. Apatride
	9. NSP
	8. REFUS

Si l'enquêté a la nationalité française (item 1 ou 2) et une nationalité étrangère (item 3), renseigner les deux cas.

6A	
NATIO1NB	Et vous-même, êtes-vous ?
TRA7	Deuxième réponse
Car. 1	1. Français de naissance, y compris par réintégration
	2. Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
	3. Étranger
	4. Apatride
	9. NSP
	8. REFUS

Si l'enquêté a la nationalité française (item 1 ou 2) et une nationalité étrangère (item 3), renseigner les deux cas.

6A	
NATIO	Nationalité
Car. 1	1. Français de naissance, y compris par réintégration
	2. Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
	3. Etranger
	4. Apatride
	5. Français de naissance et étranger
	6. Français par acquisition et étranger

CALCULEE: Recodification des modalités de NATIO1NA et NATIO1NB

- Si NATIO1NA=1 et NATIO1NB=vide alors NATIO=1
- Si NATIO1NA=2 et NATIO1NB=vide alors NATIO=2
- Si NATIO1NA=3 et NATIO1NB=vide alors NATIO=3
- Si NATIO1NA=4 et NATIO1NB=vide alors NATIO=4
- Si NATIO1NA=1 et NATIO1NB=3 alors NATIO=5
- Si NATIO1NA=2 et NATIO1NB=3 alors NATIO=6

6A	Si l'enquêté a une nationalité étrangère (NATIO= 3, 5 ou 6)	
NATI	Quelle est votre nationalité ?	
TRA8		
Car. 2	11. Française	
	21. Algérienne	
	22. Marocaine	
	23. Tunisienne	
	24. Nationalité d'un autre pays d'Afrique	
	31. Vietnamienne, laotienne, cambodgienne	
	34. Turque	
	35. Nationalité d'un autre pays d'Asie	
	41. Portugaise	
	42. Espagnole	
	43. Italienne	
	44. Nationalité d'un autre pays de l'UE 15	
	45. Nationalité d'un autre pays de l'UE 27	
	46. Nationalité d'un autre pays d'Europe	
	51. Autres nationalités	

Indiquez l'autre nationalité si vous avez aussi la nationalité française. Format \$PAYS

CALCULEE: Déclaration en clair (NATIO2N) => Codification

6A	
ACTIP	Quand vous aviez 15 ans, votre père ?
TRA9	
Car. 2	1. Travaillait
	2. Était au chômage
	3. Était retraité, retiré des affaires, préretraité
	4. Était inactif, mais avait déjà travaillé
	5. Était inactif, et n'avait jamais travaillé
	6. Était décédé
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

6A	Si le père travaillait ou avait travaillé (ACTIP (TRA9) = 1 à 4)
PROFPER	Quelle était sa (dernière) profession principale ?
TRA10	Profession (PCS 2003)
Car. 4	

Format \$PE

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFP) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6A	Si le père travaillait ou avait travaillé (ACTIP (TRA9) = 1 à 4)	
CSEPER	Quelle était sa (dernière) profession principale ?	
TRA10	Catégorie socioprofessionnelle, niveau détaillé (PCS 2003)	
Car. 2		

Format \$CSE

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFP) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6A	Si le père travaillait ou avait travaillé (ACTIP (TRA9) = 1 à 4)	
CSERPER	Quelle était sa (dernière) profession principale ?	
TRA11	Catégorie socioprofessionnelle, niveau regroupé (PCS 2003)	
Car. 1		

Format \$CSER

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFP) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6A	Si le père travaillait ou avait travaillé (ACTIP (TRA9) = 1 à 4)
STATUTP	Travaillait-il ?
TRA11	
Car. 2	1. A son compte (artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale)
	2. En aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salarié
	3. Comme salarié de l'État ou des collectivités locales ou hôpitaux publics
	4. Comme autre salarié
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

6A	
ACTIM	Quand vous aviez 15 ans, votre mère ?
TRA12	
Car. 2	1. Travaillait
	2. Était au chômage
	3. Était retraitée, retirée des affaires, préretraitée
	4. Était inactive, mais avait déjà travaillé
	5. Était inactive, et n'avait jamais travaillé
	6. Était décédée
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

6A	Si la mère travaillait ou avait travaillé (ACTIM (TRA12) = 1 à 4)	
PROFMER	Quelle était sa (dernière) profession principale ?	
TRA13	Profession (PCS 2003)	
Car. 4		

Format \$PE

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFM) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6A	Si la mère travaillait ou avait travaillé (ACTIM (TRA12) = 1 à 4)	
CSEMER	Quelle était sa (dernière) profession principale ?	
TRA13	Catégorie socioprofessionnelle, niveau détaillé (PCS 2003)	
Car. 2		

Format \$CSE

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFM) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6A	Si la mère travaillait ou avait travaillé (ACTIM (TRA12) = 1 à 4)
CSERMER	Quelle était sa (dernière) profession principale ?
TRA13	Catégorie socioprofessionnelle, niveau regroupé (PCS 2003)
Car. 1	

Format \$CSER

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFM) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6A	Si la mère travaillait ou avait travaillé (ACTIM (TRA12) = 1 à 4)
STATUTM	Travaillait-elle ?
TRA14	
Car. 2	1. A son compte (artisan, commerçante, agricultrice, profession libérale)
	2. En aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salariée
	3. Comme salariée de l'État ou des collectivités locales ou hôpitaux publics
	4. Comme autre salariée
	9. Ne sait pas
	8. REFUS

6A		
IMMI	Immigré (indicatrice)	
Car. 1	0. Non immigré	
	1. Immigré	

CALCULEE: vaut 1 si LNAIS=2 et NATIO<>1 ou 5, 0 sinon

6A		
PERIMMI	Père immigré (indicatrice)	
Car. 1	0. Non immigré	
	1. Immigré	

CALCULEE: vaut 1 si NAIP=2 et NATIOP <> "FRANCAISE", 0 sinon

6A	
MERIMMI	Mère immigée (indicatrice)
Car. 1	0. Non immigrée
	1. Immigrée

CALCULEE: vaut 1 si NAIM=2 et NATIOM <> "FRANCAISE", 0 sinon

6A	
LIENMIG	Lien à la migration
Car. 1	1. Immigré
	2. Deux parents immigrés
	3. Un seul parent immigré
	4. Autres situations

CALCULEE: prend la valeur 1 si IMMI=1; sinon prend la valeur 2 si PERIMMI=1 et MERIMMI=1; sinonprend la valeur 3 si PERIMMI=1 ou MERIMMI=1; sinon prend la valeur 4

❖ B - Formation

6B	
ETUDES	Êtes-vous inscrit dans un établissement d'enseignement (y compris
TRA15	cours par correspondance ou apprentissage) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

6B	Si inscrit dans un établissement d'enseignement (ETUDES (TRA15) = 1)
ETUDIPL	Cette formation conduit-elle à un diplôme ou à un titre reconnu ?
TRA16	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

6B	Si inscrit dans un établissement d'enseignement (ETUDES (TRA15) = 1)
FORMINIT	Est-ce dans le cadre de votre formation initiale ?
TRA17	
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

6B	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1)
FINETUD	En quelle année ou à quel âge avez-vous terminé vos études initiales ?
TRA18	
Num 8	0, 6 à année de l'enquête

Pour qualifier la non réponse voir FINETUD_DRAP

6B	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1)
FINETUDU	En quelle année ou à quel âge avez-vous terminé vos études initiales ?
TRA19	Réponse en âge ou en année ?
Car. 1	1. âge
	2. année

6B		
AGFINETU	Age de fin d'études	
Num 8	6 à 99	

CALCULEE

6B	
ANFINETU	Année de fin d'études
Num 8	1900 à année de l'enquête
044.04#.55	1900 à aimee de l'enquete

CALCULEE

6B	
DIPLOME	Quel est votre diplôme le plus élevé ?
TRA20	
Car. 2	0. Aucun diplôme
	1. CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau
	2. Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau
	3. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau
	4. Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau
	5. Baccalauréat général (séries A, B, C, D, E, ES, L, S), brevet supérieur, capacité en
	droit, DAEU, ESEU ou diplôme étranger de même niveau
	6. Diplôme de niveau Bac+2
	7. Diplôme de niveau bac +3 ou bac +4 (licence, licence professionnelle, maîtrise,
	master ,)
	8. Diplôme de niveau supérieur à bac+4 (master 2, DES, DEA, DESS, doctorat,
	diplôme d'une grande école)
	99. NSP
	98. REFUS

❖ C- Trajectoire professionnelle

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1)
TCHOL	Depuis la fin de vos études initiales, avez-vous vécu les situations suivantes
TRA21	a) une période de chômage d'un an ou plus ?
Car. 1	1. Une fois
	2. Plusieurs fois
	3. Jamais
	9. NSP
	8. REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1)
ТСНОС	Depuis la fin de vos études initiales, avez-vous vécu les situations suivantes
TRA22	b) une période de chômage de plus de trois mois mais moins d'un an ?
Car. 1	1. Une fois
	2. Plusieurs fois
	3. Jamais
	9. NSP
	8. REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1)
TSAN	Depuis la fin de vos études initiales, avez-vous vécu les situations suivantes
TRA23	c) vous avez arrêté de travailler pendant un an ou plus à cause de problèmes de santé ?
Car. 1	Une fois Plusieurs fois
	3. Jamais
	9. NSP
	8. REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1)
TINA	Depuis la fin de vos études initiales, avez-vous vécu les situations suivantes
TRA24	d) vous avez arrêté de travailler pendant un an ou plus pour une autre raison, par exemple s'occuper de votre foyer, de vos enfants, reprendre des études ?
Car. 1	1. Une fois 2. Plusieurs fois 3. Jamais
	9. NSP 8. REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1)
TINDEP	Depuis la fin de vos études initiales, avez-vous vécu les situations suivantes
TRA25	e) vous avez travaillé à votre compte, employant ou non des salariés ?
Car. 1	1. Toujours ou presque
	2. Parfois
	3. Jamais
	9. NSP
	8. REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1) et n'a pas toujours ou presque été indépendant (TINDEP (TRA25) # 1)
TINTERIM	Depuis la fin de vos études, vous est-il arrivé
TRA26	a) de travailler comme intérimaire ?
Car. 1	1. Toujours ou presque
	2. Parfois
	3. Jamais
	9. NSP
	8. REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1) et n'a pas toujours ou presque été indépendant (TINDEP (TRA25) # 1) ou intérimaire (TINTERILM (TRA26) #1)
TCDD TRA27	Depuis la fin de vos études, vous est-il arrivé b) de travailler avec un contrat à durée déterminée ou un contrat aidé,?
Car. 1	 Toujours ou presque Parfois Jamais NSP REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1)
NBEMP TRA28	En dehors de votre emploi actuel et depuis que vous avez terminé vos études, combien d'emplois de PLUS D'UN AN dans des entreprises différentes ou pour des employeurs différents avez-vous eu ?
Car. 2	00. Aucun 01. Un 02. Deux 03. Trois 04. Quatre 05. Cinq 06. Six 07. Sept 08. Huit 09. Neuf 10. Dix ou plus

6C	Si au moins un autre emploi (NBEMP (TRA28) # 00)
PROFDEB	Quelle était votre profession principale ?
TRA29	Profession (PCS 2003)
Car. 4	

Format \$PE

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESSAN) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6C	Si au moins un autre emploi (NBEMP (TRA28) # 00)
CSEDEB	Quelle était votre profession principale ?
TRA29	Catégorie socioprofessionnelle, niveau détaillé (PCS 2003)
Car. 2	

Format \$CSE

CALCULEE : Déclaration en clair (PROFESSAN) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6C	Si au moins un autre emploi (NBEMP (TRA28) # 00)
CSERDEB	Quelle était votre profession principale ?
TRA29	Catégorie socioprofessionnelle, niveau regroupé (PCS 2003)
Car. 1	

Format \$CSER
CALCULEE: Déclaration en clair (PROFESSAN) => traitement SICORE (embarqué puis en bureau) et reprise manuelle

6C	Si au moins un autre emploi (NBEMP (TRA28) # 00)
STATUTA TRA30	Parlons alors de cet emploi / du premier de ces emplois que vous avez occupé un an ou plus. Dans cet emploi, étiez-vous ?
Car. 2	 A votre compte (artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale) Vous aidiez un membre de votre famille dans son travail sans être salarié Salarié de l'État ou des collectivités locales Autre salarié Ne sait pas REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1) et n'a pas toujours ou presque été indépendant (TINDEP (TRA25) # 1) ou intérimaire (TINTERILM (TRA26) #1)
DEMPRO	Depuis la fin de vos études initiales, avez-vous vécu les situations suivantes
TRA31	a) un déménagement pour raison professionnelle (par exemple pour poursuivre une activité professionnelle ou trouver un emploi) ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

6C	Si l'enquêté a terminé ses études initiales (FORMINIT (TRA17) # 1) et n'a pas toujours ou presque été indépendant (TINDEP (TRA25) # 1) ou intérimaire (TINTERILM (TRA26) #1)
DEMENA	Depuis la fin de vos études initiales, avez-vous vécu les situations suivantes
TRA32	 b) un déménagement ayant eu des conséquences sur votre activité professionnelle (par exemple, en cas de mutation de votre conjoint(e)) ?
Car. 1	1. Oui 2. Non
	9. NSP
	8. REFUS

Auto-questionnaire

❖ 0. Introduction

71	
LANG1	La personne enquêtée est-elle en mesure de comprendre et de répondre
QAA1	seule au questionnaire sous casque en FRANÇAIS?
Car. 1	1. Oui
	2. Non
	Non réponse

71	
LANG2	La personne enquêtée comprend-elle une de ces langues ?
QAA2	
Car. 1	1. L'arabe
	2. Le turc
	3. L'anglais
	4. Le portugais
	5. Une autre langue
	9. NSP
	Non réponse

71	Si enquête en Guyane et aucune des langues n'est comprise (RGES="03" et LANG2 (QAA2) =5)
LANG4	Le remplissage du questionnaire avec l'aide de l'enquêteur est
QAA3b	
Car. 1	1 accepté
	2 refusé
	3 impossible à réaliser
	4 abandonné

71	
REPQAA	Le questionnaire est
QAA4	
Car. 1	1 accepté
	2 refusé
	3 impossible à réaliser
	4 abandonné

71	
INTRO	Tout d'abord, souhaitez-vous ?
QAA6	
Car. 1	1. Voir et entendre les questions
	2. Seulement les entendre sans les voir (pour plus de confidentialité)
	3. Seulement les voir, sans les entendre

❖ A - Relations avec les autres au travail

7A	
A1A A1a	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? a) Mon supérieur prête attention à ce que je dis
Car. 1	1. Pas du tout d'accord.
	2. Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné, pas de supérieur,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A1B A1b	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? b) Mon supérieur m'aide à mener mes tâches à bien
Car. 1	 Pas du tout d'accord, Pas d'accord, D'accord, Tout à fait d'accord, Non concerné, pas de supérieur, NSP REFUS Non réponse

7A	
A1C A1c	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? c) Les personnes qui évaluent mon travail le connaissent bien
Car. 1	1. Pas du tout d'accord,
	2. Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A1D A1d	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? d) Mon supérieur traite équitablement les personnes qui travaillent sous ses ordres
Car. 1	 Pas du tout d'accord, Pas d'accord, D'accord, Tout à fait d'accord, Non concerné, pas de supérieur, NSP REFUS Non réponse

7A	
A1E A1e	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? e) Les collègues avec qui je travaille m'aident à mener mes tâches à bien
Car. 1	1. Pas du tout d'accord,
	2. Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné, pas de collègue,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A1F A1f	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? f) Les collègues avec qui je travaille sont amicaux
Car. 1	1. Pas du tout d'accord,
	2. Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné, pas de collègue,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A1G A1g	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? g) Vu tous mes efforts, je reçois le respect et l'estime que mérite mon travail
Car. 1	 Pas du tout d'accord, Pas d'accord, D'accord, Tout à fait d'accord, Non concerné, NSP REFUS Non réponse

7A	
A1H A1h	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? h) Vu tous mes efforts, mes perspectives de promotion sont satisfaisantes
Car. 1	Pas du tout d'accord, Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A1I A1i	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? i) On me demande d'effectuer une quantité de travail excessive
Car. 1	1. Pas du tout d'accord,
	2. Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A1J A1j	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? j) Je peux organiser mon travail de la manière qui me convient le mieux
Car. 1	1. Pas du tout d'accord,
	2. Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A1K	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas
A1k	d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ?
	k) Si je devais m'arrêter de travailler, je serais à l'abri financièrement
Car. 1	1. Pas du tout d'accord,
	2. Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A1L A1I	Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous pas du tout d'accord,pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord ? I) J'ai l'occasion de développer mes compétences professionnelles
Car. 1	1. Pas du tout d'accord,
	2. Pas d'accord,
	3. D'accord,
	4. Tout à fait d'accord,
	5. Non concerné,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A2A A2a	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ? a) Je travaille sous pression
Car. 1	1. Toujours, 2. Souvent, 3. Parfois, 4. Jamais, 9. NSP 8. REFUS
	Non réponse

7A	
A2B A2b	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ?
AZD	b) Je dois penser à trop de choses à la fois
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A2C A2c	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ? c) Je continue à penser à mon travail même quand je n'y suis pas
Car. 1	1. Toujours, 2. Souvent, 3. Parfois, 4. Jamais, 9. NSP 8. REFUS Non réponse

7A	
A2D A2d	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ? d) Il m'arrive de faire trop vite une opération qui demanderait davantage de soin
Car. 1	 Toujours, Souvent, Parfois, Jamais, NSP REFUS Non réponse

7A	
A2E A2e	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ? e) Je sais à l'avance quelles tâches j'aurai le mois suivant
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A2F	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre
A2f	travail ?
	f) Je vis des changements imprévisibles ou mal préparés
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A2G A2g	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ? g) J'ai la possibilité de faire des choses qui me plaisent
Car. 1	1. Toujours, 2. Souvent, 3. Parfois, 4. Jamais, 9. NSP 8. REFUS Non réponse

7A	
A2H	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre
A2h	travail ?
	h) Je dois faire des choses que je désapprouve
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A2I A2i	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ? i) Je dois cacher mes émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur
Car. 1	1. Toujours, 2. Souvent, 3. Parfois, 4. Jamais, 9. NSP 8. REFUS Non réponse

7A	
A2J A2j	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ?
	j) Je dois éviter de donner mon avis, mon opinion
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A2K	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre travail ?
A2k	k) Il m'arrive d'avoir peur pendant mon travail, pour ma sécurité ou celle des autres
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7A	
A2L	A quelle fréquence vivez-vous chacune des situations suivantes dans votre
A2I	travail ?
	I) Je suis fier de travailler dans cette entreprise, organisation
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

❖ B - Satisfactions et difficultés au travail

7B	
B1A B1a	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent systématiquement avec vous de la façon suivante
	a) Vous ignore, fait comme si vous n'étiez pas là
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B1B B1b	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent
	systématiquement avec vous de la façon suivante
	b) Vous empêche de vous exprimer
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B1C B1c	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent systématiquement avec vous de la façon suivante c) Vous ridiculise en public
Car. 1	1. Oui,2. Non,9. NSP8. REFUSNon réponse

7B	
B1D	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les
B1d	situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent systématiquement avec vous de la façon suivante d) Critique injustement votre travail
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B1E	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les
B1e	situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent systématiquement avec vous de la façon suivante e) Vous charge de tâches inutiles ou dégradantes
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B1F B1f	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent systématiquement avec vous de la façon suivante f) Sabote votre travail, vous empêche de travailler correctement
Car. 1	1. Oui, 2. Non, 9. NSP 8. REFUS Non réponse

7B	
B1G	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les
B1g	situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent
	systématiquement avec vous de la façon suivante
	g) Laisse entendre que vous êtes mentalement dérangé
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B1H	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les
B1h	situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent systématiquement avec vous de la façon suivante h) Vous dit des choses obscènes ou dégradantes
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B1I	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les
B1i	situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent systématiquement avec vous de la façon suivante
	i) Vous fait des propositions à caractère sexuel de façon insistante
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B1J B1j	Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de vivre au travail les situations difficiles suivantes ?Une ou plusieurs personnes se comportent systématiquement avec vous de la façon suivante j) Vous fait des blagues blessantes ou de mauvais goût, se moque de vous
Car. 1	1. Oui, 2. Non, 9. NSP 8. REFUS Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B2A	Cette personne ou ces personnes sont-elles
B2a	a) Une ou plusieurs personnes de votre entreprise
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)	
B2B	Cette personne ou ces personnes sont-elles	
B2b	b) Un ou plusieurs de vos clients, usagers, patients	
Car. 1	1. Oui,	
	2. Non,	
	9. NSP	
	8. REFUS	
	Non réponse	

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B2C B2c	Cette personne ou ces personnes sont-elles c) Des salariés d'autres entreprises
Car. 1	1. Oui, 2. Non, 9. NSP 8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B2D	Cette personne ou ces personnes sont-elles d) D'autres personnes
B2d	u) D autres personnes
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B3A B3a	Pensez-vous que ces comportements sont liés à a) Votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B3B	Pensez-vous que ces comportements sont liés à
B3b	b) Votre état de santé ou un handicap
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B3C	Pensez-vous que ces comportements sont liés à
B3c	c) Votre couleur de peau
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B3D	Pensez-vous que ces comportements sont liés à
B3d	d) Vos origines ou votre nationalité
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B3E B3e	Pensez-vous que ces comportements sont liés à e) Votre façon de vous habiller
Car. 1	1. Oui, 2. Non, 9. NSP 8. REFUS Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B3F B3f	Pensez-vous que ces comportements sont liés à f) Votre âge
Car. 1	1. Oui, 2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
B3G	Pensez-vous que ces comportements sont liés à
B3g	g) Votre orientation sexuelle
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	Si au moins un OUI à la question B1 (B1a à B1j)
ВЗН	Pensez-vous que ces comportements sont liés à
B3h	h) Votre profession
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B4A	Au cours des douze derniers mois, dans le cadre de votre travail, avez-vous
B4a	été victime… ?
	a) D'une agression verbale de la part du public
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B4B B4b	Au cours des douze derniers mois, dans le cadre de votre travail, avez-vous été victime?
3.0	b) D'une agression physique ou sexuelle de la part du public
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B4C	Au cours des douze derniers mois, dans le cadre de votre travail, avez-vous
B4c	été victime ?
	c) D'une agression verbale de la part de vos collègues ou de vos
	supérieurs
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B4D	Au cours des douze derniers mois, dans le cadre de votre travail, avez-vous
B4d	été victime ?
	d) D'une agression physique ou sexuelle de la part de vos collègues ou
	de vos supérieurs
Car. 1	1. Oui,
	2. Non,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B5A B5a	Dans votre travail, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'éprouver les sentiments suivants ? a) La fierté du travail bien fait
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B5B	Dans votre travail, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'éprouver les sentiments
B5b	suivants?
	b) L'impression de faire quelque chose d'utile aux autres
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B5C B5c	Dans votre travail, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'éprouver les sentiments suivants ? c) Le sentiment d'être exploité
Car. 1	1. Toujours, 2. Souvent, 3. Parfois, 4. Jamais, 9. NSP 8. REFUS Non réponse

7B	
B5D	Dans votre travail, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'éprouver les sentiments
B5d	suivants?
	d) Le sentiment d'être dépassé par les changements trop rapides
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B5E B5e	Dans votre travail, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'éprouver les sentiments suivants ? e) L'ennui
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B	
B5F B5f	Dans votre travail, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'éprouver les sentiments suivants ?
	f) L'impression de faire partie d'une équipe
Car. 1	1. Toujours,
	2. Souvent,
	3. Parfois,
	4. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7B		
B6	Pensez-vous que votre travail influence votre santé ?	
B6		
Car. 1	1. Non, mon travail n'influence pas ma santé,	
	2. Oui, mon travail est plutôt bon pour ma santé,	
	3. Oui, mon travail est plutôt mauvais pour ma santé,	
	9. NSP	
	8. REFUS	
	Non réponse	

❖ C - Dans la vie de tous les jours

7C	
C1A C1a	A quelle fréquence avez-vous ressenti les affirmations suivantes, au cours des deux dernières semaines dans votre vie de tous les jours, au travail et en dehors ? a) Je me suis senti(e) bien et de bonne humeur
Car. 1	1. Tout le temps,
	2. La plupart du temps,
	3. Plus de la moitié du temps,
	4. Moins de la moitié du temps,
	5. De temps en temps,
	6. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7C	
C1B C1b	A quelle fréquence avez-vous ressenti les affirmations suivantes, au cours des deux dernières semaines dans votre vie de tous les jours, au travail et en dehors ? b) Je me suis senti(e) calme et tranquille
Car. 1	 Tout le temps, La plupart du temps, Plus de la moitié du temps, Moins de la moitié du temps, De temps en temps, Jamais, NSP REFUS Non réponse

7C	
C1C	A quelle fréquence avez-vous ressenti les affirmations suivantes, au cours des
C1c	deux dernières semaines dans votre vie de tous les jours, au travail et en
	dehors?
	c) Je me suis senti(e) plein(e) d'énergie et vigoureux(se)
Car. 1	1. Tout le temps,
	2. La plupart du temps,
	3. Plus de la moitié du temps,
	4. Moins de la moitié du temps,
	5. De temps en temps,
	6. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7C	
C1D C1d	A quelle fréquence avez-vous ressenti les affirmations suivantes, au cours des deux dernières semaines dans votre vie de tous les jours, au travail et en dehors ? d) Je me suis réveillé(e) en me sentant frais(che) et dispos(e)
Car. 1	1. Tout le temps,
	2. La plupart du temps,
	3. Plus de la moitié du temps,
	4. Moins de la moitié du temps,
	5. De temps en temps,
	6. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7C	
C1E	A quelle fréquence avez-vous ressenti les affirmations suivantes, au cours des deux dernières semaines dans votre vie de tous les jours, au travail et en
C1e	dehors?
	e) Ma vie quotidienne a été remplie de choses intéressantes
Car. 1	1. Tout le temps,
	2. La plupart du temps,
	3. Plus de la moitié du temps,
	4. Moins de la moitié du temps,
	5. De temps en temps,
	6. Jamais,
	9. NSP
	8. REFUS
	Non réponse

7C C2 C2	Seriez-vous ou auriez vous été heureux que l'un de vos enfants s'engage dans la même activité professionnelle que vous ?
Car. 1	1. Oui, 2. Non,
	9. NSP 8. REFUS Non réponse

7C	
WHO	Score de bien-être de l'OMS (WHO5)
Num 8	De 1 à 25

CALCULEE:

A partir des réponses à c1a c1b c1c c1d c1e : 5 pour une réponse "1", 4 pour une réponse "2", 3 pour une réponse "3", 2 pour une réponse "4", 1 pour une réponse "5". Le score n'est pas calculé si une réponse est manquante. Plus le score est élevé, plus le "bien-être" est élevé.

Conclusion

8	
CHERCHEUR CLC1	Accepteriez-vous un entretien complémentaire pour approfondir certains sujets ?
Car. 1	1. Oui
	2. Non

3. Formats SAS à utiliser pour les principales nomenclatures

a) Les professions et catégories socio-professionnelles

```
/***********************
*******************
proc format;
value $cser
" "="Non renseigné"
"1"="Agriculteurs exploitants"
"2"="Artisans, commerçants et chefs d'entreprise"
"3"="Cadres et professions intellectuelles supérieures"
"4"="Professions intermédiaires"
"5"="Employés"
"6"="Ouvriers"
"0"="non codé, imprécis";
value $csei
" "="Non renseigné"
"10"="Agriculteurs exploitants"
"21"="Artisans"
"22"="Commerçants et assimilés"
"23"="Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus"
"31"="Professions libérales"
"32"="Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et
artistiques"
"36"="Cadres d'entreprise"
"41"="Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la
fonction publique et assimilés"
"46"="Professions intermédiaires administratives et commerciales des
entreprises"
"47"="Techniciens"
"48"="Contremaîtres, agents de maîtrise"
"51"="Employés de la fonction publique"
"54"="Employés administratifs d'entreprise"
"55"="Employés de commerce"
"56"="Personnels des services directs aux particuliers"
"61"="Ouvriers qualifiés"
"66"="Ouvriers non qualifiés"
"69"="Ouvriers agricoles"
other="non codé, imprécis";
value $cse
" "="Non renseigné"
"11"="Agriculteurs sur petite exploitation"
"12"="Agriculteurs sur moyenne exploitation"
"13"="Agriculteurs sur grande exploitation"
"21"="Artisans"
"22"="Commerçants et assimilés"
"23"="Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus"
"31"="Professions libérales"
"33"="Cadres de la fonction publique"
"34"="Professeurs, professions scientifiques"
"35"="Professions de l'information, des arts et des spectacles"
"37"="Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises"
```

```
"38"="Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises"
"42"="Instituteurs et assimilés"
"43"="Professions intermédiaires de la santé et du travail social"
"44"="Clergé, religieux"
"45"="Professions intermédiaires administratives de la fonction publique"
"46"="Professions intermédiaires administratives et commerciales des
entreprises"
"47"="Techniciens"
"48"="Contremaîtres, agents de maîtrise"
"52"="Employés civils et agents de service de la fonction publique"
"53"="Policiers et militaires"
"54"="Employés administratifs d'entreprise"
"55"="Employés de commerce"
"56"="Personnels des services directs aux particuliers"
"62"="Ouvriers qualifiés de type industriel"
"63"="Ouvriers qualifiés de type artisanal"
"64"="Chauffeurs"
"65"="Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport"
"67"="Ouvriers non qualifiés de type industriel"
"68"="Ouvriers non qualifiés de type artisanal"
"69"="Ouvriers agricoles"
other="Non codé, imprécis";
value $pe
"111A"="Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures"
"111B"="Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation"
"111C"="Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur petite exploitation"
"111D"="Eleveurs d'herbivores, sur petite exploitation"
"111E"="Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur petite exploitation"
"111F"="Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante"
"121A"="Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures"
"121B"="Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation"
"121C"="Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur moyenne exploitation"
"121D"="Eleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation"
"121E"="Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur moyenne
exploitation"
"121F"="Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante"
"122A"="Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés"
"122B"="Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés"
"122C"="Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés"
"131A"="Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures"
"131B"="Maraîchers, horticulteurs, sur grande exploitation"
"131C"="Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers, sur grande exploitation"
"131D"="Eleveurs d'herbivores, sur grande exploitation"
"131E"="Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation"
"131F"="Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante"
"211A"="Artisans maçons"
"211B"="Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois"
"211C"="Artisans couvreurs"
"211D"="Artisans plombiers, chauffagistes"
"211E"="Artisans électriciens du bâtiment"
"211F"="Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment"
"211G"="Artisans serruriers, métalliers"
"211H"="Artisans en terrassement, travaux publics"
"211J"="Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes"
"212A"="Artisans mécaniciens en machines agricoles"
"212B"="Artisans chaudronniers"
"212C"="Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux
(hors horlogerie et matériel de précision)"
"212D"="Artisans divers de fabrication de machines"
"213A"="Artisans de l'habillement, du textile et du cuir"
```

```
"214A"="Artisans de l'ameublement"
"214B"="Artisans du travail mécanique du bois"
"214C"="Artisans du papier, de l'imprimerie et de la reproduction"
"214D"="Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors
artisanat d'art)"
"214E"="Artisans d'art"
"214F"="Autres artisans de fabrication (y.c. horlogers, matériel de
précision)"
"215A"="Artisans boulangers, pâtissiers, de 0 à 9 salariés"
"215B"="Artisans bouchers, de 0 à 9 salariés"
"215C"="Artisans charcutiers, de 0 à 9 salariés"
"215D"="Autres artisans de l'alimentation, de 0 à 9 salariés"
"216A"="Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles"
"216B"="Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles"
"216C"="Artisans réparateurs divers"
"217A"="Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport,
de 0 à 9 salariés"
"217B"="Artisans déménageurs, de 0 à 9 salariés"
"217C"="Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés"
"217D"="Artisans teinturiers, blanchisseurs, de 0 à 9 salariés"
"217E"="Artisans des services divers, de 0 à 9 salariés"
"218A"="Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés"
"219A"="Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans, effectuant un
travail administratif ou commercial"
"221A"="Petits et moyens grossistes en alimentation, de 0 à 9 salariés"
"221B"="Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires, de 0 à 9
salariés"
"222A"="Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9
salariés"
"222B"="Petits et moyens détaillants en alimentation générale, de 0 à 9
salariés"
"223A"="Détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer, de 0 à 9
salariés"
"223B"="Détaillants en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage, de 0 à 9
salariés"
"223C"="Fleuristes, de 0 à 9 salariés"
"223D"="Détaillants en habillement et articles de sport, de 0 à 9 salariés"
"223E"="Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels),
de 0 à 9 salariés"
"223F"="Détaillants en biens culturels (livres, disques, multimédia, objets
d'art), de 0 à 9 salariés"
"223G"="Détaillants en tabac, presse et articles divers, de 0 à 9 salariés"
"223H"="Exploitants et gérants libres de station-service, de 0 à 9
salariés"
"224A"="Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2
"224B"="Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une
autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés"
"224C"="Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés"
"224D"="Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés"
"225A"="Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés"
"226A"="Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants, de 0 à 9
salariés"
"226B"="Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants, de 0 à
9 salariés"
"226C"="Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés"
"227A"="Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de
0 à 9 salariés"
"227B"="Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement,
santé, social), de 0 à 9 salariés"
```

```
"227C"="Astrologues, professionnels de la parapsychologie, guérisseurs, de
0 à 9 salariés"
"227D"="Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9
salariés"
"231A"="Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus"
"232A"="Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés"
"233A"="Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49
salariés"
"233B"="Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49
salariés"
"233C"="Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés"
"233D"="Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés"
"311A"="Médecins libéraux spécialistes"
"311B"="Médecins libéraux généralistes"
"311C"="Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)"
"311D"="Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)"
"311E"="Vétérinaires (libéraux ou salariés)"
"311F"="Pharmaciens libéraux"
"312A"="Avocats"
"312B"="Notaires"
"312C"="Experts comptables, comptables agréés, libéraux"
"312D"="Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et
recrutement, gestion et fiscalité"
"312E"="Ingénieurs conseils libéraux en études techniques"
"312F"="Architectes libéraux"
"312G"="Géomètres-experts, huissiers de justice, officiers ministériels,
professions libérales diverses"
"313A"="Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un
travail administratif"
"331A"="Personnels de direction de la fonction publique (Etat,
collectivités locales, hôpitaux)"
"332A"="Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés"
"332B"="Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux"
"333A"="Magistrats"
"333B"="Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du
Trésor et des Douanes"
"333C"="Cadres de la Poste"
"333D"="Cadres administratifs de France Télécom (statut public)"
"333E"="Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors
Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)"
"333F"="Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales
et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)"
"334A"="Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers
généraux)"
"335A"="Personnes exerçant un mandat politique ou syndical"
"341A"="Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire"
"341B"="Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs"
"342A"="Enseignants de l'enseignement supérieur"
"342E"="Chercheurs de la recherche publique"
"343A"="Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et
professionnelle"
"344A"="Médecins hospitaliers sans activité libérale"
"344B"="Médecins salariés non hospitaliers"
"344C"="Internes en médecine, odontologie et pharmacie"
"344D"="Pharmaciens salariés"
"351A"="Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du
patrimoine (fonction publique)"
"352A"="Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)"
"352B"="Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes"
"353A"="Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs
d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)"
```

```
"353B"="Directeurs, responsables de programmation et de production de
```

- l'audiovisuel et des spectacles"
- "353C"="Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de
- l'audiovisuel et des spectacles"
- "354A"="Artistes plasticiens"
- "354B"="Artistes+B493 de la musique et du chant"
- "354C"="Artistes dramatiques"
- "354D"="Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers"
- "354G"="Professeurs d'art (hors établissements scolaires)"
- "371A"="Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises"
- "372A"="Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales"
- "372B"="Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers"
- "372C"="Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement"
- "372D"="Cadres spécialistes de la formation"
- "372E"="Juristes"
- "372F"="Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)"
- "373A"="Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises"
- "373B"="Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises"
- "373C"="Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises"
- "373D"="Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises"
- "374A"="Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail"
- "374B"="Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique"
- "374C"="Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)"
- "374D"="Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)"
- "375A"="Cadres de la publicité"
- "375B"="Cadres des relations publiques et de la communication"
- "376A"="Cadres des marchés financiers"
- "376B"="Cadres des opérations bancaires"
- "376C"="Cadres commerciaux de la banque"
- "376D"="Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire"
- "376E"="Cadres des services techniques des assurances"
- "376F"="Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés"
- "376G"="Cadres de l'immobilier"
- "377A"="Cadres de l'hôtellerie et de la restauration"
- "380A"="Directeurs techniques des grandes entreprises"
- "381A"="Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts"
- "382A"="Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics"
- "382B"="Architectes salariés"
- "382C"="Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics"
- "382D"="Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics"
- "383A"="Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique"
- "383B"="Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique"
- "383C"="Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel"

```
"384A"="Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en
mécanique et travail des métaux"
"384B"="Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des
métaux"
"384C"="Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique
professionnel"
"385A"="Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des
industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie,
matériaux lourds)"
"385B"="Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de
transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)"
"385C"="Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de
transformations (biens intermédiaires)"
"386A"="Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres
industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie,
eau)"
"386D"="Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution
d'énergie, eau"
"386E"="Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries
(imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)"
"387A"="Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels"
"387B"="Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de
l'ordonnancement"
"387C"="Ingénieurs et cadres des méthodes de production"
"387D"="Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité"
"387E"="Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des
travaux neufs"
"387F"="Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement"
"388A"="Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en
informatique"
"388B"="Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et
services aux utilisateurs en informatique"
"388C"="Chefs de projets informatiques, responsables informatiques"
"388D"="Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et
télécommunications"
"388E"="Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications"
"389A"="Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports"
"389B"="Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de
l'aviation civile"
"389C"="Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande"
"421A"="Instituteurs"
"421B"="Professeurs des écoles"
"422A"="Professeurs d'enseignement général des collèges"
"422B"="Professeurs de lycée professionnel"
"422C"="Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement
secondaire"
"422D"="Conseillers principaux d'éducation"
"422E"="Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement"
"423A"="Moniteurs d'école de conduite"
"423B"="Formateurs et animateurs de formation continue"
"424A"="Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels"
"425A"="Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine"
"431A"="Cadres infirmiers et assimilés"
"431B"="Infirmiers psychiatriques"
"431C"="Puéricultrices"
"431D"="Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et
puéricultrices)"
"431E"="Sages-femmes (libérales ou salariées)"
"431F"="Infirmiers en soins généraux, salariés"
```

"431G"="Infirmiers libéraux"

"432A"="Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux"

```
"432B"="Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés"
"432C"="Autres spécialistes de la rééducation, libéraux"
"432D"="Autres spécialistes de la rééducation, salariés"
"433A"="Techniciens médicaux"
"433B"="Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et
salariés)"
"433C"="Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et
salariés)"
"433D"="Préparateurs en pharmacie"
"434A"="Cadres de l'intervention socio-éducative"
"434B"="Assistants de service social"
"434C"="Conseillers en économie sociale familiale"
"434D"="Educateurs spécialisés"
"434E"="Moniteurs éducateurs"
"434F"="Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier"
"434G"="Educateurs de jeunes enfants"
"435A"="Directeurs de centres socioculturels et de loisirs"
"435B"="Animateurs socioculturels et de loisirs"
"441A"="Clergé séculier"
"441B"="Clergé régulier"
"451A"="Professions intermédiaires de la Poste"
"451B"="Professions intermédiaires administratives de France Télécom
(statut public)"
"451C"="Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés"
"451D"="Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne"
"451E"="Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors
Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)"
"451F"="Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales
et des hôpitaux (hors Enseignement, Patrimoine)"
"452A"="Inspecteurs et officiers de police"
"452B"="Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de
l'Armée et de la Gendarmerie"
"461A"="Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de
direction (non cadres)"
"461D"="Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables"
"461E"="Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou
du personnel"
"461F"="Maîtrise et techniciens administratifs des autres services
administratifs"
"462A"="Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)"
"462B"="Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente"
"462C"="Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs"
"462D"="Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non
cadres)"
"462E"="Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens
des forces de vente) "
"463A"="Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en
informatique"
"463B"="Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en
biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors
informatique)"
"463C"="Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en
biens de consommation auprès d'entreprises"
"463D"="Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en
services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance,
informatique)"
"463E"="Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants
auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)"
"464A"="Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants
ou salariés)"
"464B"="Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)"
```

```
"465A"="Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)"
```

- "465B"="Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)"
- "465C"="Photographes (indépendants et salariés)"
- "466A"="Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)"
- "466B"="Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)"
- "466C"="Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)"
- "467A"="Chargés de clientèle bancaire"
- "467B"="Techniciens des opérations bancaires"
- "467C"="Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances"
- "467D"="Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale"
- "468A"="Maîtrise de restauration : salle et service"
- "468B"="Maîtrise de l'hébergement : hall et étages"
- "471A"="Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt"
- "471B"="Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt"
- "472A"="Dessinateurs en bâtiment, travaux publics"
- "472B"="Géomètres, topographes"
- "472C"="Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics"
- "472D"="Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales"
- "473A"="Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique"
- "473B"="Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique"
- "473C"="Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique"
- "474A"="Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux"
- "474B"="Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux"
- "474C"="Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux"
- "475A"="Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation"
- "475B"="Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation"
- "476A"="Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition"
- "476B"="Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois"
- "477A"="Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement"
- "477B"="Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)"
- "477C"="Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)"
- "477D"="Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions"
- "478A"="Techniciens d'étude et de développement en informatique"
- "478B"="Techniciens de production, d'exploitation en informatique"
- "478C"="Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique"
- "478D"="Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux"
- "479A"="Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement"
- "479B"="Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers"

```
"480A"="Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture,
sylviculture"
"480B"="Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche"
"481A"="Conducteurs de travaux (non cadres)"
"481B"="Chefs de chantier (non cadres)"
"482A"="Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique,
électronique"
"483A"="Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux"
"484A"="Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie,
plasturgie, pharmacie."
"484B"="Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds
et autres industries de transformation"
"485A"="Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution
d'énergie, eau, chauffage"
"485B"="Agents de maîtrise en fabrication des autres industries
(imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)"
"486A"="Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité,
électromécanique et électronique"
"486D"="Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique"
"486E"="Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux
neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)"
"487A"="Responsables d'entrepôt, de magasinage"
"487B"="Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres
responsables de la manutention"
"488A"="Maîtrise de restauration : cuisine/production"
"488B"="Maîtrise de restauration : gestion d'établissement"
"521A"="Employés de la Poste"
"521B"="Employés de France Télécom (statut public)"
"522A"="Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor,
des Douanes"
"523A"="Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c.
enseignement)"
"524A"="Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)"
"525A"="Agents de service des établissements primaires"
"525B"="Agents de service des autres établissements d'enseignement"
"525C"="Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)"
"525D"="Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du
secteur privé)"
"526A"="Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)"
"526B"="Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de
techniciens médicaux"
"526C"="Auxiliaires de puériculture"
"526D"="Aides médico-psychologiques"
"526E"="Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)"
"531A"="Agents de police de l'Etat"
"531B"="Agents des polices municipales"
"531C"="Surveillants de l'administration pénitentiaire"
"532A"="Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)"
"532B"="Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf
pompiers militaires)"
"532C"="Hommes du rang (sauf pompiers militaires)"
"533A"="Pompiers (y.c. pompiers militaires)"
"533B"="Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels"
"533C"="Agents de surveillance du patrimoine et des administrations"
"534A"="Agents civils de sécurité et de surveillance"
"534B"="Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers
assimilés (salariés)"
"541A"="Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)"
"541D"="Standardistes, téléphonistes"
"542A"="Secrétaires"
```

```
"542B"="Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de
traitement de texte"
"543A"="Employés des services comptables ou financiers"
"543D"="Employés administratifs divers d'entreprises"
"544A"="Employés et opérateurs d'exploitation en informatique"
"545A"="Employés administratifs des services techniques de la banque"
"545B"="Employés des services commerciaux de la banque"
"545C"="Employés des services techniques des assurances"
"545D"="Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale
et assimilés"
"546A"="Contrôleurs des transports (personnels roulants)"
"546B"="Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du
tourisme"
"546C"="Employés administratifs d'exploitation des transports de
marchandises"
"546D"="Hôtesses de l'air et stewards"
"546E"="Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)"
"551A"="Employés de libre service du commerce et magasiniers"
"552A"="Caissiers de magasin"
"553A"="Vendeurs non spécialisés"
"554A"="Vendeurs en alimentation"
"554B"="Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer"
"554C"="Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage"
"554D"="Vendeurs du commerce de fleurs"
"554E"="Vendeurs en habillement et articles de sport"
"554F"="Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et
optique"
"554G"="Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets
d'art)"
"554H"="Vendeurs de tabac, presse et articles divers"
"554J"="Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)"
"555A"="Vendeurs par correspondance, télévendeurs"
"556A"="Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires"
"561A"="Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou
restaurant)"
"561D"="Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de
la restauration"
"561E"="Employés de l'hôtellerie : réception et hall"
"561F"="Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie"
"562A"="Manucures, esthéticiens (salariés)"
"562B"="Coiffeurs salariés"
"563A"="Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil"
"563B"="Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales"
"563C"="Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers"
"564A"="Concierges, gardiens d'immeubles"
"564B"="Employés des services divers"
"621A"="Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics"
"621B"="Ouvriers qualifiés du travail du béton"
"621C"="Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des
travaux publics"
"621D"="Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de
télécommunications"
"621E"="Autres ouvriers qualifiés des travaux publics"
"621F"="Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des
collectivités locales)"
"621G"="Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des
industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)"
"622A"="Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production
électrique ou électronique"
"622B"="Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés"
```

```
"622G"="Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou
électronique"
"623A"="Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail
en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs
qualifiés"
"623B"="Tuyauteurs industriels qualifiés"
"623C"="Soudeurs qualifiés sur métaux"
"623F"="Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou
en petite série, moulistes qualifiés"
"623G"="Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf
moulistes)"
"624A"="Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques"
"624D"="Monteurs qualifiés en structures métalliques"
"624E"="Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique"
"624F"="Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur
"624G"="Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non
reconnue)"
"625A"="Pilotes d'installation lourde des industries de transformation :
agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie"
"625B"="Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire :
agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie"
"625C"="Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c.
pharmacie) et de la plasturgie"
"625D"="Opérateurs de la transformation des viandes"
"625E"="Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et
alimentaire (hors transformation des viandes)"
"625H"="Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie,
chauffage)"
"626A"="Pilotes d'installation lourde des industries de transformation :
métallurgie, production verrière, matériaux de construction"
"626B"="Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production
verrière, matériaux de construction"
"626C"="Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et
de la fabrication du papier-carton"
"627A"="Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie"
"627B"="Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement,
autres opérateurs de confection qualifiés"
"627C"="Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir"
"627D"="Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de
l'ameublement"
"627E"="Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et
cinématographiques"
"627F"="Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés
de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton"
"628A"="Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements
"628B"="Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien :
équipements industriels"
"628C"="Réqleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des
métaux, mécanique)"
"628D"="Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des
métaux et mécanique)"
"628E"="Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des
"628F"="Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)"
```

"628G"="Ouvriers qualifiés divers de type industriel"

"632B"="Ouvriers qualifiés du travail de la pierre"

"632C"="Charpentiers en bois qualifiés"

"631A"="Jardiniers"

"632A"="Maçons qualifiés"

138

```
"632E"="Couvreurs qualifiés"
"632F"="Plombiers et chauffagistes qualifiés"
"632G"="Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports
verticaux"
"632H"="Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements
souples sur supports horizontaux"
"632J"="Monteurs qualifiés en agencement, isolation"
"632K"="Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments"
"633A"="Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)"
"633B"="Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel
électronique (salariés)"
"633C"="Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien,
réparation : automobile"
"633D"="Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien
équipements non industriels"
"634A"="Carrossiers d'automobiles qualifiés"
"634B"="Métalliers, serruriers qualifiés"
"634C"="Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation :
automobile"
"634D"="Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non
industriels"
"635A"="Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail
des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type
artisanal du travail du cuir"
"636A"="Bouchers (sauf industrie de la viande)"
"636B"="Charcutiers (sauf industrie de la viande)"
"636C"="Boulangers, pâtissiers (sauf activité industrielle)"
"636D"="Cuisiniers et commis de cuisine"
"637A"="Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main,
ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main"
"637B"="Ouvriers d'art"
"637C"="Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels"
"637D"="Ouvriers qualifiés divers de type artisanal"
"641A"="Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)"
"641B"="Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)"
"642A"="Conducteurs de taxi (salariés)"
"642B"="Conducteurs de voiture particulière (salariés)"
"643A"="Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)"
"644A"="Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères"
"651A"="Conducteurs d'engin lourd de levage"
"651B"="Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre"
"652A"="Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots
élévateurs, caristes"
"652B"="Dockers"
"653A"="Magasiniers qualifiés"
"654A"="Conducteurs qualifiés d'engins de transport quidés"
"655A"="Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services
d'exploitation des transports"
"656A"="Matelots de la marine marchande, capitaines et matelots timoniers
de la navigation fluviale (salariés) "
"671A"="Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des
collectivités locales"
"671B"="Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et
de l'extraction, hors Etat et collectivités locales"
"672A"="Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique"
"673A"="Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de
"673B"="Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de
métal"
```

"632D"="Menuisiers qualifiés du bâtiment"

```
"673C"="Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail
des métaux"
"674A"="Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie,
plasturgie"
"674B"="Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des
viandes"
"674C"="Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-
alimentaire"
"674D"="Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production
verrière, céramique, matériaux de construction"
"674E"="Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois,
fabrication des papiers et cartons"
"675A"="Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la
confection, de la tannerie mégisserie et du travail du cuir"
"675B"="Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de
l'ameublement"
"675C"="Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse,
édition"
"676A"="Manutentionnaires non qualifiés"
"676B"="Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés"
"676C"="Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés"
"676D"="Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports"
"676E"="Ouvriers non qualifiés divers de type industriel"
"681A"="Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment"
"681B"="Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment"
"682A"="Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés"
"683A"="Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers"
"684A"="Nettoyeurs"
"684B"="Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des
déchets"
"685A"="Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal"
"691A"="Conducteurs d'engin agricole ou forestier"
"691B"="Ouvriers de l'élevage"
"691C"="Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture"
"691D"="Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière"
"691E"="Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière"
"691F"="Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture"
"692A"="Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture"
" "="Non renseigné"
other="Non codé ou imprécis";
run;
```

b) La classification internationale des professions

```
/*************************
CITP - ISCO 2008
************************
proc format;
value $peun
"1111"="Membres des corps législatifs et exécutifs"
"1112"="Cadres supérieurs de l'administration publique"
"1113"="Chefs traditionnels et chefs de village"
"1114"="Dirigeants et cadres supérieurs d'organisations spécialisées"
"1120"="Directeurs généraux d'entreprise"
"1211"="Directeurs et cadres de direction, services financiers"
"1212"="Directeurs et cadres de direction, ressources humaines"
"1213"="Directeurs et cadres de direction, stratégie et planifications"
"1219"="Directeurs des services administratifs non classés ailleurs"
"1221"="Directeurs et cadres de direction, ventes et commercialisation"
"1222"="Directeurs et cadres de direction, publicité et relations
publiques"
"1223"="Directeurs et cadres de direction, recherche-développement"
"1311"="Directeurs et cadres de direction, agriculture, sylviculture et
"1312"="Directeurs et cadres de direction, aquaculture et pêche"
"1321"="Directeurs et cadres de direction, industrie manufacturière"
"1322"="Directeurs et cadres de direction, mines"
"1323"="Directeurs et cadres de direction, construction"
"1324"="Directeurs et cadres de direction, approvisionnement, distribution
et assimilés"
"1330"="Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et
des communications"
"1341"="Directeurs et cadres de direction, garde d'enfants"
"1342"="Directeurs et cadres de direction, services de santé"
"1343"="Directeurs et cadres de direction, services aux personnes âgées"
"1344"="Directeurs et cadres de direction, services sociaux"
"1345"="Directeurs et cadres de direction, enseignement"
"1346"="Directeurs et cadres de direction, succursales de banque, services
financiers et assurances"
"1349"="Autres cadres de direction, services spécialisés non classés
ailleurs"
"1411"="Directeurs et gérants, hôtellerie"
"1412"="Directeurs et gérants, restauration"
"1420"="Directeurs et gérants, commerce de détail et de gros"
"1431"="Directeurs et gérants, centres sportifs, centres de loisirs et
centres culturels"
"1439"="Directeurs et gérants, services non classés ailleurs"
"2111"="Physiciens et astronomes"
"2112"="Météorologues"
"2113"="Chimistes"
"2114"="Géologues et géophysiciens"
"2120"="Mathématiciens, actuaires et statisticiens"
"2131"="Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés"
"2132"="Agronomes et assimilés"
"2133"="Spécialistes de la protection de l'environnement"
"2141"="Ingénieurs, sciences techniques de la production et de l'industrie"
"2142"="Ingénieurs du génie civil et du bâtiment"
"2143"="Ingénieurs de l'environnement"
"2144"="Ingénieurs mécaniciens"
"2145"="Ingénieurs chimistes"
```

```
"2146"="Ingénieurs des mines, ingénieurs métallurgistes et assimilés"
"2149"="Spécialistes, sciences techniques non classés ailleurs"
"2151"="Ingénieurs électriciens"
"2152"="Ingénieurs électroniciens"
"2153"="Ingénieurs des télécommunications"
"2161"="Architectes, bâtiment"
"2162"="Architectes paysagistes"
"2163"="Concepteurs modélistes de produits et de vêtements"
"2164"="Urbanistes et aménageurs des transports"
"2165"="Cartographes et géomètres"
"2166"="Graphistes et concepteurs graphiques, multimédia"
"2211"="Médecins généralistes"
"2212"="Médecins spécialistes"
"2221"="Cadres infirmiers"
"2222"="Cadres sages-femmes"
"2230"="Spécialistes des médecines traditionnelles et des médecines
complémentaires"
"2240"="Praticiens paramédicaux"
"2250"="Vétérinaires"
"2261"="Dentistes"
"2262"="Pharmaciens"
"2263"="Spécialistes de la santé de l'environnement, de l'hygiène et de la
santé au travail"
"2264"="Kinésithérapeutes et physiothérapeutes"
"2265"="Diététiciens et nutritionnistes"
"2266"="Audiologistes et orthophonistes"
"2267"="Optométristes et assimilés"
"2269"="Spécialistes de la santé non classés ailleurs"
"2310"="Professeurs, universités et établissements d'enseignement
supérieur"
"2320"="Professeurs, enseignement technique, professionnel et formation des
adultes"
"2330"="Professeurs, enseignement secondaire"
"2341"="Instituteurs, enseignement primaire"
"2342"="Éducateurs de la petite enfance"
"2351"="Spécialistes des méthodes d'enseignement"
"2352"="Enseignants, éducation spécialisée"
"2353"="Autres professeurs de langues"
"2354"="Autres professeurs de musique"
"2355"="Autres professeurs de disciplines artistiques"
"2356"="Formateurs en technologies de l'information"
"2359"="Spécialistes de l'enseignement, non classés ailleurs"
"2411"="Cadres comptables"
"2412"="Conseillers en finances et investissements"
"2413"="Analystes financiers"
"2421"="Analystes, gestion et organisation"
"2422"="Spécialistes, administration et politiques"
"2423"="Spécialistes, ressources humaines et évolution de carrière"
"2424"="Spécialistes de la formation du personnel"
"2431"="Spécialistes de la publicité et de la commercialisation"
"2432"="Spécialistes des relations publiques"
"2433"="Spécialistes des ventes, secteurs médical et technique (hors
technologies de l'informatique et de la communication) "
"2434"="Spécialistes des ventes, technologies de l'information et des
communications"
"2511"="Analystes de systèmes"
"2512"="Concepteurs de logiciels"
"2513"="Concepteurs de sites internet et d'outils multimédias"
"2514"="Programmeurs d'applications"
"2519"="Concepteurs et analystes de logiciels non classés ailleurs"
"2521"="Concepteurs et administrateurs de bases de données"
```

```
"2522"="Administrateurs systèmes"
"2523"="Spécialistes des réseaux informatiques"
"2529"="Spécialistes des bases de données et des réseaux informatiques non
classés ailleurs"
"2611"="Avocats"
"2612"="Magistrats"
"2619"="Juristes non classés ailleurs"
"2621"="Archivistes paléographes et conservateurs de musée"
"2622"="Bibliothécaires, documentalistes et professions assimilées"
"2631"="Économistes"
"2632"="Sociologues, anthropologues et assimilés"
"2633"="Philosophes, historiens et spécialistes des sciences politiques"
"2634"="Psychologues"
"2635"="Spécialistes du travail social"
"2636"="Ministres des cultes"
"2641"="Auteurs, éditeurs et autres écrivains"
"2642"="Journalistes"
"2643"="Traducteurs, interprètes et linguistes"
"2651"="Artistes plasticiens"
"2652"="Compositeurs, musiciens et chanteurs"
"2653"="Danseurs et chorégraphes"
"2654"="Metteurs en scène de cinéma, de théâtre et d'autres spectacles,
directeurs artistiques et réalisateurs"
"2655"="Acteurs"
"2656"="Annonceurs-présentateurs de radio, de télévision et autres médias"
"2659"="Artistes créateurs et exécutants non classés ailleurs"
"3111"="Techniciens des sciences chimiques et physiques"
"3112"="Techniciens de la construction"
"3113"="Techniciens en électricité"
"3114"="Techniciens en électronique"
"3115"="Techniciens en construction mécanique"
"3116"="Techniciens en chimie industrielle"
"3117"="Techniciens des mines, techniciens métallurgistes"
"3118"="Dessinateurs industriels et dessinateurs du bâtiment et des travaux
publics"
"3119"="Techniciens des sciences physiques et techniques non classés
ailleurs"
"3121"="Superviseurs, mines"
"3122"="Superviseurs, industries manufacturières"
"3123"="Superviseurs, construction"
"3131"="Conducteurs d'installations de production d'électricité ou de
chaleur"
"3132"="Conducteurs d'incinérateurs et d'installations de traitement de
l'eau"
"3133"="Conducteurs d'installations de traitement chimique"
"3134"="Conducteurs d'installations de raffinage de pétrole ou de gaz
naturel, de pétrochimie"
"3135"="Contrôleurs des processus industriels, métallurgie"
"3139"="Techniciens, contrôle de processus industriels non classés
ailleurs"
"3141"="Techniciens des sciences de la vie (hors médecine)"
"3142"="Techniciens, agriculture et élevage"
"3143"="Techniciens, sylviculture"
"3151"="Officiers mécaniciens de bateaux"
"3152"="Officiers de pont et pilotes"
"3153"="Pilotes d'avions et assimilés"
"3154"="Contrôleurs du trafic aérien"
"3155"="Techniciens des systèmes électroniques de sécurité aérienne"
"3211"="Techniciens d'appareils électromédicaux"
"3212"="Techniciens de laboratoire médical"
"3213"="Techniciens, assistants et préparateurs en pharmacie"
```

```
"3214"="Techniciens de prothèses médicales et dentaires"
"3221"="Personnel infirmier (niveau intermédiaire)"
"3222"="Sages-femmes (niveau intermédiaire)"
"3230"="Praticiens des médecines traditionnelles et des médecines
complémentaires"
"3240"="Techniciens et assistants vétérinaires"
"3251"="Assistants et thérapeutes en médecine dentaire"
"3252"="Techniciens de l'information médicale"
"3253"="Agents de santé publique"
"3254"="Opticiens"
"3255"="Techniciens et assistants en physiothérapie"
"3256"="Assistants médicaux"
"3257"="Inspecteurs, salubrité de l'environnement, santé au travail et
assimilés"
"3258"="Ambulanciers"
"3259"="Professions intermédiaires de la santé non classées ailleurs"
"3311"="Courtiers en valeurs et cambistes"
"3312"="Responsables des prêts"
"3313"="Professions intermédiaires de la comptabilité"
"3314"="Professions intermédiaires de la statistique, des mathématiques et
assimilées"
"3315"="Commissaires-priseurs et autres experts en évaluation"
"3321"="Agents d'assurances"
"3322"="Représentants et techniciens commerciaux"
"3323"="Acheteurs"
"3324"="Courtiers en marchandises"
"3331"="Agents spécialisés dans l'import-export"
"3332"="Organisateurs de conférences et d'événements"
"3333"="Agents de placement et de recrutement de main-d'oeuvre"
"3334"="Agents immobiliers"
"3339"="Agents de services commerciaux non classés ailleurs"
"3341"="Superviseurs, travail de bureau"
"3342"="Secrétaires, services juridiques"
"3343"="Secrétaires d'administration et secrétaires de direction"
"3344"="Secrétaires médicaux"
"3351"="Contrôleurs des douanes et des frontières"
"3352"="Contrôleurs des impôts"
"3353"="Agents des services publics accordant des prestations sociales"
"3354"="Agents des services publics accordant des permis et des licences"
"3355"="Inspecteurs et enquêteurs de police"
"3359"="Professions intermédiaires de l'application de la loi et assimilées
non classées ailleurs"
"3411"="Professions juridiques intermédiaires et assimilées"
"3412"="Professions intermédiaires du travail social"
"3413"="Professions intermédiaires des religions"
"3421"="Athlètes et sportifs de compétition"
"3422"="Dirigeants, arbitres, entraineurs et moniteurs sportifs"
"3423"="Instructeurs et animateurs de programmes, loisirs et activités de
remise en forme"
"3431"="Photographes"
"3432"="Décorateurs et designers d'intérieurs"
"3433"="Techniciens de galeries d'art, de musées et de bibliothèques"
"3434"="Chefs cuisiniers"
"3435"="Autres professions intermédiaires des arts et de la culture"
"3511"="Techniciens des technologies de l'information et des
communications, maintenance"
"3512"="Techniciens des technologies de l'information et des
communications, assistance aux utilisateurs"
"3513"="Techniciens, réseaux et systèmes informatiques"
"3514"="Techniciens de l'internet"
"3521"="Techniciens de radiotélévision et d'enregistrement audiovisuel"
```

```
"3522"="Techniciens de télécommunications"
"4110"="Employés de bureau, fonctions générales"
"4120"="Secrétaires, fonctions générales"
"4131"="Dactylographes et opérateurs de traitement de texte"
"4132"="Opérateurs de saisie de données"
"4211"="Guichetiers de banque, de bureau de poste et assimilés"
"4212"="Croupiers et assimilés dans le secteur des jeux de hasard"
"4213"="Prêteurs sur gages et bailleurs de fonds"
"4214"="Encaisseurs et assimilés"
"4221"="Consultants et employés d'agence de voyages"
"4222"="Employés de centre d'appel"
"4223"="Téléphonistes-standardistes"
"4224"="Réceptionnistes, hôtellerie"
"4225"="Employés, service d'information"
"4226"="Réceptionnistes, fonctions générales"
"4227"="Enquêteurs, enquêtes et études de marché"
"4229"="Employés chargés d'informer la clientèle non classés ailleurs"
"4311"="Aides comptables et teneurs de livres"
"4312"="Employés de services statistiques, services d'assurance ou
financiers"
"4313"="Commis, service de paie"
"4321"="Employés du service des stocks"
"4322"="Employés du service d'ordonnancement de la production"
"4323"="Employés du service des transports"
"4411"="Employés de bibliothèque"
"4412"="Employés de service du courrier"
"4413"="Codeurs, correcteurs d'épreuves et assimilés"
"4414"="Écrivains publics et assimilés"
"4415"="Classeurs-archivistes"
"4416"="Employés, service du personnel"
"4419"="Employés administratifs non classés ailleurs"
"5111"="Hôtesse et stewards, transports"
"5112"="Contrôleurs et receveurs de transports publics"
"5113"="Guides de tourisme"
"5120"="Cuisiniers"
"5131"="Serveurs et sommeliers"
"5132"="Barmen"
"5141"="Coiffeurs"
"5142"="Esthéticiens et assimilés"
"5151"="Intendants et superviseurs des services de nettoyage de bureaux,
des hôtels et d'autres établissements"
"5152"="Gouvernantes et intendants à domicile"
"5153"="Concierges"
"5161"="Astrologues, diseurs de bonne aventure et assimilés"
"5162"="Personnel de compagnie et employés de maison"
"5163"="Agents de pompes funèbres et embaumeurs"
"5164"="Toiletteurs et gardiens d'animaux"
"5165"="Moniteurs d'auto-école"
"5169"="Personnel des services directs aux particuliers, non classé
ailleurs"
"5211"="Vendeurs à l'étal et sur les marchés"
"5212"="Vendeurs ambulants de comestibles"
"5221"="Commerçants, magasins"
"5222"="Superviseurs, magasins"
"5223"="Vendeurs, magasin"
"5230"="Caissiers et billettistes"
"5241"="Mannequins et autres modèles"
"5242"="Démonstrateurs en magasin"
"5243"="Vendeurs au porte-à-porte"
"5244"="Télévendeurs"
"5245"="Pompistes"
```

```
"5246"="Commis au comptoir, restauration rapide"
"5249"="Vendeurs non classés ailleurs"
"5311"="Gardes d'enfants"
"5312"="Assistants pédagogiques"
"5321"="Aides-soignants en institution"
"5322"="Aides-soignants à domicile"
"5329"="Personnel soignant et assimilé, non classé ailleurs"
"5411"="Pompiers"
"5412"="Agents de police"
"5413"="Gardiens de prison"
"5414"="Agents de sécurité"
"5419"="Personnel des services de protection et de sécurité, non classé
ailleurs"
"6111"="Agriculteurs et ouvriers qualifiés, cultures de plein champ"
"6112"="Arboriculteurs, viticulteurs et ouvriers qualifiés de
l'arboriculture et de la viticulture"
"6113"="Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'horticulture et des
pépinières"
"6114"="Agriculteurs et ouvriers qualifiés, cultures diversifiées"
"6121"="Éleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage de bétail"
"6122"="Aviculteurs et ouvriers qualifiés de l'aviculture"
"6123"="Apiculteurs, sériciculteurs et ouvriers qualifiés de l'apiculture
et de la sériciculture"
"6129"="Éleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage commercial et
assimilés, non classés ailleurs"
"6130"="Agriculteurs et ouvriers qualifiés pratiquant ensemble la culture
et l'élevage à but commercial"
"6210"="Exploitants et ouvriers forestiers"
"6221"="Aquaculteurs et ouvriers de l'aquaculture"
"6222"="Pêcheurs de la pêche côtière et en eaux intérieures"
"6223"="Pêcheurs de la pêche en haute mer"
"6224"="Chasseurs et trappeurs"
"6310"="Cultivateurs, subsistance"
"6320"="Éleveurs de bétail, subsistance"
"6330"="Éleveurs - cultivateurs, subsistance"
"6340"="Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et cueilleurs, subsistance"
"7111"="Constructeurs de maisons"
"7112"="Maçons"
"7113"="Fendeurs et tailleurs de pierre"
"7114"="Constructeurs en béton armé, maçons ragréeurs et assimilés"
"7115"="Charpentiers travaillant le bois et menuisiers"
"7119"="Métiers qualifiés du bâtiment (gros oeuvre) et assimilés non
classés ailleurs"
"7121"="Couvreurs et zingueurs"
"7122"="Poseurs de revêtements de sol et carreleurs"
"7123"="Plâtriers"
"7124"="Monteurs en isolation thermique et acoustique"
"7125"="Vitriers"
"7126"="Plombiers et tuyauteurs"
"7127"="Mécaniciens-installateurs réfrigération et climatisation"
"7131"="Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints"
"7132"="Laqueurs, vernisseurs et assimilés"
"7133"="Ravaleurs de façades et ramoneurs"
"7211"="Mouleurs et noyauteurs de fonderie"
"7212"="Soudeurs et oxycoupeurs"
"7213"="Tôliers-chaudronniers"
"7214"="Charpentiers métalliers et monteurs de charpentes métalliques"
"7215"="Gréeurs et épisseurs de câbles"
"7221"="Forgerons, estampeurs et conducteurs de presses à forger"
"7222"="Outilleurs et assimilés"
"7223"="Régleurs et conducteurs de machines-outils"
```

```
"7224"="Meuleurs, polisseurs et affûteurs"
"7231"="Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur"
"7232"="Mécaniciens et réparateurs de moteurs d'avion"
"7233"="Mécaniciens et réparateurs de machines agricoles et industrielles"
"7234"="Réparateurs de bicyclettes et assimilés"
"7311"="Mécaniciens-réparateurs d'instruments de précision"
"7312"="Facteurs et accordeurs d'instruments de musique"
"7313"="Joailliers et orfèvres"
"7314"="Potiers et assimilés (produits céramiques et abrasifs)"
"7315"="Souffleurs, mouleurs, tailleurs, meuleurs et polisseurs de verre"
"7316"="Peintres d'enseignes, peintres-décorateurs et graveurs"
"7317"="Métiers de l'artisanat sur bois et sur matériaux similaires"
"7318"="Métiers de l'artisanat sur textile, sur cuir et sur matériaux
similaires"
"7319"="Métiers de l'artisanat non classés ailleurs"
"7321"="Technicien : travaux préparatoires à l'impression"
"7322"="Imprimeurs"
"7323"="Relieurs et assimilés"
"7411"="Électriciens du bâtiment et assimilés"
"7412"="Mécaniciens et ajusteurs d'appareils électriques"
"7413"="Monteurs et réparateurs de lignes électriques"
"7421"="Mécaniciens et réparateurs d'appareils électroniques"
"7422"="Monteurs et réparateurs, technologies de l'information et des
communications"
"7511"="Bouchers, poissonniers et assimilés"
"7512"="Boulangers, pâtissiers et confiseurs"
"7513"="Fabricant de produits laitiers"
"7514"="Conserveurs de fruits, de légumes et assimilés"
"7515"="Dégustateurs et trieurs de denrées alimentaires et de boissons"
"7516"="Métiers qualifiés de la préparation du tabac et de la fabrication
des produits du tabac"
"7521"="Métiers qualifiés du traitement du bois"
"7522"="Ébénistes, menuisiers et assimilés"
"7523"="Régleurs et conducteurs de machines à bois"
"7531"="Tailleurs, couturiers, fourreurs, modistes et chapeliers"
"7532"="Métiers qualifiés de la coupe de vêtements et assimilés"
"7533"="Couseurs, brodeurs et assimilés"
"7534"="Tapissiers et assimilés"
"7535"="Tanneurs, peaussiers et mégissiers"
"7536"="Cordonniers et assimilés"
"7541"="Scaphandriers et plongeurs"
"7542"="Boutefeux et artificiers"
"7543"="Inspecteurs qualité, trieurs et essayeurs de produits (hors
aliments et boissons)"
"7544"="Fumigateurs et préposés au contrôle de la vermine et des mauvaises
"7549"="Métiers qualifiés de l'artisanat non classés ailleurs"
"8111"="Mineurs et conducteurs d'installations de mine"
"8112"="Conducteurs d'installations de transformation mécanique des
minerais et de la roche"
"8113"="Foreurs, sondeurs de puits et assimilés"
"8114"="Conducteurs de machines à fabriquer du ciment, de la pierre et
d'autres produits minéraux"
"8121"="Conducteurs d'installations de transformation et de traitement des
"8122"="Conducteurs d'installations de traitement superficiel des métaux"
"8131"="Conducteurs d'installations et de machines pour la fabrication des
produits chimiques"
"8132"="Conducteurs de machines pour la photographie"
"8141"="Conducteurs de machines pour la fabrication des produits en
caoutchouc"
```

```
"8142"="Conducteurs de machines pour la fabrication de produits en matières
plastiques"
"8143"="Conducteurs de machines de papeterie"
"8151"="Conducteurs de machines à préparer les fibres, à filer et à
bobiner"
"8152"="Conducteurs de métiers mécaniques à tisser et à tricoter"
"8153"="Conducteurs de machines à coudre et à broder"
"8154"="Conducteurs de machines à blanchir, à teindre et à laver les tissus
(gros)"
"8155"="Conducteurs de machines à préparer les fourrures et le cuir"
"8156"="Conducteurs de machines pour la fabrication de chaussures, de
maroquinerie et assimilés"
"8157"="Conducteurs de machines de blanchisserie (détail)"
"8159"="Conducteurs de machines pour la fabrication de produits textiles et
d'articles en fourrure et en cuir, non classés ailleurs"
"8160"="Conducteurs de machines pour la fabrication de denrées alimentaires
et de produits connexes"
"8171"="Conducteurs d'installations pour la fabrication du papier et de la
pâte à papier"
"8172"="Conducteurs d'installations pour le travail du bois"
"8181"="Conducteurs d'installations pour la fabrication de produits en
verre ou en céramique"
"8182"="Chauffeurs de machines à vapeur et de chaudières"
"8183"="Conducteurs de machines d'emballage, d'embouteillage et
d'étiquetage"
"8189"="Conducteurs de machines et d'installations fixes non classés
ailleurs"
"8211"="Monteurs en construction mécanique"
"8212"="Monteurs d'appareils électriques et électroniques"
"8219"="Monteurs et assembleurs non classés ailleurs"
"8311"="Conducteurs de locomotives"
"8312"="Serre-freins, aiguilleurs et agents de manoeuvre"
"8321"="Conducteurs de motocycles"
"8322"="Chauffeurs de taxi et conducteurs d'automobiles, de camionnettes et
d'ambulances"
"8331"="Conducteurs d'autobus et de tramways"
"8332"="Conducteurs de poids lourds et de camions"
"8341"="Conducteurs d'engins mobiles agricoles et forestiers"
"8342"="Conducteurs d'engins de terrassement et de matériels similaires"
"8343"="Conducteurs de grues, d'engins de levage divers et de matériels
similaires"
"8344"="Caristes et conducteurs de chariots élévateurs"
"8350"="Matelots de pont et assimilés"
"9111"="Aides ménagers à domicile"
"9112"="Agents d'entretien dans les bureaux, les hôtels et autres
établissements"
"9121"="Laveurs et repasseurs de linge à la main"
"9122"="Laveurs de véhicules"
"9123"="Laveurs de vitres"
"9129"="Autres agents de nettoyage"
"9211"="Manoeuvres sur cultures de plein champ et ramasseurs de fruits"
"9212"="Manoeuvres de l'élevage"
"9213"="Manoeuvres de la culture et de l'élevage combinés"
"9214"="Manoeuvres, cultures maraîchères et horticulture"
"9215"="Manoeuvres forestiers"
"9216"="Manoeuvres pêcheurs et aquaculteurs"
"9311"="Manoeuvres des mines et des carrières"
"9312"="Manoeuvres des travaux publics"
"9313"="Manoeuvres du bâtiment"
"9321"="Emballeurs à la main et autres manoeuvres des industries
```

manufacturières"

```
"9329"="Manoeuvres des industries manufacturières non classés ailleurs"
"9331"="Conducteurs de véhicules à bras et à pédales"
"9332"="Conducteurs de véhicules et de machines à traction animale"
"9333"="Manutentionnaires"
"9334"="Magasiniers et garnisseurs de rayons"
"9411"="Cuisiniers, restauration rapide"
"9412"="Aides de cuisine"
"9510"="Petits métiers des rues et assimilés"
"9520"="Vendeurs ambulants (à l'exception de l'alimentation)"
"9611"="Manoeuvres, enlèvement des ordures et matériel recyclable"
"9612"="Trieurs de déchets"
"9613"="Balayeurs et manoeuvres assimilés"
"9621"="Coursiers, porteurs de bagages et livreurs de colis"
"9622"="Manoeuvres polyvalents"
"9623"="Encaisseurs de distributeurs automatiques à prépaiement et
releveurs de compteurs"
"9624"="Porteurs d'eau et ramasseurs de bois de feu"
"9629"="Professions élémentaires non classées ailleurs"
"0110"="Officiers des forces armées"
"0210"="Sous-officiers des forces armées"
"0310"="Autres membres des forces armées"
"2000"="Professions intellectuelles et scientifiques"
"2300"="Spécialistes de l'enseignement"
other="Non renseigné ou imprécis";
value $peun101
"0"="Professions militaires"
"1"="Directeurs, cadres dirigeants et gérants"
"2"="Professions intellectuelles et scientifiques"
"3"="Professions intermédiaires"
"4"="Employés de type administratif"
"5"="Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et
vendeurs"
"6"="Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la
sylviculture et de la pêche"
"7"="Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat"
"8"="Conducteurs d'installations et de machines, ouvriers de l'assemblage"
"9"="Professions élémentaires";
run;
```

149

c) Les familles professionnelles

```
FAP 2009
*****************************
proc format ;
/*FAP 87, familles agrégées **/
value $FAP871
"AOZ"="AOZ : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons"
"AlZ"="AlZ : Maraîchers, jardiniers, viticulteurs"
"A2Z"="A2Z : Techniciens et cadres de l'agriculture"
"A3Z"="A3Z : Marins, pêcheurs, aquaculteurs"
"BOZ"="BOZ : Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux
publics, du béton et de l'extraction"
"B1Z"="B1Z : Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de
l'extraction"
"B2Z"="B2Z : Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment"
"B3Z"="B3Z : Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment"
"B4Z"="B4Z : Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment"
"B5Z"="B5Z : Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics"
"B6Z"="B6Z : Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux
publics"
"B7Z"="B7Z : Cadres du bâtiment et des travaux publics"
"COZ"="COZ : Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique"
"C1Z"="C1Z : Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique"
"C2Z"="C2Z : Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de
l'électronique"
"DOZ"="DOZ : Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage
de métal"
"D1Z"="D1Z : Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal"
"D2Z"="D2Z : Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal"
"D3Z"="D3Z : Ouvriers non qualifiés de la mécanique"
"D4Z"="D4Z : Ouvriers qualifiés de la mécanique"
"D6Z"="D6Z : Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques"
"E0Z"="E0Z : Ouvriers non qualifiés des industries de process"
"E1Z"="E1Z : Ouvriers qualifiés des industries de process"
"E2Z"="E2Z : Techniciens et agents de maîtrise des industries de process"
"FOZ"="FOZ : Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir"
"F1Z"="F1Z : Ouvriers qualifiés du textile et du cuir"
"F2Z"="F2Z : Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement"
"F3Z"="F3Z : Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement"
"F4Z"="F4Z : Ouvriers des industries graphiques"
"F5Z"="F5Z : Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du
bois et des industries graphiques"
"GOA"="GOA : Ouvriers qualifiés de la maintenance"
"GOB"="GOB : Ouvriers qualifiés de la réparation automobile"
"G1Z"="G1Z : Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance"
"HOZ"="HOZ : Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie"
"JOZ"="JOZ : Ouvriers non qualifiés de la manutention"
"J1Z"="J1Z : Ouvriers qualifiés de la manutention"
"J3Z"="J3Z : Conducteurs de véhicules"
"J4Z"="J4Z : Agents d'exploitation des transports"
"J5Z"="J5Z : Agents administratifs et commerciaux des transports et du
tourisme"
"J6Z"="J6Z : Cadres des transports, de la logistique et navigants de
l'aviation"
"KOZ"="KOZ : Artisans et ouvriers artisanaux"
"LOZ"="LOZ : Secrétaires"
"L1Z"="L1Z : Employés de la comptabilité"
"L2Z"="L2Z : Employés administratifs d'entreprise"
"L3Z"="L3Z : Secrétaires de direction"
```

```
"L4Z"="L4Z : Techniciens des services administratifs, comptables et
financiers"
"L5Z"="L5Z : Cadres des services administratifs, comptables et financiers"
"L6Z"="L6Z : Dirigeants d'entreprises"
"MOZ"="MOZ : Employés et opérateurs de l'informatique"
"M1Z"="M1Z : Techniciens de l'informatique"
"M2Z"="M2Z : Ingénieurs de l'informatique"
"NOZ"="NOZ : Personnels d'études et de recherche"
"POZ"="POZ : Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C
et assimilés)"
"P1Z"="P1Z : Professions intermédiaires administratives de la fonction
publique (catégorie B et assimilés)"
"P2Z"="P2Z : Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)"
"P3Z"="P3Z : Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)"
"P4Z"="P4Z : Armée, police, pompiers"
"QOZ"="QOZ : Employés de la banque et des assurances"
"Q1Z"="Q1Z : Techniciens de la banque et des assurances"
"Q2Z"="Q2Z : Cadres de la banque et des assurances"
"ROZ"="ROZ : Caissiers, employés de libre service"
"R1Z"="R1Z : Vendeurs"
"R2Z"="R2Z : Attachés commerciaux et représentants"
"R3Z"="R3Z : Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce"
"R4Z"="R4Z : Cadres commerciaux et technico-commerciaux"
"SOZ"="SOZ : Bouchers, charcutiers, boulangers"
"S1Z"="S1Z : Cuisiniers"
"S2Z"="S2Z : Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la
restauration"
"S3Z"="S3Z : Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants"
"TOZ"="TOZ : Coiffeurs, esthéticiens"
"T1Z"="T1Z : Employés de maison"
"T2A"="T2A : Aides à domicile et aides ménagères"
"T2B"="T2B : Assistantes maternelles"
"T3Z"="T3Z : Agents de gardiennage et de sécurité"
"T4Z"="T4Z : Agents d'entretien"
"T6Z"="T6Z : Employés des services divers"
"U0Z"="U0Z : Professionnels de la communication et de l'information"
"U1Z"="U1Z : Professionnels des arts et des spectacles"
"V0Z"="V0Z : Aides-soignants"
"V1Z"="V1Z : Infirmiers, sages-femmes"
"V2Z"="V2Z : Médecins et assimilés"
"V3Z"="V3Z : Professions para-médicales"
"V4Z"="V4Z : Professionnels de l'action sociale et de l'orientation"
"V5Z"="V5Z : Professionnels de l'action culturelle, sportive et
surveillants"
"WOZ"="WOZ : Enseignants"
"W1Z"="W1Z : Formateurs"
"XOZ"="XOZ : Professionnels de la politique et clergé"
Other="ZZZ : Autre FAP2009, non renseignée";
/* 225 familles professionnelles détaillées */
value $FAP2251
"A0Z00"="A0Z00 : Agriculteurs indépendants"
"A0Z01"="A0Z01 : Éleveurs indépendants"
"A0Z02"="A0Z02 : Bûcherons, sylviculteurs indépendants"
"A0Z40"="A0Z40 : Agriculteurs salariés"
"A0Z41"="A0Z41 : Éleveurs salariés"
"A0Z42"="A0Z42 : Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers"
"A0Z43"="A0Z43 : Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers"
"A1Z00"="A1Z00 : Maraîchers, horticulteurs indépendants"
```

```
"A1Z01"="A1Z01 : Viticulteurs, arboriculteurs indépendants"
"A1Z40"="A1Z40 : Maraîchers, horticulteurs salariés"
"A1Z41"="A1Z41 : Jardiniers salariés"
"A1Z42"="A1Z42 : Viticulteurs, arboriculteurs salariés"
"A2Z70"="A2Z70 : Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations
agricoles"
"A2Z90"="A2Z90 : Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture"
"A3Z00"="A3Z00 : Marins, pêcheurs, aquaculteurs indépendants"
"A3Z40"="A3Z40 : Pêcheurs, aquaculteurs salariés"
"A3Z41"="A3Z41 : Marins salariés"
"A3Z90"="A3Z90 : Cadres et maîtres d'équipage de la marine"
"B0Z20"="B0Z20 : Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de
l'extraction"
"B0Z21"="B0Z21 : Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment"
"B1Z40"="B1Z40 : Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de
l'extraction"
"B2Z40"="B2Z40 : Maçons"
"B2Z41"="B2Z41 : Professionnels du travail de la pierre et des matériaux
associés"
"B2Z42"="B2Z42 : Charpentiers (métal)"
"B2Z43"="B2Z43 : Charpentiers (bois)"
"B2Z44"="B2Z44 : Couvreurs"
"B3Z20"="B3Z20 : Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment"
"B4Z41"="B4Z41 : Plombiers, chauffagistes"
"B4Z42"="B4Z42 : Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation"
"B4Z43"="B4Z43 : Électriciens du bâtiment"
"B4Z44"="B4Z44 : Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du
bâtiment"
"B5Z40"="B5Z40 : Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics"
"B6Z70"="B6Z70 : Géomètres"
"B6Z71"="B6Z71 : Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux
publics"
"B6Z72"="B6Z72 : Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics"
"B6Z73"="B6Z73 : Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)"
"B7Z90"="B7Z90 : Architectes"
"B7Z91"="B7Z91 : Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de
chantier et conducteurs de travaux (cadres)"
"COZ20"="COZ20 : Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de
l'électronique"
"C1Z40"="C1Z40 : Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique"
"C2Z70"="C2Z70 : Techniciens en électricité et en électronique"
"C2Z71"="C2Z71 : Dessinateurs en électricité et en électronique"
"C2Z80"="C2Z80 : Agents de maîtrise et assimilés en fabrication de matériel
électrique, électronique"
"D0Z20"="D0Z20 : Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou
formage de métal"
"D1Z40"="D1Z40 : Régleurs"
"D1Z41"="D1Z41 : Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal"
"D2Z40"="D2Z40 : Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers,
forgerons"
"D2Z41"="D2Z41 : Tuyauteurs"
"D2Z42"="D2Z42 : Soudeurs"
"D3Z20"="D3Z20 : Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage"
"D4Z40"="D4Z40 : Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la
mécanique"
"D4Z41"="D4Z41 : Agents qualifiés de traitement thermique et de surface"
"D6Z70"="D6Z70 : Techniciens en mécanique et travail des métaux"
"D6Z71"="D6Z71 : Dessinateurs en mécanique et travail des métaux"
"D6Z80"="D6Z80 : Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique"
"E0Z20"="E0Z20 : Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et
plastiques"
```

```
"E0Z21"="E0Z21 : Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires"
"E0Z22"="E0Z22 : Ouvriers non qualifiés en métallurgie, verre, céramique et
matériaux de construction"
"E0Z23"="E0Z23 : Ouvriers non qualifiés du papier-carton et du bois"
"E0Z24"="E0Z24 : Autres ouvriers non qualifiés de type industriel"
"E1Z40"="E1Z40 : Pilotes d'installation lourde des industries de
transformation"
"E1Z41"="E1Z41 : Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et
plastiques"
"E1Z42"="E1Z42 : Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires
(hors transformation des viandes)"
"E1Z43"="E1Z43 : Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique,
métallurgie, matériaux de construction et énergie "
"E1Z44"="E1Z44 : Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la
fabrication de papier-carton"
"E1Z46"="E1Z46 : Agents qualifiés de laboratoire"
"E1Z47"="E1Z47 : Autres ouvriers qualifiés de type industriel"
"E2Z70"="E2Z70 : Techniciens des industries de process"
"E2Z80"="E2Z80 : Agents de maîtrise et assimilés des industries de process"
"F0Z20"="F0Z20 : Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir"
"F1Z40"="F1Z40 : Ouvriers qualifiés du travail industriel du textile et du
"F1Z41"="F1Z41 : Ouvriers qualifiés du travail artisanal du textile et du
cuir"
"F2Z20"="F2Z20 : Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de
l'ameublement"
"F3Z40"="F3Z40 : Artisans du travail du bois et de l'ameublement"
"F3Z41"="F3Z41 : Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement"
"F4Z20"="F4Z20 : Ouvriers non qualifiés de l'imprimerie, de la presse et de
l'édition"
"F4Z41"="F4Z41 : Ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage des
industries graphiques"
"F5Z70"="F5Z70 : Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples,
du bois et des industries graphiques"
"G0A40"="G0A40 : Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique"
"G0A41"="G0A41 : Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en
électronique"
"GOA42"="GOA42 : Mainteniciens en biens électrodomestiques"
"G0A43"="G0A43 : Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment"
"GOB40"="GOB40 : Carrossiers automobiles"
"GOB41"="GOB41 : Mécaniciens et électroniciens de véhicules"
"G1Z70"="G1Z70 : Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de
l'environnement"
"G1Z71"="G1Z71 : Techniciens experts"
"G1Z80"="G1Z80 : Agents de maîtrise en entretien"
"H0Z90"="H0Z90 : Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production"
"HOZ91"="HOZ91 : Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement"
"HOZ92"="HOZ92: Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle
"J0Z20"="J0Z20 : Ouvriers non qualifiés de l'emballage et
manutentionnaires"
"J1Z40"="J1Z40 : Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention"
"J1Z80"="J1Z80 : Responsables magasinage"
"J3Z40"="J3Z40 : Conducteurs de véhicules légers"
"J3Z41"="J3Z41 : Conducteurs de transport en commun sur route"
"J3Z42"="J3Z42 : Conducteurs et livreurs sur courte distance"
"J3Z43"="J3Z43 : Conducteurs routiers"
"J3Z44"="J3Z44 : Conducteurs sur rails et d'engins de traction"
"J4Z40"="J4Z40 : Agents d'exploitation des transports"
"J4Z60"="J4Z60 : Contrôleurs des transports"
"J4Z80"="J4Z80 : Responsables logistiques (non cadres)"
```

```
"J5Z60"="J5Z60 : Agents et hôtesses d'accompagnement"
"J5Z61"="J5Z61 : Agents administratifs des transports"
"J5Z62"="J5Z62 : Employés des transports et du tourisme"
"J5Z80"="J5Z80 : Techniciens des transports et du tourisme"
"J6Z90"="J6Z90 : Cadres des transports"
"J6Z91"="J6Z91 : Personnels navigants de l'aviation"
"J6Z92"="J6Z92 : Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de
l'ordonnancement"
"K0Z20"="K0Z20 : Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal"
"K0Z40"="K0Z40 : Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal"
"L0Z60"="L0Z60 : Secrétaires bureautiques et assimilés"
"L1Z60"="L1Z60 : Employés de la comptabilité"
"L2Z60"="L2Z60 : Agents d'accueil et d'information"
"L2Z61"="L2Z61 : Agents administratifs divers"
"L3Z80"="L3Z80 : Secrétaires de direction"
"L4Z80"="L4Z80 : Techniciens des services administratifs"
"L4Z81"="L4Z81 : Techniciens des services comptables et financiers"
"L5Z90"="L5Z90 : Cadres administratifs, comptables et financiers (hors
juristes)"
"L5Z91"="L5Z91 : Juristes"
"L5Z92"="L5Z92 : Cadres des ressources humaines et du recrutement"
"L6Z00"="L6Z00 : Dirigeants de petites et moyennes entreprises"
"L6Z90"="L6Z90 : Cadres dirigeants des grandes entreprises"
"M0Z60"="M0Z60 : Employés et opérateurs en informatique"
"M1Z80"="M1Z80 : Techniciens d'étude et de développement en informatique"
"M1Z81"="M1Z81 : Techniciens de production, d'exploitation, d'installation,
et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique"
"M2Z90"="M2Z90 : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement
en informatique, chefs de projets informatiques"
"M2Z91"="M2Z91: Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en
informatique"
"M2Z92"="M2Z92 : Ingénieurs et cadres des télécommunications"
"N0Z90"="N0Z90 : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement
(industrie)"
"N0Z91"="N0Z91 : Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)"
"P0Z60"="P0Z60 : Agents des impôts et des douanes"
"P0Z61"="P0Z61 : Employés des services au public"
"P0Z62"="P0Z62 : Employés de la Poste et des télécommunications"
"P1Z80"="P1Z80 : Contrôleurs des impôts et des douanes"
"P1Z81"="P1Z81 : Autres cadres B de la fonction publique"
"P1Z82"="P1Z82 : Professions intermédiaires de la Poste et des
télécommunications"
"P2Z90"="P2Z90 : Cadres A de la fonction publique (hors spécialités
juridiques) et assimilés"
"P2Z91"="P2Z91 : Cadres de la Poste et des télécommunications"
"P2Z92"="P2Z92 : Cadres de l'armée et de la gendarmerie"
"P3Z90"="P3Z90 : Professionnels du droit"
"P3Z91"="P3Z91 : Magistrats"
"P4Z60"="P4Z60 : Agents de sécurité et de l'ordre public"
"P4Z61"="P4Z61 : Agents de polices municipales"
"P4Z80"="P4Z80 : Cadres intermédiaires de la police et de l'armée"
"00Z60"="00Z60 : Employés de la banque et des assurances"
"01Z80"="01Z80 : Techniciens de la banque"
"01Z81"="01Z81 : Techniciens des assurances"
"Q2Z90"="Q2Z90 : Cadres de la banque"
"Q2Z91"="Q2Z91 : Cadres des assurances"
"ROZ60"="ROZ60 : Employés de libre service"
"R0Z61"="R0Z61 : Caissiers"
"R1Z60"="R1Z60 : Vendeurs en produits alimentaires"
"R1Z61"="R1Z61 : Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage"
```

```
"R1Z62"="R1Z62 : Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe,
de sport, de loisirs et culturels"
"R1Z63"="R1Z63 : Vendeurs en gros de matériel et équipements"
"R1Z66"="R1Z66 : Vendeurs généralistes"
"R1Z67"="R1Z67 : Télévendeurs"
"R2Z80"="R2Z80 : Attachés commerciaux"
"R2Z83"="R2Z83 : Représentants auprès des particuliers"
"R3Z80"="R3Z80 : Maîtrise des magasins"
"R3Z81"="R3Z81 : Intermédiaires du commerce"
"R3Z82"="R3Z82 : Professions intermédiaires commerciales"
"R4Z90"="R4Z90 : Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique"
"R4Z91"="R4Z91 : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux"
"R4Z92"="R4Z92 : Cadres des magasins"
"R4Z93"="R4Z93 : Agents immobiliers, syndics"
"S0Z20"="S0Z20 : Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation
(hors industries agro-alimentaires)"
"S0Z40"="S0Z40 : Bouchers"
"S0Z41"="S0Z41 : Charcutiers, traiteurs"
"S0Z42"="S0Z42 : Boulangers, pâtissiers"
"S1Z20"="S1Z20 : Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés
polyvalents de la restauration"
"S1Z40"="S1Z40 : Cuisiniers"
"S1Z80"="S1Z80 : Chefs cuisiniers"
"S2Z60"="S2Z60 : Employés de l'hôtellerie"
"S2Z61"="S2Z61 : Serveurs de cafés restaurants"
"S2Z80"="S2Z80 : Maîtres d'hôtel"
"S2Z81"="S2Z81 : Maîtrise de l'hôtellerie"
"S3Z00"="S3Z00 : Patrons d'hôtels, cafés, restaurants"
"S3Z90"="S3Z90 : Cadres de l'hôtellerie et de la restauration"
"T0Z60"="T0Z60 : Coiffeurs, esthéticiens"
"T1Z60"="T1Z60 : Employés de maison et personnels de ménage"
"T2A60"="T2A60 : Aides à domicile et aides ménagères"
"T2B60"="T2B60 : Assistantes maternelles"
"T3Z60"="T3Z60 : Concierges"
"T3Z61"="T3Z61 : Agents de sécurité et de surveillance"
"T4Z60"="T4Z60 : Agents d'entretien de locaux"
"T4Z61"="T4Z61 : Agents de services hospitaliers"
"T4Z62"="T4Z62 : Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets"
"T6Z61"="T6Z61 : Employés des services divers"
"U0Z80"="U0Z80 : Assistants de communication"
"U0Z81"="U0Z81 : Interprètes"
"U0Z90"="U0Z90 : Cadres de la communication"
"U0Z91"="U0Z91 : Cadres et techniciens de la documentation"
"U0Z92"="U0Z92 : Journalistes et cadres de l'édition"
"U1Z80"="U1Z80 : Professionnels des spectacles"
"U1Z81"="U1Z81 : Photographes"
"U1Z82"="U1Z82 : Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et
créateurs de supports de communication visuelle"
"U1Z91"="U1Z91 : Artistes (musique, danse, spectacles)"
"U1Z92"="U1Z92 : Écrivains"
"U1Z93"="U1Z93 : Artistes plasticiens"
"V0Z60"="V0Z60 : Aides-soignants"
"V1Z80"="V1Z80 : Infirmiers"
"V1Z81"="V1Z81 : Sages-femmes"
"V2Z90"="V2Z90 : Médecins"
"V2Z91"="V2Z91 : Dentistes"
"V2Z92"="V2Z92 : Vétérinaires"
"V2Z93"="V2Z93 : Pharmaciens"
"V3Z70"="V3Z70 : Techniciens médicaux et préparateurs"
"V3Z71"="V3Z71 : Spécialistes de l'appareillage médical"
"V3Z80"="V3Z80 : Autres professionnels para-médicaux"
```

```
"V3Z90"="V3Z90 : Psychologues, psychothérapeutes"
"V4Z80"="V4Z80 : Professionnels de l'orientation"
"V4Z83"="V4Z83 : Educateurs spécialisés"
"V4Z85"="V4Z85 : Professionnels de l'action sociale"
"V5Z00"="V5Z00 : Exploitants d'équipements sportifs et culturels"
"V5Z81"="V5Z81 : Professionnels de l'animation socioculturelle"
"V5Z82"="V5Z82 : Sportifs et animateurs sportifs"
"V5Z84"="V5Z84 : Surveillants d'établissements scolaires"
"W0Z80"="W0Z80 : Professeurs des écoles"
"W0Z90"="W0Z90 : Professeurs du secondaire"
"W0Z91"="W0Z91 : Directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs"
"W0Z92"="W0Z92 : Professeurs du supérieur"
"W1Z80"="W1Z80 : Formateurs"
"X0Z00"="X0Z00 : Professionnels de la politique"
"X0Z01"="X0Z01 : Clergé"
Other = "ZZZZZ : Autre FAP2009, non renseignée";
```

d) Les secteurs d'activité

```
/* Les NAF rev2 */
/************************
proc format;
/*4 secteurs d'activité*/
value $naf41
"ES"="Agriculture"
"ET"="Industrie"
"EU"="Construction"
"EV"="Tertiaire"
"00"="Non renseigné";
/*17 secteurs d'activité*/
value $naf171
"AZ"="Agriculture, sylviculture et pêche"
"C1"="Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à
base de tabac"
"C2"="Cokéfaction et raffinage"
"C3"="Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques;
fabrication de machines"
"C4"="Fabrication de matériels de transport"
"C5"="Fabrication d'autres produits industriels"
"DE"="Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et
dépollution"
"FZ"="Construction"
"GZ"="Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles"
"HZ"="Transports et entreposage"
"IZ"="Hébergement et restauration"
"JZ"="Information et communication"
"KZ"="Activités financières et d'assurance"
"LZ"="Activités immobilières"
"MN"="Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de
soutien"
"OQ"="Administration publique, enseignement, santé humaine et action
sociale"
"RU"="Autres activités de services"
"00"="Non renseigné";
/*38 secteurs d'activité*/
value $naf381
"AZ" = "AZ - Agriculture, sylviculture et pêche"
"BZ" = "BZ - Industries extractives "
"CA" = "CA - Fabric. denrées alimentaires, boissons et prdts à base de
tabac"
"CB" = "CB - Fabric. textiles, industries habillement, cuir et chaussure"
"CC" = "CC - Travail du bois, industries du papier et imprimerie "
"CD" = "CD - Cokéfaction et raffinage"
"CE" = "CE - Industrie chimique"
"CF" = "CF - Industrie pharmaceutique"
"CG" = "CG - Fab. prdts en caoutc. & plastiq. & aut. prdts minéraux non
métal."
"CH" = "CH - Métallurgie & fab. de prdts métalliques sauf machines &
équipmnts"
"CI" = "CI - Fabrication de produits informatiques, électroniques et
optiques"
"CJ" = "CJ - Fabrication d'équipements électriques"
"CK" = "CK - Fabrication de machines et équipements n.c.a."
```

```
"CL" = "CL - Fabrication de matériels de transport"
"CM" = "CM - Autres ind. manuf. ; répar. & install. de machines et
d'équipmnts"
"DZ" = "DZ - Prod. & distribution électricité, gaz, vapeur & air
conditionné"
"EZ" = "EZ - Prod. & distrib. eau assainisst, gestion déchets &
dépollution"
"FZ" = "FZ - Construction "
"GZ" = "GZ - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles"
"HZ" = "HZ - Transports et entreposage "
"IZ" = "IZ - Hébergement et restauration"
"JA" = "JA - Édition, audiovisuel et diffusion"
"JB" = "JB - Télécommunications"
"JC" = "JC - Activités informatiques et services d'information"
"KZ" = "KZ - Activités financières et d'assurance"
"LZ" = "LZ - Activités immobilières"
"LI" = "LI - Dont loyers imputés des logements occupés par leur
propriétaire"
"MA" = "MA - Act. juri., compta., de gest., archi., ingé., ctrle & anal.
tech."
"MB" = "MB - Recherche-développement scientifique"
"MC" = "MC - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques"
"NZ" = "NZ - Activités de services administratifs et de soutien"
"OZ" = "OZ - Administration publique"
"PZ" = "PZ - Enseignement"
"QA" = "QA - Activités pour la santé humaine"
"QB" = "QB - Hébergement médico-social & social et action sociale sans
hébamnt"
"RZ" = "RZ - Arts, spectacles et activités récréatives"
"SZ" = "SZ - Autres activités de services "
"TZ" = "TZ - Activ. ménages : employeurs, produc. biens & serv. (usage
propre)"
"UZ" = "UZ - Activités extra-territoriales"
"00"="00 - Non renseigné";
/* Les 88 secteurs d'activité NAF rev2 */
value $naf881
"00"="Non renseigné"
"01"="Culture et production animale, chasse et services annexes"
"02"="Sylviculture et exploitation forestière"
"03"="Pêche et aquaculture"
"05"="Extraction de houille et de lignite"
"06"="Extraction d'hydrocarbures"
"07"="Extraction de minerais métalliques"
"08"="Autres industries extractives"
"09"="Services de soutien aux industries extractives"
"10"="Industries alimentaires"
"11"="Fabrication de boissons"
"12"="Fabrication de produits à base de tabac"
"13"="Fabrication de textiles"
"14"="Industrie de l'habillement"
"15"="Industrie du cuir et de la chaussure"
"16"="Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à
l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie"
"17"="Industrie du papier et du carton"
"18"="Imprimerie et reproduction d'enregistrements"
"19"="Cokéfaction et raffinage"
"20"="Industrie chimique"
"21"="Industrie pharmaceutique"
"22"="Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique"
"23"="Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques"
```

```
"24"="Métallurgie"
"25"="Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et
des équipements"
"26"="Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques"
"27"="Fabrication d'équipements électriques"
"28"="Fabrication de machines et équipements n.c.a."
"29"="Industrie automobile"
"30"="Fabrication d'autres matériels de transport"
"31"="Fabrication de meubles"
"32"="Autres industries manufacturières"
"33"="Réparation et installation de machines et d'équipements"
"35"="Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air
conditionné"
"36"="Captage, traitement et distribution d'eau"
"37"="Collecte et traitement des eaux usées"
"38"="Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération"
"39"="Dépollution et autres services de gestion des déchets"
"41"="Construction de bâtiments"
"42"="Génie civil"
"43"="Travaux de construction spécialisés"
"45"="Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles"
"46"="Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles"
"47"="Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles"
"49"="Transports terrestres et transport par conduites"
"50"="Transports par eau"
"51"="Transports aériens"
"52"="Entreposage et services auxiliaires des transports"
"53"="Activités de poste et de courrier"
"55"="Hébergement"
"56"="Restauration"
"58"="Édition"
"59"="Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de
télévision ; enregistrement sonore et édition musicale"
"60"="Programmation et diffusion"
"61"="Télécommunications"
"62"="Programmation, conseil et autres activités informatiques"
"63"="Services d'information"
"64"="Activités des services financiers, hors assurance et caisses de
retraite"
"65"="Assurance"
"66"="Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance"
"68"="Activités immobilières"
"69"="Activités juridiques et comptables"
"70"="Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion"
"71"="Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et
analyses techniques"
"72"="Recherche-développement scientifique"
"73"="Publicité et études de marché"
"74"="Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques"
"75"="Activités vétérinaires"
"77"="Activités de location et location-bail"
"78"="Activités liées à l'emploi"
"79"="Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation
et activités connexes"
"80"="Enquêtes et sécurité"
"81"="Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager"
"82"="Activités administratives et autres activités de soutien aux
entreprises"
"84"="Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire"
"85"="Enseignement"
"86"="Activités pour la santé humaine"
```

```
"87"="Hébergement médico-social et social"
"88"="Action sociale sans hébergement"
"90"="Activités créatives, artistiques et de spectacle"
"91"="Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles"
"92"="Organisation de jeux de hasard et d'argent"
"93"="Activités sportives, récréatives et de loisirs"
"94"="Activités des organisations associatives"
"95"="Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques"
"96"="Autres services personnels"
"97"="Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique"
"98"="Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre"
"99"="Activités des organisations et organismes extraterritoriaux";
run;
```

e) Régions et pays

```
****************
/* Les régions */
proc format;
value $region
"42"="Alsace"
"72"="Aquitaine"
"83"="Auvergne"
"25"="Basse-Normandie"
"26"="Bourgogne"
"53"="Bretagne"
"24"="Centre"
"21"="Champagne-Ardenne"
"94"="Corse"
"43"="Franche-Comté"
"01"="Guadeloupe"
"03"="Guyane"
"23"="Haute-Normandie"
"11"="Île-de-France"
"04"="La Réunion"
"91"="Languedoc-Roussillon"
"74"="Limousin"
"41"="Lorraine"
"02"="Martinique"
"73"="Midi-Pyrénées"
"31"="Nord-Pas-de-Calais"
"52"="Pays de la Loire"
"22"="Picardie"
"54"="Poitou-Charentes"
"93"="Provence-Alpes-Côte d'Azur"
"82"="Rhône-Alpes";
run;
/* Les pays et groupes de pays */
proc format;
value $pays
"11"="11 France"
"21"="21 Algérie"
"22"="22 Maroc"
"23"="23 Tunisie"
"24"="24 Autres pays d'Afrique"
"31"="31 Vietnam, Laos, Cambodge"
"34"="34 Turquie"
"35"="35 Autres Asie"
"41"="41 Portugal"
"42"="42 Espagne"
"43"="43 Italie"
"44"="44 Autres pays de l'UE 15"
"45"="45 Autres pays de l'UE 27"
"46"="46 Autres Europe"
"51"="51 Autres"
"99"="99 Non renseigné";
run;
```

4. Liste alphabétique des variables

A1A	110	AUTSAL	33	COMBIEN	58
A1B		B1A		COMBIEN DRAP	
A1C		B1B		COMMENT	
A1D		B1C		COMPUTIL1	
A1E		B1D		COMPUTIL2	
A1F		B1E		CONDUITE	
A1G		B1F	-	CONGE DRAP	
A1H		B1G	-	CONGE_DRAP	
A1I		B1H	-	CONGETR	
A1J		B1I		CONGEU	
A1K		B1J		CONJOINT	
A1L		B2A		CONTRAD	
A2A		B2B		CONTROLE	
A2B		B2C		CORRCOL	
A2C	114	B2D	120	CORRCOP	
A2D	114	B3A	120	CORRFORM	
A2E	115	B3B	120	CORRINF	88
A2F	115	B3C	120	CORRLOG	89
A2G	115	B3D	121	CORRMAT	89
A2H	115	B3E	121	CORRTAN	88
A2I	116	B3F	121	COUPLE	17
A2J	116	B3G	121	COUPLRP	
A2K	116	В3Н		CRAINTE	
A2L		B4A		CSE	
ACCHEF		B4B		CSEDEB	
ACCIDT		B4C		CSEI	
ACCOL		B4D		CSEMER	
ACTIM		B5A		CSEPER	
ACTIP		B5B	-	CSER	
ACTIVFIN		B5C		CSERDEB	
ACTUACC1		B5D		CSERMER	
ACTUACC2		B5E		CSERPER	
AFTYPTRAV		B5F		CVFVP	
AGARRIV		В6		CWDEBOU	
AGE		BCHRO		CWDEPLA	
AGEQ		BLIMI		CWLETR	
AGFINETU		BRECO		CWLOURD	
AIDAUTR		BS		CWMINUS	
AIDCHEF		BSANTE		CWMVT	
AIDCOLL		C1A		CWPOSTU	
AIDE1E	34	C1B	125	CWVIB	
AIDE2E		C1C	125	CWVISO	64
AIDEXT	83	C1D	126	CWVUE	63
AIDFAM	20	C1E	126	CYCLE	80
AIDHID	62	C2	126	DAMOIS	38
AIDOM	84	CALMER	86	DAMOIS_DRAP	39
ANAIS	15	CHAINE	76	DATACCA	72
ANARRIV	17	CHAMP_CT2005	14	DATACCA_DRAP	72
ANCIENNETE	39	CHAMP_EMPL		DATACCM	
ANETA		CHANGOP		DATACCM_DRAP	
ANETA_DRAP		CHERCHEUR		DATANT	
ANFINETU		CHGTCOLL		DATANT_DRAP	
APPLINSP		CHGTCONS		DEBDETA	
APPLIQ		CHGTINFL		DEBDETA_DRAP	
ARETMAL		CHGTINFO		DEBDETM	
		CHSCT		DEBDETM_DRAP	
ARRET					
ASSOEVAL		CJACTOCCUP		DEBORD	
ASTRCOMP		CJENQUETE		DEBUT_CONTRAT	
ASTREINTE		CJSITUA		DEBUT2H	
ATMAL		CLASSIF		DEBUT2H_DRAP	
ATMAL_DRAP		CLIENT		DEBUT2M	
AUTLOG		COEFFUC		DEBUT2M_DRAP	
AUTRETA	43	COLLECT	84	DEBUTH	52

DEBUTH DRAP	52	HSUP	57	LIEUW	39
DEBUTM		HSUPCOMP		LNAIS	
DEBUTM_DRAP	52	HYGCHAUD	65	LNAISD	16
DELAIS	77	HYGCHUMI	64	LNAISMER	98
DEMENA	108	HYGCOUR		LNAISPER	97
DEMPRO	108	HYGFROID	65	MAISON	59
DEPECH	76	HYGODEUR	65	MEDECIN	
DEPNAIS		HYGPRIV		MEL	
DETHOR		HYGSAL		MELDOM	
DETRESSE		HYGSANI		MER1E	
DICHEF		HYGVUE		MERIMMI	
DICOL		IDENT_FA		METIER	
DIFPAYE		IDENT_FA_SOURCE		MICRO1	
DIMANCHE		IDENT_IND		MICRO2	
DIMCOMP		IDENT_IND_SOURCE IDENT_LOG		MILITAIRE MISSION	
DISCURP		IDENT_LOG_SOURCE		MNAIS	
DOCEVAL		IDENT_MEN		MONOTON	
DOUBLONTYPE		IDENT_MEN_SOURCE		NACTIFS	
DRH		IMMI		NAF17	
DUDET		INCIDENT		NAF38	
DUDET_DRAP		INDEMNI		NAF4	
DUDETU		INFOH		NAIM	
DUREE_CESSATION		INFOH_DRAP		NAIP	
EC		INFOHU1		NAIS7	
ELIGEXT	33	INFOHU2		NATI	100
ENCADR	35	INFORM	21	NATIO	100
ENFANT	22	INTERACT	76	NATIO1NA	99
ENTENDR	68	INTERNET	90	NATIO1NB	100
EPI	68	INTERUP	79	NATNAISMER	99
EPIUTIL	68	INTRANET		NATNAISPER	98
EREG	33	INTRO	109	NBASTR	58
ETAMATRI		IPRAN		NBASTR_DRAP	
ETUDES		IPROPLOC	19	NBDIMA	
ETUDIPL		IR		NBDIMA_DRAP	
EVA		ITOTREV		NBEMP	
EVACRIT		JOINDRE		NBENF18P	
FAMPRINC		JOURTR		NBENF3A17	
FAP225		JOURTR_DRAP		NBENFM3	
FAP87		KMANNU		NBJARR	
FIN2HFIN2H DRAP		LANG1		NBJARR_DRAP NBNUIT	
-		LANG2			
FIN2M DDAD		LANG4 LE		NBNUIT_DRAP	
FIN2M_DRAP		LIBCONG		NBRKM NBRKM_DRAP	
FINETUDU		LIEN_01		NBRKMU	
FINH		LIEN 02		NBSAL	
FINH_DRAP		LIEN 03		NBSALA	
FINM		LIEN_04		NBSALAID	
FINM_DRAP		LIEN_05		NBSALB	
FONCTION		LIEN_06		NBSALENTC	
FORMINIT		LIEN_07		NBSAME	
FORMSEC	70	LIEN_08		NBSAME_DRAP	
FORTMOD1	93	LIEN_09	25	NOCHOM	
FORTMOD2	93	LIEN_10	25	NOIK1	
FORTMOD3	93	LIEN_11	25	NOIK2	27
FORTMOD4	94	LIEN_12	25	NOUVELLE	81
FORTMOD5	94	LIEN_13		NPERS	23
FORTMOD6		LIEN_14		NUICOMP	
FORTMOD7		LIEN_15		NUIT	
FRANCE		LIEN_16		NUMENQ_ANON	
HH		LIEN_17		NUMFA	
HH_DRAP		LIEN_18		NUMFA_SOURCE	
HHTOT		LIEN_19		OBJATTEIN	
HHTOT_DRAP		LIEN_20		OBJECTIF	
HORANGT		LIENMIG		OBJMODIF	
HORVAR	31	LIENPREF	∠∠	OPA	41

PACS	18	REVMENMN	28	STATUTM	102
PASTRA	19	REVMENMNUC	29	STATUTP	101
PAYECOM	46	REVMENMX	29	SUPA	41
PE	30	REVMENMXUC	29	SUPH	40
PER1E	18	REVMENS	44	SYNDIC	87
PERIMMI	103	REVMENSC	45	SYNDICNS	88
PERIODE	52	REVMENSC_DRAP	45	TCDD	107
PEUN	31	REVMENUC	29	TCHOC	105
PEUN10	31	REVTRNSA	46	TCHOL	105
POLY	78	REVTRSAL	45	TELEPORT	89
POLYERR	79	RGES	12	TENIR	92
POLYQUAL	78	RISDANG	81	TENSION1	85
POURCLIEN		RISEMPL	81	TENSION2	86
POURCLIEN_DRAP		RISFINA	81	TENSION3	86
PRACT		RISK	68	TENSION4	86
PREJOUR	51	RISKINF1	69	TINA	
PREMOIS		RISKINF2		TINDEP	
PRESEM	51	RISKINF3	69	TINTERIM	106
PREVIS		RISKINF4		TITPUB	
PRISCONG		RISKINF5		TOTREVEN	
PROCEDUR		RISQUAL	81	TOTREVEN_DRAP	
PROFDEB	107	RWCAD		TPMAISON	
PROFMER		RWCOLEG		TPMAISON DRAP	
PROFPER		RWDEM		TPP	
PTMATIN		RWDEMAND		TPS_CONTRAT	
PUBLIC		RWDEP		TPS_INTERIM	
PUBLIC1		RWINFO		TPSINFO	
PUBLIC2		RWNORMH		TPSINT	
QUAL_ADR		RWNORMJ		TPSINT_DRAP	
QUAL_EMPLX		RWSURV		TPSINTU	
QUAL_SIRET		RWTECH		TRAJET	
QUALITE_VOLET		SAMEDI		TRAJET DRAP	
RABS		SECACCID		TRANCHRE	
RABSP		SECFUPOU		TRAREF	
RABSPU		SECINFEC		TRAVSEUL	
RAISTP		SECROUT		TSAN	
RDET		SECTOXNO		TXTPPB	
REDRISK		SECURITE		TYPEMPLOI	
REGION		SEXE		TYPEXTFP	
REMPLAS		SIEG34		TYPMEN15	
REPETE		SIGN		TYPMEN5	
REPOS		SITUA		TYPOLOG	
REPQAA		SOIR		TYPREPQAA	
RESDOM		SOUHAIT		URGFAM1	
RESTMAI		SSECH		V	
RESTMAIN		SSECH_SOURCE		VISITUNI	
RESTMAIN_DRAP		STARK		WHO	
REUNION		STATUT		,,110	120
REVANNU		STATUTA			
REVAINO		STATUTEXT			
TEL 7 IVILIT	20	51711012/11	21		

5. Liste des variables calculées du questionnaire individuel

Dans la mesure où toutes les questions du questionnaire ménage sont ensuite transformées et donc toutes « calculées », elles ne sont pas listées ici, se reporter pages 12 à 29 pour trouver les variables calculées caractérisant l'enquêté et son ménage.

PE	
CSE	
CSEI	.30
CSER	.30
PEUN	.31
PEUN10	
FAP225	.31
FAP87	
MILITAIRE	
TYPEXTFP	32
ELIGEXT	
TPS_CONTRAT	.33 36
DEBUT_CONTRAT	.30 27
DEBUI_CONTRAT	.31
TPS_INTERIM	.38
ANCIENNETE	
ACTIVFIN	
NAF38	
NAF17	
NAF4	.40
NBSALENTC	.43
CHAMP_EMPL	.44
QUAL_EMPLX	.44
QUAL_ADR	.44
OUAL SIRET	.44
QUALITE_VOLET	44
REVMENSC	45
REVMENSC_DRAP	45
PREVIS	51
CONGETR	.51 60
KMANNU	
TPSINFO	
LNAISPER	
NATNAISPER	
LNAISMER	.98
NATNAISMER	.99
NATIO	
NATI	
PROFPER	
CSEPER	01
CSERPER	
PROFMER	02
CSEMER	02
CSERMER	02
IMMI	
PERIMMI	
MERIMMI	
LIENMIG	
AGFINETU	
ANFINETU 1	
PROFDEB	07
CSEDER	
CSEDER	07
CSERDEB	07